2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers
Tableaux

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Table des matières

Message du Ministre

Version PDF - 0 Ko

Aperçu de la structure

- Raison d'être et responsabilités
- Architecture des activités de programme
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Sommaire du rendement
- Stratégie fédérale de développement durable
- Profil des dépenses

Analyse des activités de programme par résultat stratégique

- Résultats et rendement
- Services internes
- Changements apportés à la structure du gouvernement

Renseignements supplémentaires

- Principales données financières et états financiers
- Tableaux de renseignements supplémentaires
- Autres points d'intérêt
- Personne-ressource

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers
Tableaux

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement

Message du ministre

J'ai le plaisir de vous présenter le *Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012* de Pêches et Océans Canada.

Notre ministère, qui comprend la Garde côtière canadienne, un organisme de service spécial au sein de Pêches et Océans Canada, joue un rôle prépondérant dans la gestion des ressources océaniques et d'eau douce canadiennes, ainsi que dans le domaine crucial de la sécurité maritime. En tant que Ministère, nous continuons de viser les résultats stratégiques suivants :

- Secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères
- Écosystèmes aquatiques durables
- Eaux sécuritaires et sécurisées

Depuis un an, nous avons saisi les occasions d'améliorer nombre de nos programmes, services, et pratiques opérationnelles, axées sur l'efficience et la valeur aux Canadiens, tout en respectant les priorités ministérielles :

- Modernisation de la pêche
- Rationaliser et simplifier les politiques, les opérations et les procédures
- Intensifier l'engagement et les principaux importants
- Assurer l'état de préparation des biens
- Réagir aux changements au niveau des écosystèmes
- Favoriser l'excellence au niveau des opérations et de la gestion

Notre transformation se poursuit et nous progressons constamment dans l'amélioration des approches de nos programmes et politiques. Nous continuons de doter la Garde côtière canadienne des outils dont elle a besoin pour appuyer la pêche commerciale canadienne, le transport maritime, les communautés du Nord, et la souveraineté du Canada.

C'est un privilège de servir en tant que ministre des Pêches et des Océans. Je crois sincèrement que notre travail d'aujourd'hui assurera la force, la durabilité, et la prospérité de la pêche et des secteurs maritimes pour les générations futures.

L'honorable Keith Ashfield, C.P., député
Ministre des Pêches et des Océans Canada

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
- Raison d'être et responsabilités
- Architecture des activités de programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Sommaire du rendement
- Stratégie fédérale de développement durable
- Profil des dépenses

Analyse des programmes par résultat stratégique
- Résultats et rendement
- Services internes
- Changements apportés à la structure du gouvernement

Renseignements supplémentaires
- Principales données financières et états financiers
- Tableaux

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Raison d'être et responsabilités

Les pêches et les océans du Canada jouent depuis très longtemps un rôle historique, économique et culturel de premier plan dans le développement et la croissance du Canada en tant que nation. Pêches et Océans Canada (MPO) assume le principal rôle lorsqu'il s'agit de gérer la pêche et de protéger les étendues d'eau du Canada.

La Garde côtière canadienne (GCC), un organisme de service spécial au sein de Pêches et Océans Canada, est responsable des services et des programmes qui contribuent à la sécurité, à la sûreté et à l'accessibilité des voies navigables du Canada. La Garde côtière canadienne contribue également à la réalisation des objectifs d'autres organisations gouvernementales à qui elle offre une flotte civile et une vaste infrastructure terrestre.

Le travail du Ministère est guidé par trois textes de loi importants :

- La ***Loi sur les océans*** confère au ministre la responsabilité de diriger la gestion intégrée des océans et de fournir des services de garde côtière et d'hydrographie.
- La ***Loi sur les pêches*** confie au ministre la responsabilité de gérer les pêches, l'habitat et l'aquaculture.
- La ***Loi sur les espèces en péril*** confère au ministre les responsabilités liées à la gestion des espèces aquatiques en péril.

Notre mission

Grâce à une politique scientifique saine et proactive ainsi qu'à l'excellence des opérations et des services, les employés de Pêches et Océans Canada collaborent à la réalisation des résultats stratégiques suivants :

- Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères;
- Des écosystèmes aquatiques durables;
- Des eaux sécuritaires et sécurisées.

Notre vision

Favoriser des écosystèmes aquatiques durables et soutenir des eaux sécuritaires et sécurisées au Canada tout en encourageant la prospérité économique dans les secteurs maritimes et dans le domaine des pêches.

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers
Tableaux

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats stratégiques et architecture des activités de programme

- Résultat stratégique # 1 – Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères
  - Activité de programme 1.1 : Gestion intégrée des ressources halieutiques
    - Sous-activité de programme 1.1.1 : Pêches commerciales
    - Sous-activité de programme 1.1.2 : Pêches récréatives
    - Sous-activité de programme 1.1.3 : Programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique
    - Sous-activité de programme 1.1.4 : Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques
  - Activité de programme 1.2 : Stratégies et gouvernance en matière de pêches
  - Activité de programme 1.3 : Stratégies et gouvernance autochtones
    - Sous-activité de programme 1.3.1 : Stratégie relative aux pêches autochtones
    - Sous-activité de programme 1.3.2 : Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques
    - Sous-activité de programme 1.3.3 : Stratégies et gouvernance
    - Sous-activité de programme 1.3.4 : Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique
    - Sous-activité de programme 1.3.5 : Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique
    - Sous-activité de programme 1.3.6 : Fonds autochtone pour les espèces en péril
  - Activité de programme 1.4 : Programme d'aquaculture durable
    - Sous-activité de programme 1.4.1 : Réforme réglementaire de l'aquaculture
    - Sous-activité de programme 1.4.2 : Programme d'innovation en aquaculture et d'accès au marché
    - Sous-activité de programme 1.4.3 : Rapports sur la durabilité et la certification de l'aquaculture
    - Sous-activité de programme 1.4.4 : Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique
    - Sous-activité de programme 1.4.5 : Programme des sciences environnementales et biologiques de l'aquaculture
    - Sous-activité de programme 1.4.6 : Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture
    - Sous-activité de programme 1.4.7 : Programme de recherche sur la réglementation de l'aquaculture
  - Activité de programme 1.5 : Santé des animaux aquatiques
  - Activité de programme 1.6 : Biotechnologie et génomique
  - Activité de programme 1.7 : Affaires internationales
  - Activité de programme 1.8 : Gestion des voies navigables
  - Activité de programme 1.9 : Aides à la navigation

supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

- Activité de programme 1.10 : Services de déglaçage
- Activité de programme 1.11 : Ports pour petits bateaux
  - Sous-activité de programme 1.11.1 : Exploitation et entretien des installations portuaires
  - Sous-activité de programme 1.11.2 : Dessaisissement des ports non essentiels
- Activité de programme 1.12 : Délimitation du territoire

- Résultat stratégique # 2 – Des écosystèmes aquatiques durables
  - Activité de programme 2.1 : Conformité et application de la loi
    - Sous-activité de programme 2.1.1 : Éducation et intendance partagée
    - Sous-activité de programme 2.1.2 : Suivi, contrôle et surveillance
    - Sous-activité de programme 2.1.3 : Cas majeurs et enquêtes spéciales
    - Sous-activité de programme 2.1.4 : Capacité du programme de conformité et d'application des lois
  - Activité de programme 2.2 : Programme de mise en valeur des salmonidés
    - Sous-activité de programme 2.2.1 : Installations du Programme de mise en valeur des salmonidés
    - Sous-activité de programme 2.2.2 : Programme de participation communautaire
    - Sous-activité de programme 2.2.3 : Programme de restauration des ressources
    - Sous-activité de programme 2.2.4 : Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés
  - Activité de programme 2.3 : Gestion de l'habitat
  - Activité de programme 2.4 : Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures
  - Activité de programme 2.5 : Gestion des espèces en péril
  - Activité de programme 2.6 : Services d'intervention environnementale
  - Activité de programme 2.7 : Gestion intégrée des océans
    - Sous-activité de programme 2.7.1 : Outils de conservation marine
    - Sous-activité de programme 2.7.2 : Évaluations des écosystèmes
  - Activité de programme 2.8 : Espèces aquatiques envahissantes

- Résultat stratégique # 3 – Des eaux sécuritaires et sécurisées
  - Activité de programme 3.1 : Services de recherche et sauvetage
    - Sous-activité de programme 3.1.1 : Coordination et intervention en recherche et sauvetage
    - Sous-activité de programme 3.1.2 : Garde côtière canadienne auxiliaire
  - Activité de programme 3.2 : Services de communications et de trafic maritimes
  - Activité de programme 3.3 : Sécurité maritime
  - Activité de programme 3.4 : État de préparation opérationnelle de la flotte
    - Sous-activité de programme 3.4.1 : Capacité opérationnelle de la flotte
    - Sous-activité de programme 3.4.2 : Maintenance de la flotte
    - Sous-activité de programme 3.4.3 : Acquisitions de la flotte
  - Activité de programme 3.5 : État de préparation des actifs terrestres de la flotte
  - Activité de programme 3.6 : Collège de la Garde côtière canadienne
  - Activité de programme 3.7 : Produits et services hydrographiques
  - Activité de programme 3.8 : Prévisions océaniques

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers
Tableaux

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Priorités organisationnelles

En 2011-2012, le Ministère s'est concentré sur six priorités organisationnelles. Ces six priorités et les principales réalisations correspondant à chacune d'entre elles sont résumées dans les tableaux ci-après. Des renseignements supplémentaires sur les activités de programme auxquelles chaque réalisation est associée se trouvent en suivant les liens numérotés dans les tableaux (par exemple, 1.5 Santé des animaux aquatiques); dans certains cas, des précisions sont également données sur la réalisation.

Les six priorités pour 2011-2012 étaient les suivantes :

- Modernisation de la pêche
- Rationaliser et simplifier les politiques, les opérations et les procédures
- Intensifier l'engagement et les partenariats importants
- Assurer l'état de préparation des biens
- Réagir aux changements au niveau des écosystèmes
- Favoriser l'excellence au niveau des opérations et de la gestion

Modernisation de la pêche **Contribue à...** • **Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères** • **Des écosystèmes aquatiques durables**	**Type : En cours**

Principales réalisations

- Poursuite de la mise en œuvre du plan pluriannuel visant à obtenir la certification de l'Organisation internationale de normalisation et à améliorer l'accès aux marchés internationaux. (1.5 Santé des animaux aquatiques)
- Lancement de huit nouveaux projets de recherche en génomique, pour développer et appliquer l'utilisation d'outils fondés sur la génomique dans le cadre de la gestion de la pêche sauvage et de l'aquaculture pendant la phase V de l'Initiative de recherche et de développement en génomique. (1.6 Biotechnologie et génomique)
- Modifications des dispositions sur l'habitat et l'application de la *Loi sur les pêches*, notamment du règlement sur le contrôle des espèces aquatiques envahissantes et les pouvoirs d'accorder des allocations de pêche dans le cadre d'ententes. (1.2 Stratégies et gouvernance en matière de pêches)
- Publication du *Règlement du Pacifique sur l'aquaculture* et mise en place d'un nouveau programme de gestion réglementaire. (1.4 Programme d'aquaculture durable)
- Mise en place d'un nouveau programme de conformité et d'exécution pour l'aquaculture en Colombie-Britannique. (2.1 Conformité et application de la loi)
- Approche coordonnée pour la modernisation du secteur des pêches :
  - Collaboration avec les pêcheurs afin de comprendre leurs exigences en

vue de s'adapter aux conditions économiques changeantes, et soutien visant leur accès à du financement. (1.1 Gestion intégrée des ressources halieutiques)
- Stabilisation des attributions en continuant de respecter les obligations à l'égard de la Commission internationale du flétan du Pacifique et en appuyant l'élaboration d'ententes d'attribution à long terme pour le flétan du Pacifique. (1.1 Gestion intégrée des ressources halieutiques)
- Rédaction de l'ébauche d'un cadre stratégique pour le renouvellement du régime des droits de permis (à finaliser en 2012-2013, dès que l'analyse juridique sera terminée). (1.2 Stratégies et gouvernance en matière des pêches)
- Soutien apporté au secteur canadien du poisson et des produits de la mer afin de lui permettre de respecter les exigences d'accès au marché concernant l'écocertification en favorisant l'élaboration de règles de contrôle des prises et d'autres exigences en vue d'obtenir la certification du Marine Stewardship Council (pour l'espadon, la morue du sud de Terre-Neuve-et-Labrador, etc.). Réception de l'approbation pour la pêche à la palangre de l'espadon, les espèces de saumon du Pacifique et l'aiguillat commun dans la région du Pacifique. (1.2 Stratégies et gouvernance en matière des pêches)
- Solide appui apporté aux négociations commerciales du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (responsable général) et partage des renseignements sur ces négociations avec les provinces et territoires concernés. (1.7 Affaires internationales)
- Poursuite de l'élaboration du Cadre pour la pêche durable et début de la mise en œuvre de la politique dans les pêches principales en se basant sur les priorités régionales. Début de l'élaboration d'autres outils afin d'appliquer le Cadre pour la pêche durable. (1.2 Stratégies et gouvernance en matière de pêches)
- Certification attestant que les exportateurs canadiens de poissons et de produits de la mer respectent les règlements internationaux concernant la pêche illicite, non déclarée et non réglementée par l'entremise du Programme de certification des captures. (1.2 Stratégies et gouvernance en matière de pêches)
- Augmentation de la stabilité, de la transparence et de la prévisibilité de la gestion des pêches en :
  - délivrant 220 permis dans le cadre de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction tout en maintenant la norme de service à 100 %;
  - préparant des plans de travail pour le processus de modification réglementaire et les autres processus industriels relatifs aux journaux de bord et aux étiquettes de façon à ce que l'industrie puisse assumer la responsabilité de l'approvisionnement et du coût de ces étiquettes. (1.2 Stratégies et gouvernance en matière de pêches)
- Collaboration avec le secteur afin de comprendre les exigences commerciales et réglementaires qui touchent la traçabilité des produits, et d'y répondre, en mettant en œuvre la stratégie nationale sur la traçabilité du poisson et des produits de la mer en collaboration avec les provinces, les territoires et le secteur. (1.1 Gestion intégrée des ressources halieutiques, 1.2 Stratégies et gouvernance en matière de pêches, 1.7 Affaires internationales)

- Élaboration d'un plan de travail et d'une structure de gouvernance visant une stratégie d'infrastructure à long terme pour les ports pour petits bateaux qui est harmonisée avec les priorités du Ministère dans le domaine des pêches. (1.11 Ports pour petits bateaux)
- Soutien des efforts mondiaux visant à combattre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée en renforçant la surveillance et l'imagerie par satellite et en travaillant continuellement avec la North Pacific Anadromous Fish Commission et

le ministère de la Justice. (1.1 Gestion intégrée des ressources halieutiques, 1.2 Stratégies et gouvernance en matière de pêches; 1.7 Affaires internationales)
- Mise en place du Bureau de vérification de certification des captures et dépassement de l'objectif de 1 à 3 % établi par l'Union européenne pour la vérification des certificats de capture. (2.1 Conformité et application de la loi)
- Collaboration avec des partenaires internationaux, y compris les États-Unis (Commission interaméricaine du thon tropical; Commission des pêches du Pacifique ouest et central), et préparation de plans de travail pour poursuivre l'amélioration des Organisations régionales de gestion des pêches. Finalisation du texte de la convention pour la Commission des pêches du Pacifique Nord. (1.7 Affaires internationales)
- Soutien continu apporté au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international dans la préparation de la contestation de l'embargo de l'Union européenne sur les produits du phoque. (1.7 Affaires internationales)
- Poursuite du développement de la cogestion du saumon en vertu de l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique et en collaboration avec les Premières Nations et les intervenants. (1.3 Stratégies et gouvernance autochtones)

Rationaliser et simplifier les politiques, les opérations et les procédures **Contribue à...** **Tous les résultats stratégiques**	**Type : Nouveau**

Principales réalisations

- Regroupement des obligations ministérielles liées aux traités conclus dans un cadre provisoire de contrôle de la gestion et élaboration des approches ministérielles à adopter afin de gérer les relations avec les Autochtones Le cadre a été validé au moyen d'un atelier régional. (1.3 Stratégies et gouvernance autochtones)
- Élaboration du projet Régime de réglementation pour contrôler la libération des substances d'aquaculture (anciennement désigné sous le nom de Règlement relatif au traitement des agents pathogènes et des parasites du poisson) afin de moderniser la réglementation et les politiques opérationnelles utilisées en gestion de l'aquaculture en Colombie-Britannique et en gestion de la santé des poissons dans les exploitations piscicoles à l'échelle du pays. Début de l'élaboration de protocoles d'entente avec les ministères fédéraux, les provinces et les territoires afin de rationaliser la mise en œuvre. (1.4 Programme d'aquaculture durable)
- Harmonisation du Règlement sur la protection de la santé des poissons de Pêches et Océans Canada et du Règlement sur la santé des animaux de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Les modifications sont entrées en vigueur le 10 décembre 2011. (1.5 Santé des animaux aquatiques)
- Contribution à l'examen, mené par Environnement Canada, du *Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles (organismes)* en vue d'harmoniser la réglementation fédérale relative à l'importation ou à la production de nouveaux organismes. (1.6 Biotechnologie et génomique)
- Examen de la *Politique de gestion de l'habitat du poisson (1986)* et de la *Politique organisationnelle et de classification* de Pêches et Océans Canada. (2.3 Gestion de l'habitat, Services internes)
- Début du renouvellement de la Politique de gestion de l'habitat du poisson (1986), parallèlement à la réforme législative, pour la rationaliser et la simplifier et élaborer des outils stratégiques permettant de procéder à des examens réglementaires efficaces et efficients. (2.3 Gestion de l'habitat)
- Consultation des partenaires, des intervenants et des groupes autochtones sur les manières de rationaliser la mise en œuvre des programme autochtones et sur l'habitat. (1.3 Stratégies et gouvernance autochtones, 2.3 Gestion de l'habitat)
- Rationalisation des processus actuels liés à la *Loi sur les espèces en péril* p. ex.,

cadre d'inscription basé sur le risque) et mise au point de nouveaux outils pour en améliorer l'efficience et l'efficacité. (2.5 Gestion des espèces en péril)
- Rédaction d'une politique renouvelant le règlement sur le paiement de droits de permis par versements échelonnés pour améliorer la capacité des titulaires de permis à gérer les paiements des droits (à finaliser en 2012-2013, dès que l'analyse juridique sera terminée). (1.2 Stratégies et gouvernance en matière de pêches)

Intensifier l'engagement et les partenariats importants **Contribue à...** **Tous les résultats stratégiques**	**Type :** **Nouveau**

Principales réalisations

- Gestion des comités consultatifs et des groupes de travail industriels connexes et participation à leurs réunions, ce qui a permis de rehausser la qualité participative en matière de processus de gestion des ressources de Pêches et Océans Canada. (1.1 Gestion intégrée des ressources halieutiques)
- Participation aux réunions, conseils et commentaires dans le but de soutenir le renouvellement du cadre de consultation ministériel, particulièrement le volet touchant les Autochtones. (1.3 Stratégies et gouvernance autochtones)
- Organisation du tout premier Forum national des pêches autochtones, au cours duquel ont été définis les intérêts communs des groupes autochtones, de l'industrie et du gouvernement en matière de pêche commerciale et d'aquaculture. (1.3 Stratégies et gouvernance autochtones)
- Collaboration avec les provinces et les territoires, le secteur et d'autres intervenants pour mettre en œuvre la première année des plans d'action stratégiques en aquaculture approuvés par le Conseil canadien des ministres des pêches et de l'aquaculture en novembre 2010 et produire des rapports à ce sujet. (1.4 Programme d'aquaculture durable)
- Élaboration et mise en œuvre de l'Initiative de rapports sur la durabilité de l'aquaculture. Élaboration de tous les indicateurs comme prévu et réalisation d'un vaste travail préparatoire afin d'élaborer les futurs indicateurs. (1.4 Programme d'aquaculture durable)
- Négociations de traités avec les Premières Nations. (1.3 Stratégies et gouvernance autochtones)
- Collaboration avec des partenaires internationaux, y compris les États-Unis (Commission interaméricaine du thon tropical; Commission des pêches du Pacifique ouest et central), et préparation de plans de travail pour poursuivre l'amélioration des Organisations régionales de gestion des pêches. Finalisation du texte de la convention pour la Commission des pêches du Pacifique Nord. (1.7 Affaires internationales)
- L'accent ayant été mis sur d'autres priorités, report de la recherche d'occasions, dans le cadre d'ententes sur les niveaux de service, de collaborer avec les clients, les intervenants et d'autres partenaires clés; les ententes seront terminées en 2012-2013. (3.4 État de préparation opérationnelle de la flotte)
- Intégration des commentaires émis lors des processus consultatifs (p. ex., ceux du groupe de travail du comité chargé de la planification intégrée de la pêche, du conseil consultatif sur la mise en valeur du saumon et de l'habitat, et d'autres comités) dans l'élaboration et la mise en œuvre de la planification annuelle de la production de salmonidés. (2.2 Programme de mise en valeur des salmonidés)
- Collaboration avec des experts du Centre d'expertise pour l'analyse des risques aquatiques de Pêches et Océans Canada, de la Commission des pêches des Grands Lacs, du U.S. Geological Survey et du U.S. Fish and Wildlife Service pour analyser les résultats de recherche et préparer une évaluation des risques écologiques liés à la menace que représente la carpe asiatique dans les Grands Lacs. (1.7 Affaires internationales)
- Création de partenariats avec les ministères fédéraux et provinciaux et l'industrie pour faire progresser le programme commun de commercialisation du

phoque et d'expansion des exportations sur de nouveaux marchés en commençant l'élaboration d'une approche collaborative sur les stratégies de communication liées aux enjeux d'accès au marché. (1.7 Affaires internationales)

- Collaboration avec les États-Unis, par l'entremise de la Commission des pêcheries des Grands Lacs, pour élaborer une évaluation binationale des risques que représente la carpe asiatique dans les Grands Lacs. (2.8 Espèces aquatiques envahissantes)
- Participation d'autres ministères et organismes fédéraux à vocation scientifique et des organisations internationales aux levés et au suivi des milieux marins canadiens :
    - Collaboration avec le ministère de la Défense nationale pour doter trois plateformes de défense d'instruments de collecte de données hydrographiques;
    - Réalisation de plusieurs projets collaboratifs avec Ressources naturelles Canada et Parcs Canada;
    - Coordination des collaborations de cartographie et de sondage avec la National Oceanic and Atmospheric Administration des États-Unis.
    - 3.7 Produits et services hydrographiques, 2.8 Espèces aquatiques envahissantes
- Élaboration du cadre de travail national du réseau canadien des aires marines protégées et obtention de l'approbation de principe lors de l'assemblée annuelle du Conseil canadien des ministres des pêches et de l'aquaculture (septembre 2011). Début de la rédaction de l'orientation technique pour l'établissement du réseau canadien d'aires marines protégées par le comité d'experts techniques fédéral-provincial-territorial. Lancement de la planification biorégionale du réseau d'aires marines protégées dans certaines régions (p. ex., Maritimes, Pacifique). (2.7 Gestion intégrée des océans)
- Poursuite de la collaboration avec la Russie, le Danemark et les États-Unis afin de recueillir, d'intégrer et d'interpréter les données bathymétriques pour appuyer la présentation des éléments de preuve du Canada devant la Commission des limites du plateau continental des Nations Unies (1.12 Délimitation du territoire)
- Entente conclue avec l'industrie au sujet des exigences en matière de déglaçage pour la période 2011-2016 et révision des niveaux de service de brise-glaces en conséquence. (1.10 Services de déglaçage)

Assurer l'état de préparation des biens **Contribue à...** • **Tous les résultats stratégiques**	**Type :** **En cours**

Principales réalisations

- Le Plan de renouvellement des actifs terrestres et un plan d'action servant à en orienter l'élaboration et la réalisation sont terminés. Le plan d'action permet de stabiliser l'état des actifs terrestres au fil du temps et d'intégrer de nouvelles technologies dans les programmes. (1.9 Aides à la navigation, 3.2 Services de communications et de trafic maritimes, 3.5 État de préparation des actifs terrestres de la flotte)
- Acquisition, radoub et remplacement de navires et de l'équipement conformément aux plans de projets approuvés. Sur les 18 navires qui devaient être livrés en 2011-2012, quatre ne l'ont pas été, trois navires côtiers de sciences halieutiques et un patrouilleur semi-hauturier. Ces navires devraient être livrés en 2012-2013.(1.10 Services de déglaçage, 3.4 État de préparation opérationnelle de la flotte)
- Réalisation d'une évaluation de la capacité d'intervention environnementale au moyen de Normes sur les organismes d'intervention; les résultats seront utilisés pour élaborer une stratégie nationale sur l'équipement d'intervention

environnementale, ainsi qu'une approche nationale de formation à l'intervention environnementale pour veiller à ce que la Garde côtière soit prête à intervenir en cas de déversements d'hydrocarbures provenant de navires. (2.6 Services d'intervention environnementale)
- Obtention d'un engagement de 2,5 milliards de dollars sur une période de 11 ans pour renouveler la flotte de la Garde côtière canadienne en appui au Plan de renouvellement de la flotte. Cet investissement permettra d'assurer la continuité de l'état de préparation opérationnelle de la flotte. (3.4 État de préparation opérationnelle de la flotte)
- Mise à jour des plans de catégorie d'actifs et des rapports connexes sur l'état des biens, qui fournissent des évaluations de haut niveau de l'état des actifs, pour les aides à la navigation et les Services de communication et de trafic maritimes. Les retards rencontrés sont attribuables au fait que les ressources avaient été réaffectées à l'achèvement du Plan de renouvellement des actifs terrestres. (3.5 État de préparation des actifs terrestres de la flotte)

Réagir aux changements au niveau des écosystèmes **Contribue à...** **Tous les résultats stratégiques**	**Type :** **En cours**

Principales réalisations

- Soutien du développement d'activités de pêche commerciale et émergente dans le Nord en contribuant à la recherche scientifique halieutique côtière en collaboration avec le gouvernement du Nunavut et en menant des recherches hauturières sur le turbot et la crevette. Mise en place de cadres stratégiques pour les pêches maritimes commerciales au Nunavut. (1.1 Gestion intégrée des ressources halieutiques)
- Utilisation des installations du Programme de mise en valeur des salmonidés pour appuyer le rétablissement des stocks de saumon en déterminant les répercussions des changements climatiques sur des stocks particuliers suffisamment tôt pour pouvoir intégrer des mesures d'amélioration du rétablissement connexes dans le plan de production annuel. (2.2 Programme de mise en valeur des salmonidés)
- Contribution à la production du *Rapport de la phase I* de l'Examen de l'océan Arctique. (1.7 Affaires internationales)
- Collaboration avec les Secteurs et la Garde côtière canadienne pour soutenir la sous-ministre et lui fournir des conseils stratégiques lors des réunions du comité ponctuel des SM sur l'Arctique à propos de la Stratégie pour le Nord. (Services internes)
- Élaboration de la stratégie de réglementation et d'une proposition de réglementation pour le contrôle et la gestion des espèces aquatiques envahissantes en vertu de la *Loi sur les pêches*. Finalisation de l'intention réglementaire, présentation de la stratégie et de la proposition aux collègues provinciaux par l'entremise du Comité national sur les espèces aquatiques envahissantes. (2.8 Espèces aquatiques envahissantes)
- Analyse des lacunes dans les cartes marines et les publications nautiques dans l'Arctique en collaboration avec la Commission hydrographique régionale pour l'Arctique, et début de la mise au point d'un outil pour la surveillance et la priorisation des levés hydrographiques et la cartographie des voies navigables de l'Arctique. (3.7 Produits et services hydrographiques)
- Utilisation de données scientifiques sur les changements climatiques pour éclairer la prise de décisions en créant des liens entre les données sur les changements climatiques dans les Plans de gestion intégrée des pêches et les travaux entrepris dans le cadre du Programme des services d'adaptation aux changements climatiques en milieu aquatique, en ajoutant deux questions liées aux changements climatiques à la liste de contrôle sur les pêches et en approuvant les propositions de 12 outils d'adaptation et 23 propositions sur la compréhension des répercussions qui augmenteront la base de connaissances sur les changements climatiques. (1.1 Gestion intégrée des ressources

halieutiques)

- Évaluation de l'infrastructure de Pêches et Océans Canada et de la Garde côtière du Canada en fonction des pressions et des besoins liés aux changements climatiques et au Nord et poursuite de la mise en œuvre des initiatives actuelles pour le Nord qui renforceront les services de la Garde côtière dans l'Arctique. (1.9 Aides à la navigation, 1.10 Services de déglaçage, 1.11 Ports pour petits bateaux, 3.4 État de préparation opérationnelle de la flotte, 3.5 État de préparation des actifs terrestres de la flotte)
- Conseils d'experts et leadership, en tant que président et membre du groupe directeur marin et des réseaux d'experts, sur la mise en œuvre, au Canada, du plan de surveillance de la biodiversité dans les eaux arctiques du Conseil de l'Arctique, et participation à l'atelier du Secrétariat canadien de consultation scientifique en élaborant une liste d'indicateurs océaniques à mettre à l'essai à des fins d'utilisation future. (2.7 Gestion intégrée des océans)
- Réalisation d'expériences afin de mieux comprendre les réactions biologiques de certains organismes à l'acidification changeante des océans canadiens et les effets de cette acidification, fourniture de chapitres clés de l'évaluation du Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique du Conseil de l'Arctique, et participation à un atelier sur l'acidification des océans. (2.7 Gestion intégrée des océans)
- Début de la mise en œuvre d'un programme scientifique sur les changements climatiques axé sur l'adaptation et l'exécution des domaines de responsabilité du mandat de Pêches et Océans Canada, ainsi que sur l'avancement d'un programme scientifique pour les changements climatiques. (2.7 Gestion intégrée des océans)
- Participation à un atelier avec des représentants du Canada, des États-Unis et du Mexique pour rédiger les instructions concernant l'intégration de facteurs scientifiques liés aux changements climatiques dans la planification du Réseau nord-américain d'aires marines protégées. (2.7 Gestion intégrée des océans)
- Conception de modèles de Séquence des effets pour toutes les formes principales d'énergie renouvelable maritime, formation d'un groupe de travail national et validation d'une ébauche de Séquence des effets au cours d'un atelier d'experts du Secrétariat canadien de consultation scientifique. Les séquences n'ont pas encore été finalisées. (2.7 Gestion intégrée des océans)
- Élaboration de l'orientation décrivant le régime de réglementation de l'énergie renouvelable maritime à utiliser par l'industrie et les organismes de réglementation gouvernementaux. Discussions des lacunes dans la réglementation et les connaissances, ainsi que des priorités scientifiques. (2.7 Gestion intégrée des océans)
- Élaboration d'un plan de recherche stratégique pour l'énergie renouvelable, déterminant les domaines qui exigent une attention prioritaire. (2.7 Gestion intégrée des océans)

Favoriser l'excellence au niveau des opérations et de la gestion **Contribue à...** **Tous les résultats stratégiques**	**Type :** **Nouveau**

Principales réalisations

- Examen détaillé du Programme national de conformité et d'exécution, réalisé en visant principalement à accroître l'efficience, l'efficacité et la cohérence nationale en matière de prestation de programmes. Recensement des mesures pour résoudre les problèmes soulevés, élaboration des mesures correspondantes et début de la mise en œuvre. (2.1 Conformité et application de la loi)
- Mise en œuvre avancée d'une nouvelle organisation du Programme de mise en valeur des salmonidés axée sur les zones, élaborée de façon à optimiser le rendement et l'efficacité de la prestation du programme. (2.2 Programme de mise en valeur des salmonidés)
- Collaboration avec Environnement Canada et Parcs Canada sur le renouvellement de la *Loi sur les espèces en péril* pour assurer la protection et le

rétablissement rapides et rentables des espèces en péril. Poursuite de l'analyse des éléments de programme afin d'élaborer des positions de consensus dans des domaines clés (p. ex., la délivrance de permis et le financement de l'intendance). (2.5 Gestion des espèces en péril)

- Projet pilote sur un système de gestion de l'information relatif à la gestion des espèces en péril et analyse des lacunes afin de rationaliser les processus opérationnels. (2.5 Gestion des espèces en péril)
- Mise en œuvre des changements organisationnels des Ports pour petits bateaux approuvés à ce jour, consultations menées auprès du personnel et mise en place de la structure organisationnelle nationale des Ports pour petits bateaux. (1.11 Ports pour petits bateaux)
- Mise en œuvre de la nouvelle structure de gouvernance ministérielle et élaboration d'un plan d'action en plusieurs volets visant à renforcer le nouveau système de gouvernance du Ministère. (Services internes)
- Mise en œuvre de la phase II des structures de gestion, des ressources et des résultats et du plan d'amélioration de la gestion axé sur les résultats afin d'assurer la disponibilité des renseignements pour la prise de décisions et la responsabilisation ministérielles. Renforcement du rôle consultatif de la Direction générale de l'évaluation. (Services internes)
- Mise en œuvre d'un cadre de gestion des risques pour les Services juridiques. (Services internes)
- Élaboration d'un cadre de travail ministériel provisoire sur les bienfaits pour le public et les retombées pour le privé dans l'ensemble des programmes et des services de Pêches et Océans Canada et de la Garde côtière canadienne, et réalisation de quatre cas types pour valider le caractère utilisable du cadre de travail. (Services internes)
- Poursuite du soutien apporté aux travaux de la Commission Cohen (Commission d'enquête sur le déclin des populations de saumon rouge du fleuve Fraser) sous forme de collecte de documents pertinents et d'offre de témoins. (1.1 Gestion intégrée des ressources halieutiques)
- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de gestion de l'information en définissant les objectifs de haut niveau du plan d'action de la stratégie, en finalisant les modalités des normes sur les données, en élaborant et en mettant en œuvre le programme de formation en sensibilisation à la gestion de l'information, et en mettant la dernière main à la politique sur les données. (Services internes)

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
- Raison d'être et responsabilités
- Architecture des activités de programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Sommaire du rendement
- Stratégie fédérale de développement durable
- Profil des dépenses

Analyse des programmes par résultat stratégique
- Résultats et rendement
- Services internes
- Changements apportés à la structure du gouvernement

Renseignements supplémentaires
- Principales données financières et états financiers
- Tableaux

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Analyse des risques

Réalisations en 2011-2012

Solides résultats à l'évaluation du Cadre de responsabilisation de gestion

Cette année, Pêches et Océans Canada a continué à promouvoir la gestion du risque dans tout le Ministère. En témoignage des améliorations apportées au cours des 12 derniers mois, le Ministère a reçu une évaluation *forte* du Secrétariat du Conseil du Trésor dans l'évaluation du Cadre de responsabilisation de la gestion (CRG) de 2011-2012. Il s'agit d'une première pour l'organisation.

Journée du risque pour la haute direction

Pour la seconde année consécutive, la sous-ministre a passé toute une journée avec son équipe de cadres supérieurs pour discuter de l'état actuel du risque au Ministère, ainsi que des prochaines étapes du Programme de gestion intégrée du risque à Pêche et Océans Canada. Des membres du Comité ministériel de vérification, du Conseil de gestion du Ministère et du Centre d'excellence en gestion du risque du Secrétariat du Conseil du Trésor ont participé à cette séance d'une journée entière. Ces derniers ont présenté des pratiques exemplaires nationales et internationales en matière de gestion du risque. La journée comportait également un atelier sur les énoncés des risques ministériels essentiels à la mission, les plans d'action correspondants et les résultats visés. Pour terminer la séance, l'équipe de la haute direction a réexaminé l'ordre de priorité des risques à la lumière des discussions tenues pendant la journée.

Formation et communications

Le réseau des coordonnateurs de la gestion intégrée du risque du Ministère, qui est composé de membres des programmes et des régions, a tenu une conférence téléphonique mensuelle toute l'année afin de partager les résultats des évaluations de la gestion du risque et les leçons retenues. Cette année, le réseau a évolué et a adapté sa structure de gouvernance, sa composition et les rôles et responsabilités de ses membres afin de tenir compte des changements généraux apportés à l'organisation et aux structures de gouvernance du Ministère. L'engagement et l'intérêt à l'égard du réseau se sont accrus au cours de l'année et un plus grand nombre de secteurs y participent, notamment la Garde côtière canadienne.

Les membres du réseau se sont également réunis en personne à Ottawa en mai dans le cadre de l'atelier ministériel annuel de formation sur les risques. Le responsable en chef du risque a ouvert la séance en décrivant brièvement les possibilités de collaboration en matière de gestion intégrée du risque au sein du Ministère.

Modification du profil de risque du Ministère

En 2011-2012, la forme, le style et la longueur du profil de risque du Ministère ont été modifiés. Les changements apportés permettent de présenter aux gestionnaires et au

personnel un sommaire plus concis et plus convaincant des risques auxquels fait face le Ministère. Le profil de risque de cette année était fondé sur une analyse des milieux opérationnels internes et externes de l'organisation provenant de l'analyse environnementale stratégique du Ministère.

Le profil de risque du Ministère est désormais un document évolutif. Il est mis à jour lors de l'établissement des rapports semestriels et de fin d'année, au besoin, et lorsque des changements interviennent dans les principaux facteurs des risques préjudiciables à la mission essentielle. De cette façon, le profil de risque demeure à jour, fonctionnel et pratique, et tous les employés du Ministère, quel que soit leur niveau, peuvent s'y référer et l'utiliser.

Évaluation et profil des risques des programmes

En 2011-2012, ce sont les directeurs généraux des programmes qui étaient chargés de gérer les risques de leur programme. Les renseignements sur les risques du programme ont été inclus dans le cycle de planification intégrée lorsque les programmes permettent de déterminer des risques préjudiciables à leurs activités, ainsi que des plans d'action pour veiller à ce qu'ils soient gérés et ramenés à un niveau acceptable. Cette année, 11 évaluations des risques de programme ont été effectuées, ce qui représente un total de 39 % d'évaluations de programmes terminées.

Amélioration du processus de surveillance des risques ministériels

Cette année, le Ministère a mis en place un processus de surveillance, de suivi et de production de rapports pour les risques préjudiciables à la mission. Ce processus comprend des plans d'action liés aux risques qui visent à gérer les risques ministériels et à les ramener à un niveau acceptable. La mise en œuvre de ces plans d'action relève des sous-ministres adjoints responsables. On rendra compte de l'avancement des plans d'action deux fois par année dans le cadre des examens semestriels et annuels.

Profil de risque du Ministère 2011-2012

Le milieu opérationnel global, associé à la réalité financière actuelle, a créé des défis et des occasions uniques pour le Ministère cette année. En tant qu'organisation souple et en pleine évolution, Pêches et Océans Canada se transforme pour s'adapter à ces défis et à ces occasions tout en continuant de gérer les risques auxquels il est confronté.

C'est dans ce contexte que le Conseil de gestion du Ministère a examiné les 13 risques ministériels cernés dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2011-2012* et révisé leur ordre de priorité. Dans le cadre de cet examen, il a ainsi déterminé cinq risques majeurs qui ont été considérés comme préjudiciables à la mission et susceptibles d'avoir une incidence négative sur les trois résultats stratégiques du Ministère. Ces risques ministériels préjudiciables à la mission ont été établis en prenant en compte le contexte interne et externe dans lequel le Ministère mène ses activités. Cet ordre de priorité a permis de mettre l'accent sur la gestion des risques qui, s'ils ne sont pas abordés, sont susceptibles de nuire à la capacité du Ministère de réaliser ses priorités.

Ce sont ces cinq risques qui ont servi de fondement au profil de risque du Ministère. Ils ont orienté la planification des activités pour 2012-2013 ainsi que l'établissement des priorités réalisé en juin 2012.

Une première série de plans d'action pour chacun des risques préjudiciables à la mission a été élaborée et approuvée par les sous-ministres adjoints responsables. Les résultats de ces plans d'action devraient être présentés dans des rapports en novembre 2012, dans le cadre de l'examen de mi-année. Dans l'ensemble, il s'agit d'une amélioration considérable de la capacité du Ministère à gérer et à surveiller les risques préjudiciables à sa mission ainsi qu'à produire des rapports sur cette question.

Le tableau ci-dessous décrit les risques préjudiciables à la mission du Ministère, résume les plans d'action et indique le nom des responsables désignés pour 2011-2012.

Énoncé du risque	Résultats stratégiques touchés	Priorités ministérielles touchées	Sommaire des plans d'action visant à gérer les risques	Responsable
Risque lié à la capacité financière				
En raison des coûts opérationnels croissants, des contraintes financières, des attentes grandissantes des intervenants et de la complexité des efforts de réduction de l'empreinte du Ministère, il y a un risque que l'on ne dispose pas de ressources suffisantes pour maintenir les niveaux de service appropriés pour les groupes clients internes et externes.	• Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères • Des écosystèmes aquatiques durables • Des eaux sécuritaires et sécurisées	• Favoriser l'excellence au niveau des opérations et de la gestion • Renouvellement de la capacité et des biens de la Garde côtière canadienne • Révision de la politique et du programme de l'habitat • Amélioration de la gestion des pêches	1. Établir des prévisions, des budgets et des contrôles internes rigoureux;	Dirigeant principal des finances et responsable en chef du risque
			2. Déterminer les stratégies et options de financement, comme le partenariat et l'accès aux fonds externes ou aux réserves des organismes centraux.	Dirigeant principal des finances et responsable en chef du risque
			3. Définir le cadre du renouvellement des actifs terrestres	Sous-commissaire, Opérations, Garde côtière canadienne
			4. Analyser et examiner les programmes visant à diminuer l'empreinte ministérielle dans le domaine des biens immobiliers	Sous-ministre adjoint, Ressources humaines et Services intégrés
Risque lié aux communications et à la réputation				
Externe : En raison de la nouvelle orientation stratégique du Ministère, de la complexité inhérente des communications avec une diversité de clients et des attentes et intérêts conflictuels des intervenants externes, il y a un risque que le Ministère ne soit pas capable de conserver la confiance du public et, par conséquent, de maintenir sa réputation.	• Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères • Des écosystèmes aquatiques durables • Des eaux sécuritaires et sécurisées	• Renouvellement de la capacité et des biens de la Garde côtière canadienne • Révision de la politique et du programme de l'habitat • Amélioration de la gestion des pêches • Favoriser l'excellence au niveau des opérations et de la gestion	1. Créer une stratégie de communication pour appuyer les communications externes de la nouvelle orientation stratégique du Ministère	Directrice générale, Direction générale des communications
			2. Créer des outils et des produits accessibles afin de permettre au Ministère de communiquer de façon cohérente, uniforme et claire avec les intervenants	Directrice générale, Direction générale des communications
			3. Simplifier et rationaliser les politiques sur les documents confidentiels du Cabinet	Sous-ministre adjointe principale, Politiques stratégiques
Risque lié au capital humain				
1. En raison d'une modification dynamique du programme pour 2012-2013, il y a un risque que l'effectif du Ministère n'ait pas la capacité d'absorber et de mettre en œuvre les changements transformationnels. 2. En raison de la nouvelle orientation stratégique du Ministère et de la complexité inhérente des communications au sein d'une grande organisation, diversifiée et dispersée sur le plan géographique, il y a un risque que le Ministère ne soit pas capable de	• Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères • Des écosystèmes aquatiques durables • Des eaux sécuritaires et sécurisées	• Favoriser l'excellence au niveau des opérations et de la gestion	1. Créer une stratégie de communication interne pour appuyer les communications internes de la nouvelle orientation stratégique du Ministère	Directrice générale, Direction générale des communications
			2. Créer des outils et des produits accessibles afin de permettre au Ministère de communiquer de façon cohérente, uniforme et claire avec ses employés	Directrice générale, Direction générale des communications
			3. Mettre en œuvre le *Code de valeurs et d'éthique de Pêches et Océans Canada*, le *Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique* et les *politiques du Code qui régissent la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne les conflits d'intérêts et l'après-mandat*	Directrice exécutive, Valeurs, intégrité et résolution de conflits

conserver de façon convenable la confiance de son effectif et, par conséquent, de maintenir sa réputation à l'interne.			4. Les conseillers en résolution de conflits doivent continuer d'organiser des ateliers sur la prévention et la gestion des conflits, ainsi qu'un atelier sur la gestion des conflits en période de transition	Directrice exécutive, Valeurs, intégrité et résolution de conflits
Risque lié à l'infrastructure matérielle *(comprend les biens de la Flotte, les ports pour petits bateaux, les biens immobiliers et les biens et équipement de technologie de l'information, ainsi que les autres biens meubles)*				
En raison de la précarité des actifs d'une infrastructure qui se fait vieillissante dans un contexte de contraintes financières accrues et de la complexité des efforts visant à réduire l'empreinte du Ministère, il y a un risque que le Ministère ne soit pas capable de maintenir son infrastructure et ses actifs à un niveau adéquat pour assurer la sécurité et la sûreté du personnel et des intervenants ainsi que la prestation des services et des programmes essentiels.	• Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères • Des écosystèmes aquatiques durables • Des eaux sécuritaires et sécurisées	• Renouvellement de la capacité et des biens de la Garde côtière canadienne • Révision de la politique et du programme de l'habitat • Amélioration de la gestion des pêches	1. Faire progresser les acquisitions de navire approuvées 2. Mettre à jour le Plan de renouvellement de la Flotte	Sous-commissaire, Approvisionnement des navires – Garde côtière canadienne
			3. Définir le cadre du renouvellement des actifs terrestres	Sous-commissaire, Opérations, Garde côtière canadienne
			4. Réduire l'empreinte de l'infrastructure physique des Ports pour petits bateaux 5. Accélérer le Programme de dessaisissement des ports non essentiels 6. Réparer et entretenir les ports de pêche commerciale essentiels	Sous-ministre adjoint principal, Gestion des écosystèmes et des pêches
			7. Examiner les besoins en infrastructure immobilière pour veiller à ce que l'empreinte soit appropriée pour appuyer les programmes	Sous-ministre adjoint, Ressources humaines et Services intégrés
Risque juridique et risque lié à la conformité				
En raison de la manière dont Pêches et Océans Canada établit ses politiques prioritaires et offre ses programmes, il y a un risque que : 1) les décisions réglementaires et opérationnelles du Ministère soient contestées devant les tribunaux, ce qui peut entraîner une responsabilité financière ou limiter ou modifier nos outils d'autorisation, d'orientation et de réglementation; 2) certains intervenants aient recours aux tribunaux pour faire modifier les priorités ministérielles ou la prestation des programmes.	• Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères • Des écosystèmes aquatiques durables • Des eaux sécuritaires et sécurisées	• Révision de la politique et du programme de l'habitat • Amélioration de la gestion des pêches • Renouvellement de la capacité et des biens de la Garde côtière canadienne	1. Coordonner et gérer le Sous-comité transversal sur la gestion et la prévention des litiges	Directeur exécutif et avocat général principal
			2. Comité de gestion des risques juridiques • Établir des groupes de travail spéciaux pour aborder les risques juridiques prioritaires • Recommander des outils de gestion du risque pour prioriser et résoudre les questions liées aux risques juridiques • Communiquer les décisions à l'échelle du Ministère	Sous-ministre délégué Directeur exécutif et avocat général principal
			3. Participer au Comité	Dirigeant principal

				consultatif interministériel sur la gestion des risques juridiques	des finances et responsable en chef du risque

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers
Tableaux

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Sommaire du rendement

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
1 827,1	2 024,9	1 880,9

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (équivalents de temps plein)

Planifiées	Réelles	Différence
11 163	10 739	-424

Résultat stratégique # 1 : Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères

(en millions de $)

Indicateur de rendement	Cible	Rendement de 2011-2012
Valeur en dollars du produit intérieur brut (PIB) généré par les secteurs maritimes et les pêches	Valeur de 2009 basée sur certaines industries du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord	**Résultat : 39 milliards de dollars (2008) (système canadien de comptabilité nationale, Statistique Canada)** Analyse du rendement impossible à effectuer, puisque la valeur de 2009 n'est pas disponible aux fins de comparaison.
Valeur en dollars des revenus nets des pêcheurs autonomes, tirés des pêches	Valeur moyenne de 15 986 $ en (2004-2008)	**Résultat : 15 087 $ (2009) (données de l'Agence du revenu du Canada)**
Valeur en dollars des exportations canadiennes de poissons et de produits de la mer	Valeur de 2009 de 3,6 milliards de dollars basée sur certaines industries du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord	**Résultat : 4,1 milliards de dollars (2011) (données d'exportation, Statistique Canada)** Augmentation continue depuis les cinq dernières années.

Activité de programme	2010-2011	2011-2012				Alignement sur les enjeux pour le gouvernement du Canada
	Dépenses réelles	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*	
1.1 Gestion intégrée des ressources halieutiques	149,5	144,0	144,0	145,8	138,6	Forte croissance économique
1.2 Stratégies et gouvernance en matière de pêches	17,6	46,1	46,1	47,1	35,5	Forte croissance économique
1.3 Stratégies et gouvernance autochtones	113,9	111,4	111,4	106,8	104,9	Forte croissance économique
1.4 Programme	33,7	41,6	41,6	41,2	36,8	Forte croissance

d'aquaculture durable						économique
1.5 Santé des animaux aquatiques	6,2	5,9	5,9	6,1	6,3	Une économie innovatrice axée sur le savoir
1.6 Biotechnologie et génomique	3,1	3,0	3,0	3,9	3,4	Une économie innovatrice axée sur le savoir
1.7 Affaires internationales	13,3	15,9	15,9	15,9	14,8	Un Canada prospère grâce au commerce international
1.8 Gestion des voies navigables	4,7	5,2	5,2	7,5	5,4	Forte croissance économique
1.9 Aides à la navigation	17,3	22,3	22,3	24,6	20,6	Forte croissance économique
1.10 Services de déglaçage	17,0	17,0	17,0	17,2	23,0	Forte croissance économique
1.11 Ports pour petits bateaux	206,4	114,6	114,6	170,7	163,6	Forte croissance économique
1.12 Délimitation du territoire	7,1	6,4	6,4	5,5	5,4	Une économie innovatrice axée sur le savoir
Total	**589,8**	**533,3**	**533,3**	**592,4**	**558,4**	

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Résultat stratégique # 2 – Des écosystèmes aquatiques durables

(en millions de $)

Indicateur du rendement	Cible	Rendement de 2011-2012
Pourcentage de toutes les espèces aquatiques connues qui sont considérées comme étant *protégées*	Supérieur ou égal à l'année de référence de 2010 d'ici le 31 mars 2015	**Résultat : Aucun résultat puisque l'objectif est prévu pour le 31 mars 2015**
Indice cumulatif de la santé des écosystèmes aquatiques évaluant l'état des populations, la structure trophique et la diversité des espèces	Supérieur ou égal à l'année de référence de 2012 d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : Aucun résultat puisque l'objectif est prévu pour le 31 mars 2013.** Poursuite du travail pour établir une base de référence.

Activité de programme	2010-2011	2011-2012				Alignement sur les enjeux pour le gouvernement du Canada
	Dépenses réelles	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*	
2.1 Conformité et application de la Loi	111,2	109,9	109,9	114,2	116,3	Un environnement propre et sain
2.2 Programme de mise en valeur des salmonidés	30,0	30,1	30,1	31,0	30,2	Un environnement propre et sain
2.3 Gestion de l'habitat	61,3	58,5	58,5	67,9	61,6	Un environnement propre et sain
2.4 Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures	3,7	8,7	8,7	2,1	2,1	Un environnement propre et sain
2.5 Gestion des espèces en péril	24,8	27,0	27,0	28,5	26,2	Un environnement propre et sain
2.6 Services d'intervention environnementale	12,6	10,6	10,6	12,0	10,9	Un environnement propre et sain

2.7 Gestion intégrée des océans	47,2	38,8	38,8	39,3	38,7	Un environnement propre et sain
2.8 Espèces aquatiques envahissantes	11,5	11,0	11,0	11,3	11,5	Une économie innovatrice axée sur le savoir
Total	**302,3**	**294,6**	**294,6**	**306,3**	**297,5**	

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Résultat stratégique # 3 – Des eaux sécuritaires et sécurisées

(en millions de $)

Indicateur du rendement	Cible	Rendement de 2011-2012
Pourcentage du public canadien déclarant que le système de transport maritime du Canada est sécuritaire ou très sécuritaire	90 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : Données non disponibles** Les données devaient provenir d'un sondage de Transports Canada qui n'a pas été achevé. Un nouvel indicateur est en cours d'élaboration.
Pourcentage d'incidents de transport maritime canadiens et étrangers (p. ex. collision, échouement, heurt violent et dommages par les glaces) par rapport au total des déplacements de navires canadiens et étrangers dans les eaux canadiennes	Moins de 0,2 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 0,02 %** Maintien d'un faible taux d'incidents avec un nombre accru de mouvements de navires.

Activité de programme	2010-2011	2011-2012				Alignement sur les enjeux pour le gouvernement du Canada
	Dépenses réelles	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*	
3.1 Services de recherche et sauvetage	33,0	34,6	34,6	35,2	39,7	Un Canada sécuritaire et sécurisé
3.2 Services de communications et de trafic maritimes	47,5	45,1	45,1	45,7	47,0	Un Canada sécuritaire et sécurisé
3.3 Sécurité maritime	4,0	10,1	10,1	12,6	6,4	Un Canada sécuritaire et sécurisé
3.4 État de préparation opérationnelle de la flotte	461,6	420,9	425,0	466,4	416,9	Un Canada sécuritaire et sécurisé
3.5 État de préparation des actifs terrestres de la flotte	131,7	124,1	124,2	140,4	118,4	Un Canada sécuritaire et sécurisé
3.6 Collège de la Garde côtière canadienne	13,5	11,0	11,2	12,5	14,5	Un Canada sécuritaire et sécurisé
3.7 Produits et services hydrographiques	32,2	28,7	28,7	31,2	30,9	Une économie innovatrice axée sur le savoir
3.8 Prévisions océaniques	6,1	9,8	9,8	12,2	14,5	Une économie innovatrice axée sur le savoir
Total	**729,6**	**684,4**	**688,8**	**756,1**	**688,3**	

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Services internes

(en millions de $)

Activité de programme	2010-2011	2011-2012			
	Dépenses réelles	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
Services internes	371,2	310,4	310,4	370,2	336,7
Total	**371.2**	**310.4**	**310.4**	**370.2**	**336.7**

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
- Raison d'être et responsabilités
- Architecture des activités de programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Sommaire du rendement
- Stratégie fédérale de développement durable
- Profil des dépenses

Analyse des programmes par résultat stratégique
- Résultats et rendement
- Services internes
- Changements apportés à la structure du gouvernement

Renseignements supplémentaires
- Principales données financières et états financiers
- Tableaux

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement

Stratégie fédérale de développement durable

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

La Stratégie fédérale de développement durable décrit l'engagement du gouvernement du Canada à améliorer la transparence relativement à la prise de décisions concernant l'environnement en énonçant ses objectifs et ses cibles stratégiques clés en matière d'environnement. Pêches et Océans Canada s'assure que ces résultats sont pris en compte intégralement dans ses processus décisionnels. Le Ministère contribue aux thèmes suivants de la Stratégie fédérale de développement durable, indiqués à l'aide des identifiants visuels et des activités de programme présentés ci-dessous.

Thème III
Protéger la nature

- Activité de programme 1.1 - Gestion intégrée des ressources halieutiques
- Activité de programme 1.4 - Programme d'aquaculture durable
- Activité de programme 2.7 - Gestion intégrée des océans

Thème IV
Réduire l'empreinte environnementale - En commençant par le gourvernement

- Activité de programme Services internes

Pendant l'exercice 2011-2012, Pêches et Océans Canada a examiné les effets environnementaux des initiatives assujetties à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*. Le processus d'évaluation environnementale stratégique a permis d'établir que les initiatives du Ministère avaient, en général, des effets environnementaux positifs sur les objectifs et les cibles du thème III – Protéger la nature. Pour plus de renseignements sur les résultats des évaluations environnementales stratégiques, visiter le site Web de l'Évaluation environnementale stratégique du Ministère.

Pour plus d'information sur les activités de Pêches et Océans Canada à l'appui du développement durable et des évaluations environnementales stratégiques, visiter le site Web sur le développement durable du Ministère.

Pour plus d'information sur la Stratégique fédérale de développement durable, visiter le site Web d'Environnement Canada.

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers
Tableaux

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Profil des dépenses et budget des dépenses par crédit voté

Profil des dépenses

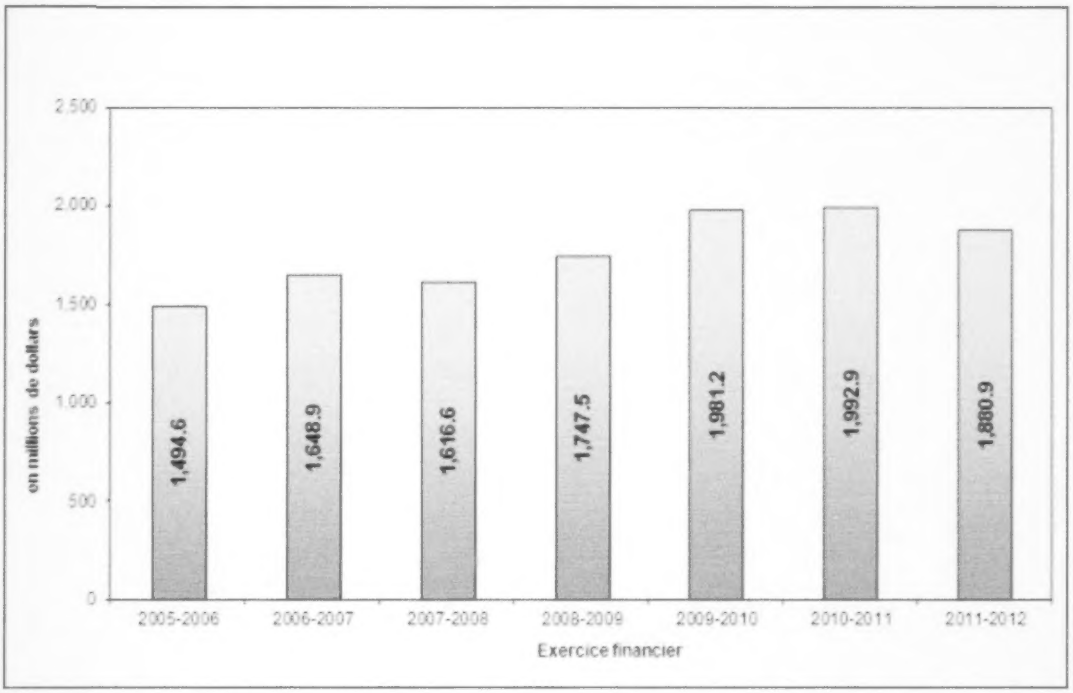

Autre format

Les dépenses réelles du Ministère pour 2011-2012 ont totalisé 1 880,9 millions de dollars. C'est une diminution de 6 % par rapport aux dépenses réelles totales pour 2010-2011 (1 992,9 millions de dollars).

Cette diminution est surtout attribuable à une baisse des autorisations totales approuvées par le Parlement dans le Budget principal des dépenses et dans le Budget supplémentaire des dépenses et affectées par le Conseil du Trésor. La réduction du financement provenant du Budget principal des dépenses visait des postes tels que la mise en œuvre des mesures de stimulation économique pour les Ports pour petits bateaux, la Garde côtière canadienne et le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux dont l'annonce avait été faite dans le Plan d'action économique.

D'autres réductions des dépenses en 2011-2012 sont attribuables à une augmentation nette des fonds reportés et à la redistribution prévisionnelle; à une réduction nette des articles gérés à même les ressources existantes du Ministère tels que les indemnités de départ et les fonds de négociation collective que le Ministère a dû assumer en 2010-2011 à cause des mandats spéciaux du gouverneur général et de divers fonds reportés

supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

et autres compensations.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour des renseignements sur les crédits organisationnels ou les dépenses législatives du Ministère, veuillez consulter les Comptes publics du Canada pour 2012 (volume II). Une version électronique des Comptes publics de 2012 se trouve sur le site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux.

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers
Tableaux

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement

Résultats et rendement

- Résultat Stratégique #1 - Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères
  - Activité de programme 1.1: Gestion intégrée des ressources halieutiques
    - Sous-activités de programme 1.1.1 : Pêches commerciales
    - Sous-activités de programme 1.1.2 : Pêches récréatives
    - Sous-activités de programme 1.1.3 : Le programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique
    - Sous-activités de programme 1.1.4 : Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques
  - Activité de programme 1.2 : Stratégies et gouvernance en matière de pêches
  - Activité de programme 1.3 : Stratégies et gouvernance autochtones
    - Sous-activités de programme 1.3.1 : Stratégie relative aux pêches autochtones
    - Sous-activités de programme 1.3.2 : Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques
    - Sous-activités de programme 1.3.3 : Stratégies et gouvernance
    - Sous-activités de programme 1.3.4 : Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique
    - Sous-activités de programme 1.3.5 : Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique
    - Sous-activités de programme 1.3.6 : Fonds autochtones pour les espèces en péril
  - Activité de programme 1.4: Programme d'aquaculture durable
    - Sous-activités de programme 1.4.1 : Réforme réglementaire de l'aquaculture
    - Sous-activités de programme 1.4.2 : Programme d'innovation en aquaculture et d'accès au marché
    - Sous-activités de programme 1.4.3 : Rapports sur la durabilité et la certification de l'aquaculture
    - Sous-activités de programme 1.4.4 : Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique
    - Sous-activités de programme 1.4.5 : Programme des sciences environnementales et biologiques de l'aquaculture
    - Sous-activités de programme 1.4.6 : Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture
    - Sous-activités de programme 1.4.7 : Programme de recherche sur la réglementation de l'aquaculture
  - Activité de programme 1.5 : Santé des animaux aquatiques
  - Activité de programme 1.6 : Biotechnologie et génomique
  - Activité de programme 1.7 : Affaires Internationales
  - Activité de programme 1.8 : Gestion des voies navigables
  - Activité de programme 1.9 : Aides à la navigation
  - Activité de programme 1.10 : Services de déglaçage
  - Activité de programme 1.11 : Ports pour petits bateaux

- Sous-activités de programme 1.11.1 : Exploitation et entretien des installations portuaires
- Sous-activités de programme 1.11.2 : Dessaisissement des ports non essentiels

- Activité de programme 1.12 : Délimitation du territoire

- Résultat Stratégique #2 - Des écosystèmes aquatiques durables
  - Activité de programme 2.1 : Conformité et application de la loi
    - Sous-activités de programme 2.1.1 : Éducation et intendance partagée
    - Sous-activités de programme 2.1.2 : Suivi, contrôle et surveillance
    - Sous-activités de programme 2.1.3 : Programme de restauration des ressources
    - Sous-activités de programme 2.1.4 : Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés
  - Activité de programme 2.2 : Programme de mise en valeur des salmonidés
    - Sous-activités de programme 2.2.1 : Installations du Programme de mise en valeur des salmonidés
    - Sous-activités de programme 2.2.2 : Programme de participation communautaire
    - Sous-activités de programme 2.2.3 :Programme de restauration des ressources
    - Sous-activités de programme 2.2.4 : Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés
  - Activité de programme 2.3 : Gestion de l'habitat
  - Activité de programme 2.4 : Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures
  - Activité de programme 2.5 : Gestion des espèces en péril
  - Activité de programme 2.6 : Services d'intervention environnementale
  - Activité de programme 2.7 : Gestion intégrée des océans
    - Sous-activités de programme 2.7.1 : Outils de conservation marine
    - Sous-activités de programme 2.7.2 : Évaluations des écosystèmes
  - Activité de programme 2.8 : Espèces aquatiques envahissantes

- Résultat Stratégique #3 - Des eaux sécuritaires et sécurisées
  - Activité de programme 3.1 : Services de recherche et sauvetage
    - Sous-activités de programme 3.1.1 : Coordination et intervention en recherche et sauvetage
    - Sous-activités de programme 3.1.2 : Garde côtière auxiliaire canadienne
  - Activité de programme 3.2 : Services de communications et de trafic maritimes
  - Activité de programme 3.3 : Sécurité maritime
  - Activité de programme 3.4 : État de préparation opérationnelle de la flotte
    - Sous-activités de programme 3.4.1 : Capacité opérationnelle de la flotte
    - Sous-activités de programme 3.4.2 : Maintenance de la flotte
    - Sous-activités de programme 3.4.3 : Acquisitions de la flotte
  - Activité de programme 3.5 : État de préparation des actifs terrestres de la flotte
  - Activité de programme 3.6 : Collège de la garde côtière canadienne
  - Activité de programme 3.7 : Produits et services hydrographiques
  - Activité de programme 3.8 : Prévisions océaniques

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Résultat stratégique # 1 – Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères

Description

Ce résultat stratégique met l'accent sur deux avantages durables à long terme pour les Canadiens :

- l'amélioration des bénéfices économiques associés aux secteurs maritimes et aux pêches du Canada;
- l'amélioration de la compétitivité des secteurs maritimes et des pêches du pays.

Nous mesurons les progrès accomplis dans l'atteinte de ce résultat stratégique en comparant la valeur monétaire du produit intérieur brut des secteurs maritimes et des pêches à une valeur cible. Pour la période de rapport actuelle, notre valeur cible est le produit intérieur brut que les secteurs maritimes et les pêches ont généré en 2009.

Pêches et Océans Canada prend grand soin d'utiliser les eaux canadiennes de manière durable et efficace en réalisant les douze activités de programme suivantes, ainsi que les sous-activités correspondantes, conçues pour assurer la prospérité et la compétitivité de nos secteurs maritimes et de nos pêches :

- Activité de programme 1.1 : Gestion intégrée des ressources halieutiques
  - Sous-activité de programme 1.1.1 : Pêches commerciales
  - Sous-activité de programme 1.1.2 : Pêches récréatives
  - Sous-activité de programme 1.1.3 : Programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique
  - Sous-activité de programme 1.1.4 : Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques
- Activité de programme 1.2 : Stratégies et gouvernance en matière des pêches
- Activité de programme 1.3 : Stratégies et gouvernance autochtones
  - Sous-activité de programme 1.3.1 : Stratégie relative aux pêches autochtones
  - Sous-activité de programme 1.3.2 : Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques
  - Sous-activité de programme 1.3.3 : Stratégies et gouvernance
  - Sous-activité de programme 1.3.4 : Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique
  - Sous-activité de programme 1.3.5 : Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique
  - Sous-activité de programme 1.3.6 : Fonds autochtone pour les espèces en péril
- Activité de programme 1.4 : Programme d'aquaculture durable
  - Sous-activité de programme 1.4.1 : Réforme réglementaire de l'aquaculture

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

- Sous-activité de programme 1.4.2 : Programme d'innovation en aquaculture et d'accès au marché
- Sous-activité de programme 1.4.3 : Rapports sur la durabilité et la certification de l'aquaculture
- Sous-activité de programme 1.4.4 : Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique
- Sous-activité de programme 1.4.5 : Programme des sciences environnementales et biologiques de l'aquaculture
- Sous-activité de programme 1.4.6 : Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture
- Sous-activité de programme 1.4.7 : Programme de recherche sur la réglementation de l'aquaculture

- Activité de programme 1.5 : Santé des animaux aquatiques
- Activité de programme 1.6 : Biotechnologie et génomique
- Activité de programme 1.7 : Affaires internationales
- Activité de programme 1.8 : Gestion des voies navigables
- Activité de programme 1.9 : Aides à la navigation
- Activité de programme 1.10 : Services de déglaçage
- Activité de programme 1.11 : Ports pour petits bateaux
  - Sous-activité de programme 1.11.1 : Exploitation et entretien des installations portuaires
  - Sous-activité de programme 1.11.2 : Dessaisissement des ports non essentiels
- Activité de programme 1.12 : Délimitation du territoire

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
533,3	592,4	558,4

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
2,127	2,014	-113

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs du rendement	Cible	Résultat obtenu
Prospérité économique des secteurs maritimes et des pêches	Valeur en dollars du produit intérieur brut (PIB) généré par les secteurs maritimes et les pêches	Valeur de 2009 basée sur certaines industries du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord	**Résultat : 39 milliards de dollars (2008) (système canadien de comptabilité nationale, Statistique Canada)** Analyse du rendement impossible à effectuer, puisque la valeur de 2009 n'est pas disponible aux fins de comparaison.
	Valeur en dollars des revenus nets des pêcheurs autonomes, tirées des pêches	Valeur moyenne de 15 986 $ (2004-2008)	**Résultat : 15 087 $ (2009) (données de l'Agence du revenu du Canada)**
	Valeur en dollars des exportations canadiennes de poissons et de produits de la mer	Valeur de 2009 de 3,6 milliards de dollars basée sur certaines industries du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord	**Résultat : 4,1 milliards de dollars (2011) (données d'exportation, Statistique Canada)** Augmentation continue depuis les cinq dernières années.

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
- Raison d'être et responsabilités
- Architecture des activités de programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Sommaire du rendement
- Stratégie fédérale de développement durable
- Profil des dépenses

Analyse des programmes par résultat stratégique
- Résultats et rendement
- Services internes
- Changements apportés à la structure du gouvernement

Renseignements supplémentaires
- Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Activité de programme 1.1 - Gestion intégrée des ressources halieutiques

Description

La Gestion intégrée des ressources halieutiques a pour rôle d'offrir des politiques, des programmes et des plans (comme les plans de gestion intégrée des pêches et les plans de conservation et de récolte, les plans de rétablissement, les stratégies de rétablissement et les plans d'action) en vertu de la *Loi sur les pêches* ou de la *Loi sur les espèces en péril*, ainsi que des règlements connexes, et ce, en consultation avec les groupes autochtones, les provinces, les territoires et l'industrie, dans le but de gérer, de protéger et de conserver les ressources halieutiques. Ce programme est nécessaire pour assurer la durabilité, ainsi que pour organiser la répartition et la distribution des ressources récoltables entre les parties qui en dépendent (Autochtones, pêcheurs commerciaux et sportifs). Reposant sur l'évaluation scientifique de l'état du poisson, des invertébrés et des mammifères marins, ce programme vise à procurer aux Canadiens des ressources halieutiques durables qui soutiendront une industrie diversifiée et viable sur le plan économique. Les navires de la Garde côtière canadienne (GCC) sont utilisés pour réaliser les évaluations scientifiques dans le cadre du programme. Le Secteur des politiques, le Programme de conformité et d'application de la loi, le Programme de mise en valeur des salmonidés, les programmes et la gouvernance autochtones, les programmes de gestion de l'habitat, de gestion des espèces en péril, de gestion intégrée des océans et des espèces aquatiques envahissantes, les programmes d'évaluation des écosystèmes de Pêches et Océans Canada, ainsi que l'expertise scientifique du Ministère, apportent une contribution essentielle à la réalisation de ce programme. Les divers volets du programme sont également coordonnés avec Environnement Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Santé Canada, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, ainsi que tous les gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
144,0	145,8	138,6

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
997	861	-136

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Les principaux stocks sont gérés dans les limites de conservation établies	Pourcentage des principaux stocks de poisson dont le taux ou le niveau de récolte est égal ou inférieur aux niveaux approuvés (p. ex., taux d'exploitation de référence, quota)	85 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 88 %** Pour 137 des 155 stocks, le niveau des captures respecte les plafonds approuvés ou est en deçà. L'une des méthodes utilisées pour équilibrer les 18 stocks (11 %) exploités au-delà des niveaux de capture approuvés est le rapprochement des quotas (c.-à-d. que la surpêche d'un stock au cours d'une année est déduite de la limite de capture établie pour l'année suivante).
Engagement des intervenants dans les processus décisionnels qui concernent la récolte.	Pourcentage des stocks principaux pour lesquels les intervenants ont la possibilité de participer au processus de planification des pêches.	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100%** Les intervenants ont pu participer pleinement à la collecte de renseignements sur 97 % des stocks (partiellement pour 3 %) et prendre part le plus possible au processus d'évaluation des stocks pour 83 % des stocks (partiellement pour 11 %). Aucun indicateur comparable en 2010.

Les programmes réalisés dans ce domaine relèvent de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD)

SFDD But	SFDD Indicateur de rendement	SFDD Cible	Résultat obtenu de la SFDD
Cible 7 : Ressources Biologiques La production durable de ressources biologiques et leur consommation sont conformes aux limites des écosystèmes	Pourcentage des principaux stocks de poissons dont le taux ou le niveau de récolte est égal ou inférieur aux niveaux approuvés*	Pêches durables : Améliorer la gestion et la conservation des principaux stocks (ministère responsable : Pêches et Océans Canada)	Pour 137 des 155 stocks (88 %), les niveaux de récolte sont égaux ou inférieurs aux niveaux approuvés en 2011. L'une des méthodes utilisées pour équilibrer les 18 stocks (11 %) exploités au-delà des niveaux de capture approuvés est le rapprochement des quotas (c.-à-d. que la surpêche d'un stock au cours d'une année est déduite de la limite de capture établie pour l'année suivante). Pour de plus amples renseignements, consulter le site Web des Indicateurs de durabilité environnementale canadiens.

* La formulation de cet indicateur de rendement a été modifiée en 2011-2012 afin de correspondre à l'indicateur de rendement du tableau de mesure du rendement ci-dessus.

Sommaire du rendement, analyse et leçons retenues

Priorité : Modernisation de la pêche

- Collaboration avec le secteur afin de comprendre les exigences commerciales et réglementaires qui touchent la traçabilité des produits, et d'y répondre, en mettant en œuvre la stratégie nationale sur la traçabilité du poisson et des produits de la mer en collaboration avec les provinces, les territoires et l'industrie.
  - *Autres programmes participants :* 1.2 Stratégies et gouvernance en matière de pêches; 1.7 Affaires Internationales
- Collaboration avec les pêcheurs afin de comprendre leurs besoins et de les aider à s'adapter aux conditions économiques changeantes, en :
  - leur donnant accès à 20,6 millions de dollars dans le cadre du Programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique;
  - affichant en ligne 55 décisions concernant la gestion des pêches en 2011 et 14 décisions au cours du premier trimestre de 2012;
  - modifiant la liste de contrôle des exportations pour permettre l'exportation du hareng rogué de la côte du Pacifique.
- Autorisation donnée aux pêcheurs commerciaux de panopes de diviser leurs quotas en dix blocs afin de faciliter les transferts.
- Stabilisation des attributions en continuant de respecter les obligations à l'égard de

la Commission internationale du flétan du Pacifique et en appuyant l'élaboration d'ententes d'attribution à long terme pour le flétan du Pacifique.
- Soutien des efforts généraux visant à combattre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée en renforçant la surveillance et en fournissant de l'imagerie par satellite dans les efforts multilatéraux coordonnés et en travaillant continuellement avec la Commission des poissons anadromes du Pacifique Nord et le ministère de la Justice.
    - *Autres programmes participants :* 1.7 Affaires internationales

Priorité : Intensifier l'engagement et les partenariats importants — Amélioration de la qualité de l'engagement pris auprès de l'industrie de la pêche, des organisations non gouvernementales, des organisations autochtones et des groupes de pêche récréative au sujet de la gestion des ressources en organisant des réunions des comités consultatifs et des groupes de travail connexes du secteur et en y participant.

- *Leçons retenues :* Certains comités devront peut-être organiser des réunions distinctes avec les groupes autochtones pour accroître la participation des organisations autochtones.

Priorité : Réagir aux changements au niveau des écosystèmes

- Soutien du développement d'activités de pêche commerciale et émergente dans le Nord en contribuant à la recherche scientifique halieutique côtière en collaboration avec le gouvernement du Nunavut et en menant des recherches hauturières sur le turbot et la crevette. Mise en place de cadres stratégiques pour les pêches maritimes commerciales au Nunavut.
- Utilisation de données scientifiques sur les changements climatiques pour éclairer la prise de décisions en créant des liens entre les données sur les changements climatiques dans les Plans de gestion intégrée des pêches et les travaux entrepris dans le cadre du Programme des services d'adaptation aux changements climatiques en milieu aquatique, en ajoutant deux questions liées aux changements climatiques à la liste de contrôle sur les pêches et en approuvant les propositions de 12 outils d'adaptation et 23 propositions sur la compréhension des répercussions qui augmenteront la base de connaissances sur les changements climatiques.
    - Les « outils d'adaptation » et la « compréhension des répercussions » renvoient aux deux enveloppes budgétaires du programme des services d'adaptation aux changements climatiques en milieu aquatique du Secteur des Sciences.
    - Le fonds concurrentiel concernant les « outils d'adaptation » appuiera le développement et l'application directe du savoir scientifique en vue de mettre au point des « outils » appliqués qui seront utilisés par les secteurs de programme de Pêches et Océans Canada afin d'intégrer des aspects liés aux changements climatiques dans le processus décisionnel, l'élaboration des politiques et la planification. En 2012-2013, le Ministère financera sept de ces projets.
    - L'objectif du fonds concurrentiel lié à la « compréhension des répercussions du changement climatique sur les océans et les eaux intérieures du Canada » est d'accroître la base de connaissances scientifiques et technologiques dans les secteurs prioritaires désignés. En 2012-2013, Pêches et Océans Canada financera 23 projets scientifiques, pendant un an, à l'aide de l'enveloppe du fonds concurrentiel lié à la « compréhension des répercussions ». Ces projets cherchent à établir la base de connaissances scientifiques destinée à soutenir les futurs efforts du Ministère concernant l'adaptation aux changements climatiques.

Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques : Élaboration d'une stratégie de mesure du rendement avec les partenaires du Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques, collaboration avec le gouvernement du Nunavut pour déterminer une voie à suivre afin d'offrir des fonctions de programme et extension des limites d'interdiction dans 52 zones de récolte.

- Pour éliminer les risques et relever les défis du programme, les ministères partenaires du Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques (Agence canadienne d'inspection des aliments, Pêches et Océans Canada et Environnement Canada) ont évalué les risques du programme et dressé une liste d'options pour la conception de programme. Cette évaluation des risques a servi à élaborer la stratégie de mesure du rendement du programme. Les ministères partenaires ont centré leurs efforts sur les stratégies de réduction des risques pour diriger les activités et les ressources du programme dans les secteurs qui présentent le plus de risque. Les principales activités récentes ont permis également de régler les questions relatives au risque d'accessibilité au marché à la suite de la vérification de la United States Food and Drug Administration. Ces questions visaient l'extension des limites d'interdiction dans les secteurs de récolte adjacents aux usines de traitement des eaux usées (selon un avis scientifique de Santé Canada) et la poursuite de la mise en œuvre des Plans de gestion sous condition dans les secteurs contaminés par intermittence par les usines locales de traitement des eaux usées.

Réglementation des mammifères marins : Modification des règlements afin de permettre la réglementation des activités nuisibles liées aux interactions entre les humains et les mammifères marins et publication des modifications dans la Partie I de la *Gazette du Canada*.

Politique de conservation des cétacés[1] : Élaboration de lignes directrices opérationnelles pour la conservation des cétacés, offrant une orientation nationale claire sur la façon dont les activités non liées à la récolte (p. ex., observation des baleines, enchevêtrements) sont menées pour réduire les répercussions sur les cétacés. Ces lignes directrices sont établies suivant l'approche de précaution.

Cadre décisionnel pour les pêches intégrant l'approche de précaution : Établissement de points de référence scientifiques pour les stocks de poissons commerciaux afin de soutenir le cadre, y compris les points de référence limite pour le sébaste et la plie canadienne.

Commission d'enquête sur le déclin des populations de saumon rouge du fleuve Fraser : Poursuite du soutien apporté aux travaux de la Commission sous forme de collecte de documents pertinents et d'offre de témoins.

Évaluation de programme... Une évaluation de l'activité de programme Gestion intégrée des ressources halieutiques a été menée en 2011-2012. Le rapport est disponible à l'adresse suivante : Évaluation de l'activité de programme Gestion intégrée des ressources halieutiques.

En 2011-2012, l'activité de programme Gestion intégrée des ressources halieutiques a été offerte au moyen de quatre sous-activités, comme l'indique l'Architecture des activités de programme :

- Sous-activité de programme 1.1.1 : Pêches commerciales
- Sous-activité de programme 1.1.2 : Pêches récréatives
- Sous-activité de programme 1.1.3 : Programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique
- Sous-activité de programme 1.1.4 : Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques

Notes de bas de page

1 L'ordre scientifique des *cétacés* comprend les baleines, les dauphins et les marsouins.

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
- Raison d'être et responsabilités
- Architecture des activités de programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Sommaire du rendement
- Stratégie fédérale de développement durable
- Profil des dépenses

Analyse des programmes par résultat stratégique
- Résultats et rendement
- Services internes
- Changements apportés à la structure du gouvernement

Renseignements supplémentaires
- Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 1.1.1 – Pêches commerciales

Description

La pêche commerciale est une industrie importante au Canada : en 2008, elle représentait une valeur au débarquement de près de 1,9 milliard de dollars. Ce programme réunit les commentaires des autres secteurs de programmes connexes de Pêches et Océans Canada (Sciences, Politiques, Conservation et protection, Programmes et gouvernance autochtones, Affaires internationales, Aquaculture), des autres paliers de gouvernement (provinces, territoires et municipalités), des autres ministères et des intervenants afin d'établir et de mettre en œuvre des plans de pêche (Plans de gestion intégrée des pêches, Plans de conservation et de récolte, etc.) pour les pêches. En vertu de la *Loi sur les pêches* et de la *Loi sur les espèces en péril*, ces plans intègrent des objectifs de conservation et de gestion ainsi que des objectifs scientifiques, et décrivent les mesures requises pour conserver et gérer les ressources halieutiques. La répartition des ressources entre les groupes d'utilisateurs et les secteurs de flottille représente un aspect important de la gestion des ressources. Les pêches sont gérées au moyen de quotas attribués à des secteurs de flottille entiers qui pêchent de façon concurrentielle, ou au moyen d'allocations accordées à des entreprises ou à des individus. Le contrôle des efforts dans le domaine des pêches commerciales s'effectue au moyen des permis, de la surveillance des quotas et de la mise en œuvre de mesures de gestion afin de limiter certains phénomènes, comme l'échappée, les prises accessoires, les zones de pêche, etc. Le programme comprend également l'intégration de consultations des partenaires de cogestion prévus dans la loi, ainsi que l'intégration de la pêche récréative et de la pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles. La mise en œuvre de ce programme repose sur la contribution intégrale de nombreux programmes du Ministère. Comme pour son parent, la Gestion intégrée des ressources halieutiques, ce programme bénéficie de l'évaluation scientifique sur l'état du poisson, des invertébrés et des mammifères marins.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
115,8	118,0	113,6

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
L'industrie de la pêche commerciale est stable et durable sur le plan économique	Valeur au débarquement des pêches commerciales	5 milliards de dollars d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 1,628 milliard de dollars (valeur de 2010)** Cette cible est en cours de révision.
Plans de gestion intégrée des pêches	Pourcentage des stocks principaux visés par des plans de gestion intégrée des pêches	65 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 55,5 %** 86 stocks sur 155 sont inclus dans les plans actuels, ce qui représente une augmentation de 50 % en 2010 (68 sur 136). Actuellement, les plans de 31 stocks (2 %) sont obsolètes.
Avis scientifique sur l'état des stocks	Nombre de stocks de poisson pour lesquels des avis scientifiques sont fournis	Maintien de la moyenne quinquennale (2007-2012) d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 116** Légère diminution par rapport à la valeur de 2010-2011, mais demeure au-delà de la moyenne quinquennale.

La sous-activité Pêches commerciales fait partie de l'activité de programme Gestion intégrée des ressources halieutiques.

Évaluation de programme... La sous-activité Pêches commerciales a été analysée dans le cadre de l'évaluation de l'activité de programme Gestion intégrée des ressources halieutiques menée en 2011-2012. Le rapport est disponible à l'adresse suivante : Évaluation de l'activité de programme Gestion intégrée des ressources halieutiques.

Last Modified: NaN-NaN-NaN
Haut de la page
Avis importants

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 1.1.2 – Pêche récréative

Description

La pêche récréative est une activité importante au Canada, puisqu'on estime que 3,2 millions de pêcheurs y participent chaque année, injectant ainsi directement et indirectement 7,5 milliards de dollars dans les économies locales du pays. En vertu de la *Loi sur les pêches* et de la *Loi sur les espèces en péril*, l'ensemble complexe de responsabilités de législation, de gestion et de coordination de la pêche récréative à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale a évolué au fil du temps. Le Programme des pêches récréatives est régi par des politiques, comme le Cadre opérationnel pour les pêches récréatives au Canada, le Cadre stratégique pour les pêches de l'Atlantique, les nouvelles orientations pour le Pacifique et la vision de la pêche récréative en Colombie-Britannique. Le programme de gestion des pêches récréatives met l'accent sur le partenariat, la participation des citoyens et la gérance communautaire, ainsi que sur la promotion de la sensibilisation du public en matière de conservation et d'utilisation durable des ressources halieutiques. Les gestionnaires des pêches récréatives contribuent également de façon importante à l'élaboration des Plans de gestion intégrée des pêches et veillent à ce que les intérêts des pêches récréatives soient pris en considération dans les décisions concernant la répartition des ressources. Ce programme consiste à gérer les Prix nationaux des pêches récréatives qui reconnaissent les réalisations de cinq récipiendaires ou moins ayant offert bénévolement leur temps, leurs connaissances, leur enthousiasme et leurs services afin d'améliorer la pêche récréative, et ayant contribué de manière importante à la pêche récréative au Canada, dans le cadre d'un projet unique ou pendant plusieurs années. Le Secteur des politiques, les programmes de conformité et d'application de la loi, de gestion de l'habitat, de gestion des espèces en péril, des espèces aquatiques envahissantes et d'évaluation des écosystèmes de Pêches et Océans Canada, ainsi que l'expertise scientifique du Ministère, apportent une contribution essentielle à la réalisation de ce programme.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
5,9	5,4	3,1

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
La pêche récréative représente une utilisation précieuse des ressources halieutiques sur les plans social et économique	Valeur de la pêche récréative	7,5 milliards de dollars d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 8,3 milliards (valeur de 2010)** 5,8 milliards de dollars en investissements et en achats importants de biens durables liés à la pêche récréative, ainsi que 2,5 milliards de dollars en dépenses directes liées à la pêche récréative. Près de 3,3 millions de pêcheurs adultes ont pris part à des activités de pêche récréative au Canada.
Les pêcheurs récréatifs doivent partager la gérance de la conservation et de la mise en valeur des ressources	Pourcentage des nominations au Prix national de la pêche récréative qui répondent à tous les critères d'évaluation	70 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100 % (Prix de 2012)** On a reçu moins de nouvelles candidatures qu'au cours des années précédentes.
Évaluation et prise en compte des candidatures pour les prix nationaux des pêches récréatives	Pourcentage des prix nationaux des pêches récréatives évalués par rapport au total de candidatures reçues	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100 % (Prix de 2012)**

La sous-activité Pêche récréative fait partie de l'activité de programme Gestion intégrée des ressources halieutiques.

Évaluation de programme... La sous-activité Pêche récréative a été analysée dans le cadre de l'évaluation de l'activité de programme Gestion intégrée des ressources halieutiques menée en 2011-2012. Le rapport est disponible à l'adresse suivante : Évaluation de l'activité de programme Gestion intégrée des ressources halieutiques.

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 1.1.3 – Programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique

Description

Le Programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique est un programme de contribution conçu pour soutenir les efforts de l'industrie et améliorer la prospérité économique et la durabilité à long terme de l'ensemble des zones de pêche du homard. Le financement de 50 millions de dollars du programme a été attribué aux zones de pêche du homard pour élaborer et mettre en œuvre des plans de durabilité. Ces plans de durabilité aideront le secteur canadien de la pêche au homard à se restructurer afin de répondre aux nouvelles préférences du marché mondial et à mettre en œuvre des mesures de conservation solides qui maintiennent et augmentent les stocks de homard, réduisent les effets sur l'écosystème, améliorent la surveillance des prises et la production de rapports sur les pêches. En 2008, la valeur des débarquements de homards au Canada se chiffrait à 600 millions de dollars. Le programme se poursuit jusqu'au 31 mars 2014. L'expertise scientifique de Pêches et Océans Canada apporte une contribution essentielle à la mise en œuvre de ce programme.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
21,1	21,1	21,1

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Les intervenants des zones de pêche au homard participent au Programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique	Pourcentage des zones de pêche au homard qui présentent des propositions de financement par rapport au nombre total de zones de pêche au homard	25 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 83 %** 32 propositions de financement retenues pour 34 des 41 zones de pêche du homard.
Plans de durabilité	Nombre de plans de durabilité		**Résultat : 17** La cible ne sera pas atteinte parce

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

		20 d'ici le 31 mars 2012	que certaines zones de pêche du homard ont soumis des plans de durabilité conjoints (p. ex., le plan de T.-N.-L. couvre les zones 3 à 14). Chaque plan de durabilité peut inclure plusieurs propositions de financement. *Leçon retenue :* Il faut revoir la cible pour tenir compte des plans de durabilité conjoints.

La sous-activité Programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique fait partie de l'activité de programme Gestion intégrée des ressources halieutiques.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
- Raison d'être et responsabilités
- Architecture des activités de programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Sommaire du rendement
- Stratégie fédérale de développement durable
- Profil des dépenses

Analyse des programmes par résultat stratégique
- Résultats et rendement
- Services internes
- Changements apportés à la structure du gouvernement

Renseignements supplémentaires
- Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 1.1.4 – Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques

Description

Les activités de la pêche commerciale offrent au Ministère une occasion importante et unique d'obtenir des données scientifiques sur les pêches pour ce qui est de l'abondance et de la répartition des ressources halieutiques. Dans le cadre des activités scientifiques collaboratives menées avec l'industrie de la pêche dans l'Atlantique, le Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques permet de recueillir ces données et d'améliorer les activités d'évaluation des principaux stocks tout en alimentant la base de connaissances qui appuie la prise de décisions en matière de gestion des ressources. Les initiatives menées conjointement avec l'industrie de la pêche de l'Atlantique sont revues annuellement pour veiller à ce que les projets correspondent aux priorités des sciences halieutiques et aux exigences en matière de conservation.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
1,3	1,3	0,8

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Pêches et Océans Canada collabore avec l'industrie de la pêche dans l'Atlantique afin de produire des données scientifiques sur l'abondance et la distribution des ressources halieutiques	Mesure dans laquelle le programme est adopté par l'industrie de la pêche de l'Atlantique, en pourcentage du financement du programme de collaboration utilisé	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100 %**
Projets de recherche scientifique sur les ressources halieutiques	Pourcentage des projets de recherche achevés par rapport au nombre de projets prévus	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100 %**

La sous-activité Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques fait partie de l'activité de programme Gestion intégrée des ressources halieutiques.

Évaluation de programme... La sous-activité Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques a été analysée dans le cadre de l'évaluation de l'activité de programme Gestion intégrée des ressources halieutiques menée en 2011-2012. Le rapport est disponible à l'adresse suivante : Évaluation de l'activité de programme Gestion intégrée des ressources halieutiques.

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Activité de programme 1.2 - Stratégies et gouvernance en matière de pêches

Description

Ce programme guide la coordination, l'élaboration et la mise en œuvre des plans, des politiques, des outils et des mécanismes nécessaires, déterminés en fonction des processus d'engagement et des examens de politiques, afin de soutenir un secteur des pêches robuste et diversifié qui est à la fois concurrentiel, prospère et durable. Ces travaux sont menés en collaboration avec les autres directions du Secteur de la gestion des écosystèmes et des pêches, ainsi que du Secteur des océans et des sciences de Pêches et Océans Canada. Il procure à la haute direction à l'échelle nationale, et notamment au ministre, un cadre de vision, de politique et de gouvernance global et unique pour guider et appuyer les prises de décisions touchant les ressources halieutiques. Ces travaux visent à établir un régime moderne de gouvernance des pêches qui est à la fois responsable, prévisible et transparent à l'égard des personnes auxquelles il s'applique, tout en respectant les droits ancestraux et issus de traités et en favorisant la durabilité à long terme et la prospérité économique. Ce programme comprend également la planification de toutes les activités, des ressources humaines et des efforts ministériels connexes. On peut également faire appel, dans le cadre de ce programme, à des subventions ou des contributions pour appuyer les efforts ministériels de recherche, de développement, de gestion et de promotion des dossiers relatifs aux pêches et aux océans.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
46,1	47,1	35,5

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
211	243	32

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
La gestion des pêches répond efficacement aux forces économiques et aux objectifs de conservation qui ont une incidence sur les pêches	Pourcentage des plans de gestion intégrée des pêches dans lesquels des outils du Cadre pour	20 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 31 % (2010)**

	la pêche durable sont mis en œuvre		
Consultations transparentes et axées sur la collaboration afin d'améliorer la gouvernance dans toutes les pêches	Pourcentage des processus de consultation et de participation concernant la gestion des pêches qui ont été rendus publics et consignés	80 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 0 %; Élaboration d'une politique** Élaboration de la politique soutenant l'amélioration de la transparence du processus de consultation. *Leçon apprise :* Les données de cet indicateur et la cible ont été établis en fonction des plans visant à mettre à l'essai un outil de gestion des consultations qui a par la suite été jugé non convenable et donc non mis en œuvre. Pour cette raison, les données sur les résultats ne sont pas disponibles.
Améliorer la stabilité, la transparence et la prévisibilité de la gestion des pêches	Pourcentage des stocks principaux (Atlantique et Pacifique) visés par des ententes de partage stables	75% d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 99 %** Entente modifiée de répartition du flétan de l'Atlantique du Pacifique à la suite d'une décision ministérielle. Toutes les autres ententes de partage sont demeurées inchangées.
Délivrance des certificats de capture	Pourcentage de certificats de captures délivrés conformément à la norme de service.	80 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 99,5 %** Délivrance de 12 903 certificats de capture, dont 12 844 conformément à la norme de service.
Listes de vérification* des pêches des principaux stocks achevées	Pourcentage des listes de vérification des pêches achevées pour les stocks principaux sur une base annuelle	90 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 99,5 %** Réception de 148 listes de vérification sur 155. Les sept autres listes de contrôle ont été reportées en raison de priorités régionales urgentes. On devrait les recevoir sous peu.
Produits de gestion des activités (rapports des activités sectorielles et de planification des ressources humaines, rapports financiers de la Structure de la gestion, des ressources et des résultats et de la Gestion de l'information, et demandes des ressources humaines)	Pourcentage des activités et des produits nécessaires terminés	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100 %**

* La liste de vérification des pêches est un outil de surveillance qualitative interne permettant de mesurer les progrès que le Ministère a réalisés en ce qui a trait à l'augmentation de la capacité de durabilité globale des principaux stocks de poisson. Elle permet de recueillir de l'information sur la biodiversité, la conservation et la protection, la gouvernance, l'habitat et les écosystèmes, les outils de récolte, les stocks, l'évaluation des stocks et l'état du stock global de poisson.

Sommaire du rendement, analyse et leçons retenues

Modernisation de la politique sur les pêches : Soutien des efforts du Ministère visant à moderniser son régime de gestion des pêches (Priorité : *Modernisation de la pêche*), notamment :

- Collaboration avec les pêcheurs afin de comprendre leurs exigences en vue de s'adapter aux conditions économiques changeantes, en mettant à jour le système d'avis et d'attestation et les formulaires connexes, ainsi qu'en menant des consultations et en produisant des rapports sur ces dernières.
- Rédaction de l'ébauche d'un cadre stratégique pour le renouvellement du régime des droits de permis (à finaliser en 2012-2013, dès que l'analyse juridique sera terminée).
- Autorisation donnée aux pêcheurs commerciaux de panopes de diviser leurs quotas

en dix blocs afin de faciliter les transferts.
- Poursuite de l'élaboration du Cadre pour la pêche durable et début de la mise en œuvre de la politique dans les pêches principales. Début de l'élaboration d'autres outils afin d'appliquer le Cadre pour la pêche durable.
- Augmentation de la stabilité, de la transparence et de la prévisibilité de la gestion des pêches en :
    - délivrant 220 permis dans le cadre de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction tout en maintenant la norme de service à 100 %;
    - préparant des plans de travail pour le processus de modification réglementaire et les autres processus industriels relatifs aux journaux de bord et aux étiquettes de façon à ce que l'industrie puisse assumer la responsabilité de l'approvisionnement et du coût des étiquettes.
- Modifications des dispositions sur l'habitat et l'application de la *Loi sur les pêches*, notamment du règlement sur le contrôle des espèces aquatiques envahissantes et les pouvoirs d'accorder des allocations de pêche dans le cadre d'ententes.

Accès aux marchés internationaux : Soutien des efforts du Ministère grâce aux mesures suivantes :

- Soutien au secteur canadien du poisson et des produits de la mer afin de lui permettre de respecter les exigences d'accès au marché concernant l'écocertification en fournissant et en vérifiant l'information scientifique et sur la gestion des pêches, et en veillant à ce que ce secteur dispose du soutien dont il a besoin pour répondre aux exigences de certification. Vingt pêches au Canada ont reçu la certification du Marine Stewardship Council et cinq sont en cours d'évaluation.
- Soutien de l'élaboration de règles de contrôle des prises et d'autres exigences nécessaires pour obtenir la certification du Marine Stewardship Council et obtention de l'approbation pour l'espadon, les espèces de saumon du Pacifique et l'aiguillat commun (Pacifique) (*Priorité : Modernisation de la pêche*).
- Certification attestant que les exportateurs canadiens de poissons et de produits de la mer respectent les règlements internationaux concernant la pêche illicite, non déclarée et non réglementée par l'entremise du Programme de certification des captures. Sur les 12 903 certificats de capture délivrés en 2011-2012, 99,5 % respectaient les normes de service.

Cadre pour la pêche durable : Élaboration d'une politique nationale provisoire sur les prises accessoires, comprenant les principes, la portée, les objectifs et la définition universellement acceptée de prise accessoire, et consultations menées à l'externe sur ce projet.

Cadre d'évaluation des risques écologiques des zones benthiques sensibles : Élaboration d'un cadre provisoire d'évaluation des risques écologiques à appliquer à certaines pêches importantes et consultations menées à l'externe sur ce projet.

Politique de délivrance des permis : Amélioration de la politique de délivrance des permis pour aider les pêcheurs à accroître l'efficacité de leur entreprise, à réduire les coûts des intrants et à prospérer. En 2011-2012, le programme a :

- rédigé une politique renouvelant le règlement sur le paiement de droits de permis par versements échelonnés pour améliorer la capacité des titulaires de permis à gérer les paiements des droits (à finaliser en 2012-2013, dès que l'analyse juridique sera terminée) (*Priorité : Rationaliser et simplifier les politiques, les opérations et les procédures*).
- élaboré des lignes directrices opérationnelles pour la mise en œuvre de la décision *Saulnier*.
- envisagé l'établissement d'un registre des quotas à l'appui de l'utilisation de quotas en tant que garanties de prêt, mais a conclu que cette initiative n'était pas compatible avec l'orientation stratégique actuelle.
- élargi le Système d'avis et d'attestation à la pêche hauturière dans l'Atlantique et à la pêche dans le Pacifique en mettant à jour le système et les formulaires

connexes.

- *Leçon retenue :* Les ressources étaient insuffisantes pour que l'on puisse examiner comme prévu le caractère applicable des politiques sur les pêches de l'Atlantique dans le contexte des pêches émergentes du Nunavut. Les travaux relatifs à la politique concernant les enjeux du Nunavut sont inclus dans la Stratégie pour le Nord.

Stratégie nationale sur la traçabilité du poisson et des fruits de mer : Mise en œuvre de la Stratégie nationale sur la traçabilité du poisson et des fruits de mer sous l'autorité du Conseil canadien des ministres des pêches et de l'aquaculture.

- Collaboration avec le secteur afin de comprendre les exigences commerciales et réglementaires qui touchent la traçabilité des produits, et d'y répondre, en mettant en œuvre la stratégie nationale sur la traçabilité du poisson et des fruits de mer en collaboration avec les provinces, les territoires et l'industrie.(*Priorité : Modernisation de la pêche*).
  - *Autres programmes participants :* 1.1 Gestion intégrée des ressources halieutiques; 1.7 Affaires internationales

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Activité de programme 1.3 – Stratégies et gouvernance autochtones

Description

Ce programme fournit des conseils stratégiques au sujet des questions concernant les pêches autochtones, vise à négocier des ententes au sujet de la gestion des pêches autochtones, intègre les ententes dans les cadres de gestion globaux et fournit des conseils au sujet des revendications territoriales et de l'autonomie gouvernementale. Ce programme est nécessaire pour établir des relations solides et stables avec des groupes autochtones, promouvoir et favoriser les droits autochtones et découlant de traités dans la formulation et la mise en œuvre de politiques, de programmes et de plans de gestion des pêches en vue de donner suite aux responsabilités fiduciaires et de promouvoir des possibilités économiques liées aux pêches pour les collectivités autochtones. La mise en œuvre de tous les programmes par la Direction générale des politiques et gouvernance autochtones repose sur les liens qu'elle encourage avec les autres programmes du Secteur de la gestion des écosystèmes et des pêches, ainsi que sur l'expertise et l'expérience de la gestion des pêches et de l'aquaculture de Pêches et Océans Canada. Ce programme est nécessaire afin d'établir des relations stables et étroites avec les groupes autochtones, de promouvoir et de favoriser les droits des Autochtones et les droits issus de traités au moment de formuler et de mettre en œuvre les politiques, les programmes et les plans de gestion des pêches afin de s'acquitter de ses responsabilités de fiduciaire envers les communautés autochtones et de favoriser leurs possibilités économiques relatives à la pêche. Une approche proactive encadre également la relation entre le programme et les groupes autochtones; elle cherche à aider les peuples autochtones à acquérir la capacité de participer plus efficacement aux processus pluripartites de gestion des ressources aquatiques et des océans, ainsi qu'à renforcer leurs capacités pour tirer profit des occasions de participer au développement des pêches commerciales et de l'aquaculture.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
111,4	106,8	104,9

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
116	131	15

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu

Les communautés autochtones ont la capacité de participer à la gestion des ressources aquatiques et des océans	Pourcentage de groupes autochtones admissibles en vertu d'une relation ou d'une entente de cogestion	98 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100%** *Leçon retenue :* En mesure d'établir des réalisations attendues et des indices de rendement plus clairs avec le nouveau modèle d'accord de contribution. Le personnel régional et les partenaires autochtones ont été formés à la mise en œuvre des programmes avant le début de l'année, ce qui permet aux groupes de produire des rapports dans des délais plus courts.
Les collectivités autochtones participent activement aux pêches commerciales intégrées	Nombre de groupes autochtones participant à des pêches commerciales communautaires	105 d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 105**

Sommaire du rendement, analyse et leçons retenues

Priorité : Modernisation de la pêche — Poursuite du développement de la cogestion du saumon en vertu de l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique et en collaboration avec les Premières Nations et les intervenants.

Priorité : **Intensifier l'engagement et les partenariats importants**

- Participation aux réunions, conseils et commentaires dans le but de soutenir le renouvellement du cadre de consultation ministériel, particulièrement le volet touchant les Autochtones.
- Organisation du tout premier Forum national des pêches autochtones, au cours duquel ont été définis les intérêts communs des groupes autochtones, de l'industrie et du gouvernement en matière de pêche commerciale et d'aquaculture.

Traités sur les pêches — Élaboration de stratégies et d'approches concernant la participation des Autochtones aux pêches dans le cadre de traités : élaboration et approbation du mandat pour le Nord, élaboration du mandat découlant du traité de l'Atlantique, poursuite de la participation aux négociations avec les Innus du Labrador et prestation de conseils dans ces négociations, et début de l'élaboration du mandat pour les Innus du Québec.

- Négociations avec les Premières Nations concernant les traités (*Priorité : Intensifier l'engagement et les partenariats importants*).

Cadre de contrôle de gestion pour la mise en œuvre des traités — Établissement d'un cadre provisoire de contrôle de la gestion afin de renforcer la durabilité opérationnelle des obligations de Pêches et Océans Canada en vertu des traités.

- Regroupement des obligations ministérielles liées aux traités conclus dans un cadre provisoire de contrôle de la gestion et élaboration d'approches ministérielles concernant les relations avec les Autochtones (*Priorité : Rationaliser et simplifier les politiques, les opérations et les procédures*).

Cadre des programmes autochtones — Poursuite de l'élaboration du cadre de travail qui sera utilisé par le Ministère dans la gestion à long terme des relations avec les groupes autochtones et tenue d'ateliers pour examiner ce cadre.

Cadre de gestion intégrée de la contribution des Autochtones — Début de l'élaboration des normes de service, mise à jour des 20 indicateurs de rendement connexes, publication de la version 2.0 du modèle d'accord de contribution commun et de l'outil d'évaluation de la capacité des bénéficiaires, et rédaction des guides de l'utilisateur.

En 2011-2012, l'activité de programme Stratégies et gouvernance autochtones a été offerte au moyen de six sous-activités, comme l'indique l'Architecture des activités de

programme :

- Sous-activité de programme 1.3.1 : Stratégie relative aux pêches autochtones
- Sous-activité de programme 1.3.2 : Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques
- Sous-activité de programme 1.3.3 : Stratégies et gouvernance
- Sous-activité de programme 1.3.4 : Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique
- Sous-activité de programme 1.3.5 : Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique
- Sous-activité de programme 1.3.6 : Fonds autochtone pour les espèces en péril

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 1.3.1 - Stratégie relative aux pêches autochtones

Description

La Stratégie relative aux pêches autochtones est un programme de contribution qui relève du Cadre de gestion intégrée de la contribution des Autochtones. L'un des objectifs généraux de ce cadre est d'aider les organisations autochtones à améliorer leur capacité à participer plus efficacement aux processus pluripartites de gestion des ressources aquatiques et océaniques. La Stratégie relative aux pêches autochtones encourage et permet l'établissement de relations avec les peuples autochtones, fournit un mécanisme permettant à Pêches et Océans Canada de respecter ses obligations juridiques et favorise une gestion stable et ordonnée des pêches au profit de tous les Canadiens. La Stratégie relative aux pêches autochtones s'applique précisément dans les cas où le Ministère gère la pêche et où des accords de revendications territoriales n'ont pas déjà donné lieu à la mise en place de cadres de gestion des pêches, et elle procure le cadre devant donner accès à la pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles, conformément à la décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire *Sa Majesté la Reine c. Sparrow* (1990). Par l'intermédiaire d'ententes de pêche globales et d'ententes de financement de projets, qui décrivent les modalités de la pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles (p. ex., rôles de gestion, administration, surveillance et application de la loi, initiatives d'éducation et de sensibilisation) et qui sont négociées entre Pêches et Océans Canada et les organisations autochtones, d'autres objectifs plus généraux du programme sont atteints, notamment : fournir aux groupes autochtones l'occasion de participer à la gestion de leurs pêches, ce qui améliorerait leurs compétences et capacités à gérer les pêches; contribuer à la viabilité économique des collectivités autochtones par l'entremise des activités liées aux pêches; fournir une base à l'élaboration de traités et d'ententes sur l'autonomie gouvernementale.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
33,1	28,0	30,3

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Les communautés autochtones ont la possibilité de participer à la gestion de leurs propres pêches à des fins alimentaires, sociales et rituelles.	Nombre d'organes administratifs de pêche autochtones possédant une entente en vertu de la Stratégie relative aux pêches autochtones	135 d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 134**
	Nombre de groupes autochtones qui ont reçu un permis pour la pêche communale à des fins alimentaires, sociales et rituelles ou un permis pour la pêche communale à des fins commerciales	260 d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 260**
Ententes signées annuellement en vertu de la Stratégie relative aux pêches autochtones	Nombre d'ententes signées en vertu de la Stratégie relative aux pêches autochtones	135 d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 134**

La sous-activité Stratégie relative aux pêches autochtones fait partie de l'activité de programme Stratégies et gouvernance autochtones.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 1.3.2 - Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques

Description

Le Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques est un programme de contribution qui relève du Cadre de gestion intégrée de la contribution des Autochtones. L'un des objectifs généraux de ce cadre est d'aider les organisations autochtones à améliorer leur capacité à participer plus efficacement aux processus pluripartites de gestion des ressources aquatiques et océaniques. Le Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques, qui s'applique dans les régions où Pêches et Océans Canada gère la pêche et où les ententes sur une revendication territoriale n'ont pas été réglées, vise à réunir les groupes autochtones par bassin hydrographique ou écosystème et à leur permettre de renforcer leurs capacités pour participer aux processus décisionnels de gestion des ressources aquatiques et océaniques. Le Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques procure du financement aux groupes autochtones admissibles pour former des organisations de gestion des ressources aquatiques et océaniques pouvant embaucher sous contrat ou autrement un personnel qualifié et ainsi participer de manière efficace aux processus décisionnels et consultatifs. Les autres objectifs principaux atteints avec l'apport de ce financement sont les suivants : favoriser l'établissement de structures de gestion collaborative qui contribuent à la gestion et à la planification intégrées des écosystèmes et des bassins versants; améliorer le partage de l'information entre les collectivités autochtones, Pêches et Océans Canada et d'autres intervenants.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
14,6	14,7	13,7

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Les groupes autochtones ont la capacité	Nombre d'organisations autochtones		

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

de participer à la gestion des ressources aquatiques et océaniques au niveau d'un bassin versant ou d'un écosystème	de gestion des ressources aquatiques et océaniques basées sur les bassins versants et les écosystèmes	30 d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 30**
Ententes de contribution signées en vertu du Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques	Nombre d'ententes autochtones de gestion des ressources aquatiques et océaniques	35 d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 36**
Possibilités d'accès commercial communal en vertu du Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques	Nombre d'ensembles de permis acquis dans le cadre du Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques	8 d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 8**

La sous-activité Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques fait partie de l'activité de programme Stratégies et gouvernance autochtones.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 1.3.3 - Stratégies et gouvernance

Description

Ce programme fournit des conseils stratégiques sur les questions concernant les pêches autochtones, vise à négocier des ententes sur la gestion des pêches autochtones et intègre les ententes dans des cadres de gestion globaux. Il consiste à dispenser des conseils efficaces et à apporter un soutien à Affaires autochtones et Développement du Nord Canada dans les questions relatives aux revendications territoriales et à l'autonomie gouvernementale en élaborant un mandat concernant la détermination des attributions des ressources aquatiques et des dispositions sur la protection de l'habitat, les océans, etc.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
14,8	15,2	12,0

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Les ententes sur les traités signées qui contiennent des dispositions sur les pêches et les océans sont conformes aux politiques et aux objectifs de Pêches et Océans Canada et servent les intérêts des groupes autochtones	Nombre de négociations de traités avec la Table sur la pêche active	14 d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 7** Participation à toutes les négociations actives sur les pêches. Les négociations de traités en Colombie-Britannique ont été reportées en raison de la Commission Cohen. Les négociations de l'Atlantique sont reportées en attendant l'approbation du mandat de négociation.
	Nombre de traités mis en œuvre qui contiennent des dispositions sur les pêches et les	26 d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 24** Mise en œuvre de toutes les dispositions des ententes finales relatives aux pêches

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

	océans		
Des organismes de cogestion (p. ex., les conseils de gestion des ressources fauniques/comités techniques mixtes sur les pêches) chargés de responsabilités liées aux pêches sont établis conformément aux dispositions du traité	Pourcentage de groupes visés par des traités ayant des organismes de cogestion établis	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %**
Accès aux pêches accordé aux Premières Nations et aux Inuits conformément à l'entente finale sur le traité.	Pourcentage de groupes visés par les traités auxquels un accès a été attribué conformément aux dispositions du traité	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %**

La sous-activité Stratégies et gouvernance fait partie de l'activité de programme Stratégies et gouvernance autochtones.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 1.3.4 – Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique

Description

L'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique est un programme de contribution qui relève du Cadre de gestion intégrée de la contribution des Autochtones. L'un des objectifs généraux de ce cadre est d'aider les organisations autochtones à améliorer leur capacité à participer plus efficacement aux processus pluripartites de gestion des ressources aquatiques et océaniques. L'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique fournit un soutien aux Premières Nations micmaques et malécites de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la région de la Gaspésie au Québec afin de maximiser ainsi l'accès et la valeur des biens utilisés dans les pêches commerciales; elle comprend par ailleurs des mesures visant à renforcer la capacité des Premières Nations à participer aux décisions de cogestion. Il peut également y avoir un autre accès, plus modeste, résultant du retrait volontaire de permis, pour les Premières Nations micmaques et malécites qui se sont dotées d'un système de gouvernance efficace et d'entreprises capables d'utiliser et de gérer leur accès actuel. Ce programme a également pour but d'aider les Premières Nations micmaques et malécites à acquérir des compétences en matière de gouvernance des entreprises de pêche commerciale et de gestion des activités, ainsi qu'à participer plus efficacement à la cogestion des pêches.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
14,2	14,2	9,6

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Les Premières Nations micmaques et malécites touchées par la décision Marshall acquièrent des	Nombre de Premières Nations admissibles qui participent au programme de l'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique		**Résultat : 29 (97 %)** *Leçons retenues :* Certaines

compétences solides en matière de gestion des pêches et de gouvernance		30 d'ici le 31 mars 2012	communautés qui n'ont pas pris part à l'Initiative commencent à envisager de le faire après avoir été informées de la réussite du programme chez les communautés participantes.
Plans de développement d'entreprise dans le domaine de la pêche commerciale achevés dans le cadre de l'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique	Nombre de Premières Nations admissibles ayant terminé leur plan de développement d'entreprise dans le domaine de la pêche commerciale dans le cadre de l'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique	25 d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 27 (108 %)** Nous avons reçu plus de plans entièrement documentés sur les pêches commerciales que prévu. *Leçon retenue :* Les clients sont généralement satisfaits de la structure de prestation du programme, soulignant notamment la transparence, la clarté et la simplicité de la prestation.
Regroupements constitués	Pourcentage de communautés des Premières Nations qui sont représentées dans la cogestion de la pêche commerciale intégrée par un regroupement qui sert de coordonnateur des liaisons avec les pêches commerciales	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100 % (Sept regroupements de Premières Nations)**

La sous-activité Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique fait partie de l'activité de programme Stratégies et gouvernance autochtones.

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activités de programme 1.3.5 – Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique

Description

L'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique est un programme de contribution qui relève du Cadre de gestion intégrée de la contribution des Autochtones. L'un des objectifs généraux de ce cadre est d'aider les organisations autochtones à améliorer leur capacité à participer plus efficacement aux processus pluripartites de gestion des ressources aquatiques et océaniques. L'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique soutient la viabilité économique à long terme des pêches commerciales du Pacifique et la durabilité des ressources halieutiques grâce aux mesures suivantes : amélioration de la participation des Premières Nations aux pêches commerciales là où les entreprises de pêche sont fondées sur des plans d'activités et de formation exhaustif; accroissement de la responsabilisation des pêcheurs et des entreprises de transformation en améliorant la surveillance, les rapports et la traçabilité; renforcement de la transparence en amenant tous les intervenants des pêches à collaborer et à coopérer.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
34,7	34,8	38,4

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Pêche commerciale intégrée du Pacifique où tous les utilisateurs de la ressource se soumettent à des règles transparentes et communes pour assurer la durabilité de la ressource et la viabilité de l'industrie	Pourcentage des pêches commerciales du Pacifique intégrées	Des travaux sont en cours afin de déterminer le niveau de référence. Une cible sera définie lorsque le niveau de référence aura été établi.	**Résultat : 80 %**

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

Ententes conclues avec des entreprises de pêche commerciale des Premières Nations	Nombre d'entreprises de pêche commerciale bénéficiant d'ententes signées en matière de renforcement des capacités, de planification des activités et de création d'entreprises de pêche commerciale	15 d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 24** Formation offerte avant la mise en œuvre des plans pour renforcer la capacité. Une entreprise s'est retirée du programme au cours du 4e trimestre. *Leçon retenue :* Les accès provisoires ont permis d'évaluer rapidement la préparation opérationnelle des entreprises et de leur proposer d'autres formations afin de renforcer leurs capacités.
Stratégies de responsabilisation	Nombre d'entreprises de pêche dotées de stratégies de responsabilisation pour améliorer la prise de décisions	12 d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 25** *Leçon retenue :* Une approche axée sur les risques pour établir des normes permet d'assurer l'uniformité et une justification raisonnée des exigences.
	Nombre d'entreprises de pêche mettant en œuvre une gestion de la pêche axée sur la définition des parts	De 1 à 3 d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 3** *Leçon retenue :* L'initiative est complexe et difficile à amorcer; collaboration avec les flottilles pour déterminer des approches de gestion réalisables.
Mécanismes de cogestion bilatéraux et multilatéraux	Nombre de structures de cogestion	13 d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 13** Les principaux mécanismes visent à permettre de renforcer les liens entre les Premières Nations, Pêches et Océans Canada et les intervenants.

La sous-activité Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique fait partie de l'activité de programme Stratégies et gouvernance autochtones.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Avis importants

Haut de la page

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 1.3.6 - Fonds autochtone pour les espèces en péril

Description

Le Fonds autochtone pour les espèces en péril est un programme de contribution qui relève du Cadre de gestion intégrée de la contribution des Autochtones. L'un des objectifs généraux de ce cadre est d'aider les organisations autochtones à améliorer leur capacité à participer plus efficacement aux processus pluripartites de gestion des ressources aquatiques et océaniques. Ce programme fournit un soutien aux communautés et aux organisations autochtones du Canada pour les aider à participer activement à la mise en œuvre de la *Loi sur les espèces en péril*. Il vise à 1) aider ces groupes autochtones à renforcer leurs capacités afin de leur permettre de participer à la protection et au rétablissement des espèces en péril; 2) à soutenir les activités qui protègent l'habitat essentiel des espèces en péril. Beaucoup d'activités entreprises par les groupes autochtones en vertu de ce programme appuient les stratégies de rétablissement de la *Loi sur les espèces en péril*, ainsi que les plans d'action élaborés par Pêches et Océans Canada.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
0	0	1,0

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Communautés ou organisations autochtones participant activement à la protection et au rétablissement des espèces aquatiques en péril	Nombre de communautés ou d'organisations autochtones dont des projets ont été approuvés et financés par le Fonds autochtone pour les espèces en péril	30 d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 26** Utilisation de la totalité de l'allocation approuvée.
Connaissances traditionnelles des peuples autochtones prises en compte dans les processus de la	Nombre de projets axés entièrement ou en partie sur des activités liées aux connaissances traditionnelles		**Résultat : 50** *Leçon retenue :* Maintien des

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

Loi sur les espèces en péril	autochtones	20 d'ici le 31 mars 2013	connaissances traditionnelles autochtones comme priorité de financement nationale pour assurer la réussite continue.

La sous-activité Fonds autochtone pour les espèces en péril fait partie de l'activité de programme Stratégies et gouvernance autochtones.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Activité de programme 1.4 – Programme d'aquaculture durable

Description

Le Programme d'aquaculture durable a pour objectif de définir les conditions favorisant la prospérité d'un secteur canadien de l'aquaculture dynamique, innovateur, viable sur le plan économique, durable sur les plans environnemental et social, et concurrentiel à l'échelle internationale, afin d'en faire profiter la population canadienne et d'accroître la confiance du public envers l'aquaculture. Le mandat réglementaire du programme est tiré de la *Loi sur les pêches*, de la *Loi sur le développement de la pêche* et la *Loi sur les océans*. En sa qualité d'organisation fédérale responsable des questions aquacoles, Pêches et Océans Canada met en place, principalement en établissant des réglementations et des collaborations étroites avec des intervenants des secteurs public et privé, une approche intraministérielle gérée et intégrée de façon horizontale afin de créer les conditions optimales pour le secteur. Le programme est exécuté en collaboration avec d'autres ministères des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, l'industrie, le secteur privé, des organisations non gouvernementales et d'autres intervenants. L'expertise scientifique du Ministère joue un rôle important dans le soutien de la production aquacole durable.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
41.6	41.2	36.8

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
219	218	-1

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Industrie aquacole canadienne plus productive et concurrentielle	Taux de croissance annuel moyen de la production aquacole	6 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : Augmentation de 4,2 % du volume de production; Augmentation de 13,6 % de la valeur (croissance en 2010)** *Leçon retenue :* Bon nombre des variables qui affectent la croissance économique de l'industrie sont hors du contrôle ou du mandat direct du Ministère.

	Taux de croissance annuel moyen de la valeur des exportations aquacoles	5 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : Augmentation de 8 % du volume d'exportation; Augmentation de 4 % de la valeur (croissance en 2010)** *Leçon retenue :* Bon nombre des variables qui affectent la croissance économique de l'industrie sont hors du contrôle ou du mandat direct du Ministère.

Les programmes réalisés dans ce domaine relèvent de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD)

SFDD Objectif	SFDD Indicateur du rendement	SFDD Cible	Résultat obtenu de la SFDD
Cible 7 : Ressources Biologiques La production durable de ressources biologiques et leur consommation sont conformes aux limites des écosystèmes	• Pourcentage de l'aquaculture gérée en vertu d'un cadre de réglementation scientifique de l'environnement • Pourcentage des producteurs aquacoles canadiens possédant la certification environnementale durable ou en mesure de la mettre en œuvre	Aquaculture durable : Promouvoir la conservation et l'utilisation optimale des ressources marines et de l'environnement aquatique grâce à une gestion améliorée de l'aquaculture d'ici 2014 (ministère responsable : Pêches et Océans Canada)	Ces deux indicateurs sont toujours en cours d'élaboration et devraient être disponibles sur le site Web des indicateurs de durabilité environnementale canadiens en octobre 2013.

Sommaire du rendement, analyse et leçons retenues

Règlement relatif au traitement des agents pathogènes et des parasites du poisson — Élaboration de la proposition de Régime de réglementation pour contrôler la libération des substances d'aquaculture (anciennement appelé *Règlement relatif au traitement des agents pathogènes et des parasites du poisson*) afin de moderniser les règlements et les politiques opérationnelles appliqués dans la gestion de l'aquaculture en Colombie-Britannique et dans la gestion de la santé du poisson dans les exploitations piscicoles dans tout le pays. Début de l'élaboration de protocoles d'entente avec les ministères fédéraux, les provinces et les territoires afin de rationaliser la mise en œuvre réglementaire (*Priorité :* Rationaliser et simplifier les politiques, les opérations et les procédures).

- *Prochaines étapes :* Terminer l'élaboration des protocoles d'entente et des dispositions réglementaires en les publiant dans la partie I de la *Gazette du Canada* et publier le règlement définitif dans la partie II de la *Gazette du Canada*.

Initiative nationale pour des plans d'action stratégiques en aquaculture (INPASA) — Mise en œuvre de la première année de l'Initiative nationale pour des plans d'action stratégiques en aquaculture, qui expose sur cinq ans la vision stratégique du développement durable du secteur de l'aquaculture canadienne jusqu'en 2015 (2011-2015).

- Publication du *Règlement du Pacifique sur l'aquaculture* et établissement d'un nouveau programme de gestion de la réglementation.(*Priorité* : Modernisation de la pêche)
- Collaboration avec les provinces et les territoires, le secteur et d'autres intervenants pour mettre en œuvre la première année des plans d'action stratégiques en aquaculture approuvés par le Conseil canadien des ministres des pêches et de l'aquaculture en novembre 2010 et produire des rapports à ce sujet (*Priorité :* Intensifier l'engagement et les partenariats importants).

- *Leçon retenue :* Il faudrait systématiser davantage l'utilisation du comité de liaison avec l'industrie et encourager la participation plus active d'autres intervenants (p. ex., Premières Nations et organisations non gouvernementales).

Initiative de rapports sur la durabilité de l'aquaculture — Élaboration et mise en œuvre de l'Initiative de rapports sur la durabilité de l'aquaculture. Compilation des rapports d'étape annuels sur la durabilité économique, environnementale et sociale de l'aquaculture canadienne. Élaboration de tous les indicateurs comme prévu et réalisation d'importants travaux préparatoires afin d'élaborer les futurs indicateurs avec la participation et la consultation de nombreux experts de l'industrie, des provinces, des territoires et d'autres secteurs.

- Création d'un groupe chargé d'examiner les indicateurs de rendement relatifs à la durabilité avec les principaux intervenants (*Priorité : Intensifier l'engagement et les partenariats importants*).
- *Leçon retenue :* Les relations entre les partenaires et les intervenants doivent faire l'objet d'une surveillance constante.

Droits de permis pour l'aquaculture en vertu du Règlement du Pacifique sur l'aquaculture — Élaboration d'une proposition pour mettre en œuvre la collecte des droits de permis pour toutes les exploitations aquacoles réglementées par le gouvernement fédéral en vertu du *Règlement du Pacifique sur l'aquaculture*. Mobilisation des autres ministères qui ont mis en œuvre le processus de la *Loi sur les frais d'utilisation* et du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour aider à orienter le processus.

- *Prochaines étapes :* Mener des consultations auprès des intervenants (secteur et Premières Nations), publier la proposition sur les frais d'utilisation dans les parties I et II de la *Gazette du Canada*.

Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture — Examen du Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture.

- *Prochaines étapes :* Terminer l'évaluation et rédiger la version définitive du rapport.

En 2011-2012, l'activité de programme Aquaculture durable s'articulait autour de sept sous-activités, comme l'indique l'Architecture des activités de programme :

- Sous-activité de programme 1.4.1 : Réforme réglementaire de l'aquaculture
- Sous-activité de programme 1.4.2 : Programme d'innovation en aquaculture et d'accès au marché
- Sous-activité de programme 1.4.3 : Rapports sur la durabilité et la certification de l'aquaculture
- Sous-activité de programme 1.4.4 : Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique
- Sous-activité de programme 1.4.5 : Programme des sciences environnementales et biologiques de l'aquaculture
- Sous-activité de programme 1.4.6 : Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture
- Sous-activité de programme 1.4.7 : Programme de recherche sur la réglementation de l'aquaculture

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 1.4.1 - Réforme réglementaire de l'aquaculture

Description

La réforme réglementaire de l'aquaculture est axée sur l'harmonisation des politiques et des réglementations fédérales, provinciales et territoriales sur l'aquaculture en lien avec les aspects environnementaux des processus d'examen des fermes aquacoles; la gestion réglementaire en cours; un cadre réglementaire de gestion des risques; de nouvelles politiques, des modifications réglementaires et des outils pour aider à la prise de décisions réglementaires. La simplification de cet ensemble complexe de règles améliorera en fin de compte le fonctionnement des régimes de gestion et des règles associés à l'aquaculture au profit de l'industrie et de la population canadienne.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
0,1	0,3	1,2

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Régime fédéral-provincial efficace de gestion de la réglementation, élaboré conformément aux pratiques exemplaires en matière de gestion des règlements	Pourcentage de la réduction des autorisations réglementaires	15 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100 %** Réduction du nombre de permis réglementaires en Colombie-Britannique de six à un.
	Pourcentage du travail effectué par rapport au travail prévu afin d'élaborer une approche fédérale-provinciale en matière de gestion de l'aquaculture en prenant soin d'intégrer des pratiques exemplaires réglementaires en matière de gestion	100 % d'ici le	**Résultat : 75 %** Réalisation des travaux planifiés en Colombie-Britannique. Début de la mise en place du Régime de réglementation pour contrôler la libération des substances d'aquaculture, qui doit permettre d'atteindre

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

		31 mars 2012	70 % de l'harmonisation de la gestion environnementale. *Leçon retenue :* Renvoi d'un pourcentage élevé de tâches du gouvernement fédéral à la Colombie-Britannique en raison d'une affaire portée devant le tribunal.
Cadres et politiques de gestion environnementale de l'aquaculture	Pourcentage des cadres et des politiques achevés par rapport aux prévisions	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 80 %** Signature de la première série des cadres et des politiques de la Colombie-Britannique et début de la deuxième série.
Mesures précises mises en œuvre en matière de gouvernance dans le cadre de l'Initiative nationale pour des plans d'action stratégiques en aquaculture (INPASA)	Pourcentage de travail réalisé sous la responsabilité du fédéral par rapport au travail prévu pour élaborer et mettre en œuvre ces mesures	80 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 80 %** Réalisation de toutes les mesures relatives à la gouvernance en vertu de l'Initiative.

La sous-activité Réforme réglementaire de l'aquaculture fait partie du Programme d'aquaculture durable.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 1.4.2 – Programme d'innovation en aquaculture et d'accès au marché

Description

Le programme d'innovation en aquaculture et d'accès au marché (PIAAM) est mis en œuvre pour stimuler l'innovation afin d'améliorer la compétitivité et le rendement du secteur aquacole. Avec le programme d'innovation en aquaculture et d'accès au marché, qui est un programme concurrentiel de subventions et de contributions, Pêches et Océans Canada aide l'industrie aquacole canadienne à élaborer et à adopter des techniques de gestion et des technologies qui viennent accroître son rendement sur les plans de l'économie et de l'environnement, en plus de conférer aux produits aquacoles canadiens une valeur élevée sur le marché. Cette activité appuie directement les objectifs de durabilité du Ministère, car elle soutient une industrie aquacole durable qui a un intérêt économique pour les océans du Canada.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
3,1	3,5	9,8

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Nota : L'écart entre les dépenses prévues et réelles résulte essentiellement du transfert de 4,7 millions de dollars entre la sous-activité Rapports sur la durabilité et la certification de l'aquaculture et la sous-activité Programme d'innovation en aquaculture et d'accès au marché.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
L'industrie aquacole élabore et adopte des technologies et des techniques de gestion innovatrices	Pourcentage des investissements dans les projets d'innovation et d'accès au marché qui bénéficient du financement du programme	75% d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 75 %** Maintenu les avantages ciblés concernant les bénéficiaires des projets d'innovation grâce aux accords de contribution

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

			signés.
Définition des priorités en matière d'innovation dans les domaines de la production durable, de la diversification et des technologies écologiques, ainsi que des fonds alloués	Pourcentage de travail réalisé par rapport au travail prévu pour examiner et établir les priorités, et fonds alloués pour atteindre les objectifs des programmes	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100 %** *Leçon retenue :* La consultation avec les intervenants a révélé que les priorités du programme sont conformes aux attentes des intervenants.
Mesures particulières dans les domaines de la compétitivité, des investissements et de l'innovation, mises en œuvre dans le cadre de l'Initiative nationale pour des plans d'action stratégiques en aquaculture (INPASA)	Pourcentage de travail réalisé sous la responsabilité du fédéral par rapport au travail prévu pour élaborer et mettre en œuvre ces mesures	80 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 70 %** Financement de 25 projets d'innovation et de trois projets d'accès au marché. L'objectif visé devrait être atteint au cours de la deuxième année (2012-2013).

La sous-activité Programme d'innovation en aquaculture et d'accès au marché fait partie du Programme d'aquaculture durable.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Avis importants

Haut de la page

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 1.4.3 - Rapports sur la durabilité et la certification de l'aquaculture

Description

L'objectif du Programme de rapports sur la durabilité et la certification de l'aquaculture est de faire en sorte que le secteur aquacole canadien soit bien préparé pour répondre aux demandes du marché en ce qui concerne les caractéristiques à valeur élevée du poisson et des produits de la mer, comme la certification du rendement environnemental, social et économique. Les activités comprennent l'élaboration ou la modification et l'adoption rapide de programmes de certification, de gestion et de collecte de données afin de définir et de décrire la durabilité, ainsi que des communications ciblées avec les intervenants.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
10,4	10,0	1,9

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Nota : L'écart entre les dépenses prévues et réelles résulte essentiellement du transfert de 4,7 millions de dollars entre la sous-activité Rapports sur la durabilité et la certification de l'aquaculture et la sous-activité Programme d'innovation en aquaculture et d'accès au marché.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
L'industrie aquacole élabore et adopte des programmes de certification afin d'améliorer l'accès au marché	Pourcentage des producteurs aquacoles canadiens prêts à mettre en œuvre des programmes de certification	80 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 80 %** Obtention de la certification par la majorité des entreprises salmonicoles canadiennes.
Initiatives de certification mises en œuvre et normes élaborées ou adoptées	Pourcentage d'initiatives et de normes de certification élaborées par rapport au pourcentage planifié		**Résultat : 95 %** La norme sur l'aquaculture biologique est pratiquement achevée. Poursuite de l'élaboration de la norme de

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

		80 % d'ici le 31 mars 2012	l'Organisation internationale de normalisation. *Leçon retenue :* Le travail d'évaluation requiert une analyse des exigences fédérales et provinciales.
Rapports sur la durabilité qui évaluent et examinent les aspects de la durabilité et qui soutiennent l'accès au marché	Pourcentage des indicateurs du rendement élaborés et consignés par rapport au pourcentage planifié	80 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : Les 100 % ont été dépassés** Élaboration comme prévu de tous les indicateurs de la durabilité de l'aquaculture et réalisation d'importants travaux préparatoires afin d'élaborer d'autres indicateurs. *Leçon retenue :* Les relations entre les partenaires et les intervenants doivent être constamment entretenues.
Mesures précises en matière de permis et de rapports sociaux, mises en œuvre dans le cadre de l'Initiative nationale pour des plans d'action stratégiques en aquaculture (INPASA).	Pourcentage de travail réalisé sous la responsabilité du fédéral par rapport au travail prévu pour élaborer et mettre en œuvre ces mesures	80 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 95 %** Lancement de l'Initiative de mobilisation de l'aquaculture autochtone. Début de l'élaboration d'un plan de développement durable conforme à l'initiative de modernisation réglementaire de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. *Leçon retenue :* Les relations entre les partenaires et les intervenants doivent être constamment entretenues.

La sous-activité Rapports sur la durabilité et la certification de l'aquaculture fait partie du Programme d'aquaculture durable.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Avis importants

Haut de la page

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 1.4.4 - Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique

Description

Le Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique a été conçu pour définir la réglementation fédérale en vertu de la *Loi sur les pêches* ainsi qu'un programme fédéral visant à réglementer la pêche et les aspects environnementaux de l'aquaculture en Colombie-Britannique. Le nouveau régime de réglementation inclut la mise en œuvre d'un programme intégrant des questions déjà gérées par le gouvernement de la Colombie-Britannique, comme les permis, les mesures de confinement et les plans de gestion de la santé du poisson, et des questions actuellement gérées par Pêches et Océans Canada, comme les autorisations relatives à l'habitat, les conditions, les permis d'introduction et de transfert ainsi que les permis de chasse aux phoques nuisibles. La création du Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique répond à une décision de la Cour suprême de la Colombie-Britannique prise en février 2009, selon laquelle la pisciculture est une pêche et relève exclusivement du gouvernement fédéral en vertu de la *Loi constitutionnelle de 1867*.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
9,8	9,9	7,7

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Régime fédéral de réglementation de l'aquaculture en Colombie-Britannique, efficace et uniforme	Pourcentage du travail réalisé par rapport à ce qu'on avait prévu pour mettre sur pied la nouvelle structure de réglementation et de gestion de l'aquaculture	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 90 %** Renouvellement des permis pour le secteur de l'aquaculture commerciale. Début de l'harmonisation des permis. *Leçon retenue :* Il faut harmoniser le processus de délivrance des

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

			permis dans l'ensemble des compétences (provinces, Pêches et Océans Canada et Transports Canada).
	Pourcentage de la réduction des autorisations réglementaires	70 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100 %**
Règlements fédéraux pour l'aquaculture en Colombie-Britannique, protocole d'entente entre le fédéral et la Colombie-Britannique et politiques	Pourcentage du règlement, du protocole d'entente et des politiques terminés par rapport aux prévisions	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 80 %** Début de la deuxième série des politiques de gestion de l'aquaculture pour la Colombie-Britannique. Mise en place du protocole d'entente entre Pêches et Océans Canada et la Colombie-Britannique.

La sous-activité du Programme d'aquaculture de la Colombie-Britannique fait partie du Programme d'aquaculture durable.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 1.4.5 – Programme des sciences environnementales et biologiques de l'aquaculture

Description

Le Secteur des sciences joue un rôle de premier plan dans le soutien de l'engagement du Ministère envers une production aquacole durable. Les efforts des chercheurs de Pêches et Océans Canada visent principalement à comprendre les interactions environnementales et biologiques entre l'aquaculture et l'environnement aquatique afin de déterminer les effets généraux de l'aquaculture sur les écosystèmes. Cette recherche permet d'accroître la certitude scientifique quant à la façon dont la croissance anticipée de l'aquaculture peut respecter la capacité d'assimilation de l'environnement aquatique naturel et à l'engagement du Canada en matière de développement durable, en plus de servir de base à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de gestion intégrées et efficaces au niveau des zones.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
7,9	7,3	6,6

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Compréhension des effets profonds de l'aquaculture sur les écosystèmes des environnements aquatiques	Production scientifique de Pêches et Océans Canada mesurée en pourcentage des publications du Ministère comparativement au total des publications dans le domaine de l'aquaculture au Canada	Supérieur ou égal à l'année de référence de 2010-2011 d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 25 %** Les résultats sont identiques à ceux de 2010-2011. Il y a un décalage entre la fin des travaux de recherche et la publication des résultats. De nombreux projets pluriannuels se termineront en 2012-2013 et la publication des résultats correspondants suivra environ deux ans plus tard.
Projets de recherche sur les effets de	Nombre de projets de recherche sur les effets de l'aquaculture sur les écosystèmes des	Supérieur ou égal à l'année	**Résultat : 24*** Augmentation de 60 % par rapport au

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

l'aquaculture sur les écosystèmes des environnements aquatiques	environnements aquatiques.	de référence de 2010-2011 d'ici le 31 mars 2012	niveau de 2010-2011 (15 projets), due en grande partie à l'augmentation du financement et des projets de recherche appuyés.

* Dans le rapport Science-Metrix « Données bibliométriques en appui aux rapports sur le rendement de Pêches et Océans – 2012 », on indique que les données sur les publications sont incomplètes pour 2011.

La sous-activité Programme des sciences environnementales et biologiques de l'aquaculture fait partie du Programme d'aquaculture durable.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 1.4.6 – Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture

Description

La collaboration directe avec l'industrie aquacole canadienne et d'autres partenaires importants pour la recherche et le développement (R et D) accroît la compétitivité internationale de l'industrie canadienne en créant des liens entre les chercheurs de l'industrie et ceux du Ministère. Elle facilite l'acquisition de nouvelles connaissances, le transfert de technologie et la commercialisation de la recherche par l'industrie aquacole canadienne. La recherche et le développement effectués dans le cadre de ce programme visent à optimiser la santé du poisson, la production piscicole et le rendement environnemental de l'industrie. Le programme affecte des fonds aux projets de recherche collaboratifs proposés et cofinancés par des producteurs aquacoles partenaires. Avec ce programme, le Ministère cherche à créer les conditions pouvant soutenir une industrie aquacole canadienne durable et compétitive à l'échelle internationale.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
4,2	4,5	3,6

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Intensification de la recherche et du développement axés sur la collaboration entre l'industrie aquacole canadienne, Pêches et Océans Canada et d'autres partenaires de recherche importants	Mesure dans laquelle l'industrie aquacole canadienne adhère au programme, d'après le pourcentage du financement consacré aux programmes de collaboration qui a été utilisé	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100 %** Affectation de tous les fonds à des projets nouveaux et en cours.
Projets de recherche et développement en aquaculture	Nombre de projets de recherche et de développement en aquaculture entrepris en collaboration avec	Conserver la moyenne sur	**Résultat : 58** Baisse de

	l'industrie	cinq ans de 67 (2006-2011) d'ici le 31 mars 2012	13 % par rapport à la moyenne de 67 projets sur cinq ans.

La sous-activité Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture fait partie du Programme d'aquaculture durable.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 1.4.7 – Programme de recherche sur la réglementation de l'aquaculture

Description

Dans le cadre de l'investissement dans le développement durable de l'aquaculture prévu dans le budget 2008 du gouvernement fédéral, on a mis sur pied le Programme de recherche sur la réglementation en aquaculture pour répondre aux besoins les plus prioritaires dans le domaine de la recherche sur la réglementation en aquaculture entreprise par des chercheurs du Ministère. Les connaissances découlant de cette recherche soutiennent les exigences fédérales, provinciales et territoriales associées à l'élaboration du cadre pour la gestion environnementale de l'aquaculture. Les priorités de recherche en vertu de ce programme reposent sur des exigences réglementaires en matière de gestion dans des domaines comme la capacité de charge des écosystèmes, les indicateurs des écosystèmes qui mesurent les effets de l'aquaculture sur l'habitat du poisson, les interactions génétiques et écologiques entre le poisson sauvage et le poisson d'élevage, les considérations environnementales dans le choix de l'emplacement et de la gestion des exploitations aquacoles, ainsi que la gestion de la santé du poisson.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
5,9	5,8	6,0

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
La recherche sur l'aquaculture sert de base à des décisions très importantes du gouvernement du Canada en matière de réglementation au niveau provincial et territorial	Harmonisation de la recherche avec les exigences des décisions réglementaires, mesurée d'après le pourcentage des organismes de réglementation qui se sont dits satisfaits	Au moins 80 % des responsables de la réglementation se disent *satisfaits* de l'harmonisation de la recherche d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100 %** *Leçon retenue :* Le taux de réponse au sondage pourrait être amélioré en offrant un sondage électronique, en incluant le sondage dans les points à l'ordre du jour des réunions annuelles ou en le raccourcissant.

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

Projets de recherche scientifique dans le domaine de la réglementation en aquaculture	Nombre de projets de recherche sur la réglementation de l'aquaculture entrepris pour appuyer la prise de décisions réglementaires	Conserver la moyenne triennale (2008-2011) d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 29** Augmentation de 164 % par rapport à la moyenne triennale de 11 projets. Tous les projets respectent les délais et sont en voie d'être terminés.

La sous-activité Programme de recherche sur la réglementation de l'aquaculture fait partie du Programme d'aquaculture durable.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Activité de programme 1.5 – Santé des animaux aquatiques

Description

En collaboration avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Pêches et Océans Canada est chargé de mettre conjointement en œuvre le Programme national sur la santé des animaux aquatiques. L'objectif de ce programme est de prévenir l'introduction et la propagation de maladies infectieuses graves chez les animaux aquatiques sauvages et d'élevage. La détection et la déclaration des maladies d'importance nationale et internationale chez les animaux aquatiques sauvages et d'élevage sont essentielles afin de prévenir ou de limiter les épidémies de maladies graves. L'Agence canadienne d'inspection des aliments s'appuie sur l'expertise du Ministère pour donner des avis scientifiques et mener des analyses diagnostiques et des activités de recherche. Les connaissances tirées des activités scientifiques servent de fondement à la certification de l'état de santé des animaux aquatiques, essentielle au commerce de poissons et de produits de la mer canadiens, à l'accès au marché et à l'exercice des responsabilités fédérales en vertu de la *Loi sur la santé des animaux* et de la *Loi sur les Pêches*.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
5,9	6,1	6,3

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
51	53	2

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Prévenir l'introduction et la propagation de maladies infectieuses graves chez les animaux aquatiques sauvages et d'élevage	Progrès réalisés dans le cadre des activités favorisant la mise en œuvre du Programme national sur la santé des animaux aquatiques	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 85 %** Des progrès importants ont été accomplis à ce jour dans la mise en œuvre du Programme national sur la santé des animaux aquatiques. *Leçon retenue :* La mise en œuvre de ce programme, qui nécessite une planification pluriannuelle et la définition des priorités, est en cours.
	Pourcentage des échantillons de		**Résultat : 100 %**

	poisson recueillis qui ont été analysés afin de détecter la présence de maladies	100 % d'ici le 31 mars 2012	*Leçon retenue :* Déploiement du Système de mise en œuvre de laboratoire pour remplacer l'analyse manuelle et faciliter la production de rapports.
Outils de diagnostic pour identifier les maladies	Pourcentage des nouveaux essais moléculaires élaborés	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 94 %** Mise au point de 30 des 32 essais moléculaires requis.
	Pourcentage des techniques de diagnostic de banc d'essai qui ont été validées	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 94 %** Validation de 30 des 32 techniques de diagnostic de banc d'essai requises
	Pourcentage des techniques de diagnostic sur le terrain qu'on a validées	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 63 %** Réalisation de cinq des huit validations sur le terrain requises. L'Agence canadienne d'inspection des aliments a augmenté le nombre de validations requises de six à huit.
Laboratoires de diagnostic ayant fait l'objet d'un contrôle de la qualité	Nombre de laboratoires de diagnostic de Pêches et Océans Canada auxquels on a accordé la certification ISO/IEC 17025 (Organisation Internationale de Normalisation / Commission électrotechnique internationale)	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 0 %** Deux des trois laboratoires répondent à la quasi-totalité des 230 exigences (99 % et 93 %), l'autre à 55 % des exigences. Aucun de ces trois laboratoires n'était en mesure d'obtenir la certification ISO 17025 en 2011-2012. Un plan pluriannuel destiné à soutenir le processus de certification a été élaboré.
Recherche scientifique	Pourcentage des études de recherche réalisées pour répondre aux exigences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et de Pêches et Océans Canada	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 80 %** Trois des dix études entreprises en 2011-2012 ont été achevées comme prévu. Des progrès considérables ont été réalisés dans cinq autres projets. Deux projets n'ont pas été terminés du fait de la difficulté d'obtenir les échantillons nécessaires et du changement de priorités opérationnelles.

Sommaire du rendement, analyse et leçons retenues

Priorité : **Modernisation de la pêche** — Poursuite de la mise en œuvre d'un plan pluriannuel visant à obtenir la certification de l'Organisation Internationale de Normalisation et à améliorer l'accès aux marchés internationaux.

Recherche — Réalisation de recherches ciblées par le Centre d'expertise sur la santé des animaux aquatiques, recherche et diagnostique, sur des enjeux importants liés à la santé des animaux aquatiques au Canada.

Diagnostic — Capacité de diagnostic à l'appui du Programme national sur la santé des animaux aquatiques mené conjointement par Pêches et Océans Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments, y compris la validation de 30 essais de diagnostic et de cinq essais sur le terrain.

Conseils — Fourniture au Programme national sur la santé des animaux aquatiques de tous les conseils scientifiques demandés par l'Agence canadienne d'inspection des aliments et, de façon plus générale, à l'appui des besoins ministériels.

Règlement sur la protection de la santé des poissons — Harmonisation du Règlement sur la protection de la santé des poissons de Pêches et Océans Canada sur le Règlement sur la santé des animaux de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Les modifications sont entrées en vigueur le 10 décembre 2011 (*Priorité : Rationaliser et simplifier les politiques, les opérations et les procédures*).

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Activité de programme 1.6 – Biotechnologie et génomique

Description

Les connaissances et leur application dans des technologies nouvelles et innovatrices sont vitales afin de favoriser les progrès au niveau du développement durable des ressources aquatiques. Le Ministère doit acquérir les connaissances nécessaires pour pouvoir justifier la responsabilité du gouvernement fédéral en matière de réglementation et d'évaluation des risques associés aux produits du poisson résultant de la biotechnologie. L'adoption d'outils et de techniques de recherche de pointe dans les domaines de la génomique et de la biotechnologie permet également au Ministère d'accroître sa capacité de protéger les espèces en péril, de gérer l'ouverture et la fermeture des pêches, d'éviter la surexploitation des ressources, de poursuivre les braconniers, d'améliorer les pratiques aquacoles, de limiter les éclosions de maladies et d'assainir les sites contaminés.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
3,0	3,9	3,4

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
19	21	2

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Les produits du poisson issus de la biotechnologie et qui servent à protéger l'environnement aquatique sont réglementés.	Pourcentage des produits ou activités réglementés par Environnement Canada en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)* et du *Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles*, sur la base des évaluations de risque réalisées par Pêches et Océans Canada	100 % des évaluations de risques sont terminées, en réponse aux avis présentés d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : Aucun avis n'a été reçu et de ce fait aucune évaluation des risques n'a été réalisée.** Aucun avis n'a été reçu. Par conséquent, aucune évaluation des risques n'a été effectuée et aucun produit du poisson issu de la biotechnologie n'a été assujetti à une décision réglementaire en fonction des évaluations de risque menées par Pêches et Océans Canada.
Utilisation de techniques et	Production scientifique de Pêches et		

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

d'outils innovateurs en matière de biotechnologie et de génomique pour renforcer la durabilité écologique de la pêche commerciale des espèces sauvages, de l'aquaculture et des écosystèmes océaniques	Océans Canada, mesurée en pourcentage des publications provenant du Ministère par rapport aux totaux canadiens dans les domaines de la biotechnologie aquatique et de la génomique	Supérieur ou égal à l'année de référence de 2010-2011 d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 56** **Année de référence : 53**
Renseignements et conseils scientifiques sur la réglementation des produits du poisson issus de la biotechnologie	Nombre de produits et de processus réglementaires terminés et pour lesquels des renseignements et des conseils scientifiques sont offerts (règlements, évaluations de risque, lignes directrices, documents de promotion de la conformité, consultations publiques, etc.)	Conserver la moyenne quinquennale (2006-2011) jusqu'au 31 mars 2012	**Résultat : 8** **Moyenne de cinq ans : 8**
Produits de la recherche dans les domaines de la biotechnologie aquatique et de la génomique	Nombre de projets de recherche entrepris dans les domaines de la biotechnologie aquatique et de la génomique	Conserver la moyenne quinquennale (2006-2011) jusqu'au 31 mars 2012	**Résultat : 21** **Moyenne de cinq ans : 20,2**

Sommaire du rendement, analyse et leçons retenues

Priorité : Modernisation de la pêche — Lancement de huit nouveaux projets de recherche en génomique, pour le développement et l'utilisation d'outils fondés sur la génomique dans le cadre de la gestion de la pêche sauvage et de l'aquaculture, au cours de la phase V de l'Initiative de recherche et de développement en génomique.

Initiative de recherche et développement en génomique – Finalisation des projets de recherche triennaux de l'Initiative et lancement de la phase V de celle-ci, qui comprend notamment huit nouveaux projets de recherche en génomique.

Système canadien de réglementation de la biotechnologie — Aide apportée à Environnement Canada et à Santé Canada dans la mise en œuvre du *Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles (organismes)*en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, pour les produits du poisson issus de la biotechnologie.

- Contribution à l'étude par Environnement Canada du *Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles (organismes)*, en vue d'harmoniser la réglementation fédérale relative à l'importation ou la production de nouveaux organismes. (*Priorité : Rationaliser et simplifier les politiques, les opérations et les procédures*).

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Activité de programme 1.7 – Affaires internationales

Description

Dans le cadre d'engagements multilatéraux, régionaux et bilatéraux, ce programme favorise et protège les intérêts des Canadiens en leur assurant un accès à des ressources halieutiques faisant l'objet d'une gestion internationale, en plus d'encourager et d'influencer la gestion durable des pêches au niveau régional et des écosystèmes marins sains sur le plan mondial. En outre, il contribue à un régime commercial stable sur la scène internationale pour les poissons et fruits de mer du Canada. Pour ce faire, on fait appel à une approche coordonnée et proactive qui reflète les positions et les intérêts nationaux, incluant les priorités internationales du gouvernement du Canada, ainsi que l'établissement de relations vastes et constructives avec les partenaires internationaux, celles-ci étant fondées sur des stratégies et des buts communs, en plus d'être ancrées dans l'expertise scientifique et les pratiques de gestion exemplaires du Ministère. De nombreux Canadiens profitent directement des stocks de poisson gérés à l'échelle internationale, et le secteur canadien des poissons et fruits de mer dans son ensemble repose en majeure partie sur le commerce international. Comme le territoire canadien est bordé par trois océans, des relations et une collaboration efficaces avec les partenaires internationaux, régionaux et nationaux sont essentielles pour relever les défis dans les domaines de la pêche et des écosystèmes, ainsi que pour promouvoir à l'échelle internationale des normes, des ententes et des décisions de gestion qui reflètent les approches du Canada.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles
15,9	15,9	14,8

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
68	64	-4

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Gestion durable de la pêche à l'échelle internationale	Pourcentage de quotas ou attributions de stocks de poisson en haute mer établis avec l'aide d'experts-conseils et gérés par des organisations régionales de gestion		**Résultat : 90 %** Le Ministère a joué un rôle de premier plan pour s'assurer que les mesures de gestion reflétaient fidèlement les avis exprimés par

	des pêches (ORGP) dont le Canada est membre	100 % d'ici le 31 mars 2012	le Conseil scientifique de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest et a obtenu un meilleur accès à la pêche de l'espadon dans l'Atlantique Nord. *Leçon retenue :* Le recours à la collaboration bilatérale, dans le cadre du programme, doit être maintenu pour conserver et améliorer l'accès à la pêche.
Écosystèmes marins durables à l'échelle internationale	Pourcentage de résolutions et de décisions internationales (p. ex., les décisions de gestion de l'Assemblée générale des Nations Unies et des organisations régionales de gestion des pêches) adoptées sur consensus afin d'accroître la protection des écosystèmes marins vulnérables dans les eaux internationales	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100 %** Le Ministère a contribué au renforcement des mesures de gestion conçues pour protéger les écosystèmes marins vulnérables au sein de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest. Finalisation des propositions liées aux évaluations menées sous la direction des organisations régionales de gestion des pêches acceptées par l'Assemblée générale des Nations Unies.
Accès aux marchés internationaux pour les exportateurs canadiens de poissons et fruits de mer	Baisse de la part de marché mondial (en %) des poissons et fruits de mer canadiens	0 % jusqu'au 31 mars 2012	**Résultat : 0 %** *Leçon retenue :* Les pêches demeurent un enjeu central dans tous les accords de libre-échange et les progrès des négociations dépendent des conseils de la Direction des affaires internationales.
Allocations et, le cas échéant, possibilités de pêcher attribuées à des Canadiens dans les eaux internationales et dans les pêches gérées de façon durable, conformément aux objectifs de conservation	Part du Canada (en %) du total autorisé de captures du thon rouge de l'Atlantique (allocation déterminée par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique)	23,75 % d'ici le 31 mars 2012	**Réultat : 23,75 %** *Leçon retenue :* Le recours à la collaboration bilatérale, dans le cadre du programme, doit être maintenu pour conserver l'accès aux stocks.
	Nombre de navires canadiens ayant accès aux eaux américaines en vertu du Traité Canada-États-Unis sur le thon blanc	110 d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 0** Les négociations sur le régime de pêche marquent le pas. Le gouvernement des États-Unis a demandé un accès aux pêches non réciproque.
	Part (en %) de la pêche à la crevette dans la division 3L (allocation déterminée par l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest)	83,3 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 83,3 %**
Surveillance et contrôle dans l'Atlantique Nord-Ouest et dans le Pacifique nord	Nombre de cas graves de non-conformité signalés lors de l'évaluation par le Comité permanent de contrôle international de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest	0 jusqu'au 31 mars 2012	**Résultat : 0** Douze citations émises dans la zone réglementée par l'OPANO; aucune n'est considérée comme importante. *Leçon retenue :* Dans l'ensemble, le nombre des contraventions est en baisse depuis dix ans. Les navires de certaines parties contractantes ou de certains pays sont des contrevenants réguliers.
	Nombre de cas de non-conformité rapportés chaque année par les comités d'exécution des règles des organisations régionales de gestion des pêches dans le Pacifique (comme la Commission des poissons anadromes du Pacifique	0 jusqu'au	**Résultat : 1** Saisie d'un navire de pêche au filet sans pavillon; il a été placé sur la liste des navires non réglementés, non déclarés et illégaux de la Commission des poissons anadromes du Pacifique

	Nord)	31 mars 2012	Nord *Leçon retenue :* La coordination des patrouilles et des activités d'exécution s'est révélée efficace pour décourager la pêche illégale, non déclarée et non réglementée.
Mise en œuvre du nouvel accord sur les mesures de l'État du port afin de lutter contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée	Pourcentage de documents d'approbation préparés qui sont nécessaires pour que le Canada puisse signer et ratifier l'accord sur les mesures de l'État du port (ou y accéder).	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 50 %** Début du travail et de l'analyse liés aux modifications législatives potentielles avec le ministère de la Justice
Relations vastes et constructives avec les partenaires internationaux, sur la base de stratégies et de buts communs	Pourcentage des accords et alliances avec les partenaires entretenus et améliorés	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100 %** Discussions avec des représentants du Groenland pour rétablir les relations bilatérales. Renforcement des relations avec la Chine et le Japon grâce à la visite du ministre et renouvellement d'un protocole d'entente avec la Chine sur la coopération en matière d'océanographie.
Identification des zones importantes sur les plans écologique et biologique et des écosystèmes marins vulnérables dans les eaux internationales	Nombre de projets scientifiques terminés visant à déterminer les zones importantes sur les plans écologique et biologique et les écosystèmes marins vulnérables dans les eaux internationales	7 d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 7** Comprend deux projets dans des eaux internationales et cinq dans les eaux nationales. Prise de décisions éclairée dans l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest, donnant lieu à une extension de la limite de fermeture afin de protéger les écosystèmes marins vulnérables.
Mécanismes de contrôle et de réglementation efficaces dans le domaine de la fertilisation des océans	Taux d'adoption (en %) des mécanismes de réglementation ou de contrôle par la plupart des organes dirigeants de la Convention de Londres	50 % + 1 (adoption par la majorité) d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 50 % + 1** Participation à l'élaboration du cadre d'évaluation
Examen de l'océan Arctique	Pourcentage de rapports terminés et présentés aux ministres membres du Conseil de l'Arctique	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %**

Sommaire du rendement, analyse et leçons retenues

Priorité : Modernisation de la pêche

- Collaboration avec le secteur afin de comprendre les exigences commerciales et réglementaires qui touchent la traçabilité des produits, et d'y répondre, en mettant en œuvre la stratégie nationale sur la traçabilité du poisson et des produits de la mer en collaboration avec les provinces, les territoires et l'industrie.
    - *Autres programmes participants :* 1.1 Gestion intégrée des ressources halieutiques, 1.2 Stratégies et gouvernance en matière de pêches
- Soutien des efforts généraux visant à combattre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée en renforçant la surveillance et en fournissant de l'imagerie par satellite, et en travaillant continuellement avec la Commission des poissons anadromes du Pacifique Nord et le ministère de la Justice.
    - *Autres programmes participants :* 1.1 Gestion intégrée des ressources halieutiques

Organisations régionales de gestion des pêches — Collaboration avec des partenaires internationaux, y compris les États-Unis (Commission interaméricaine du thon tropical; Commission des pêches du Pacifique ouest et central) et préparation de plans de travail pour poursuivre l'amélioration des Organisations régionales de gestion

des pêches. Finalisation du texte de la convention pour la Commission des pêches du Pacifique Nord (*Priorité* :*Modernisation de la pêche; Priorité : Intensifier l'engagement et les partenariats importants*).

Négociations commerciales — Solide appui aux négociations commerciales du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (responsable général) et partage des renseignements sur ces négociations avec les provinces et territoires concernés (*Priorité : Modernisation de la pêche*).

Produits du phoque

- Poursuite du soutien apporté au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international dans la préparation de la contestation de l'embargo de l'Union européenne sur les produits du phoque auprès de l'Organisation mondiale du commerce (*Priorité : Modernisation de la pêche*).
- Création de partenariats avec les ministères fédéraux et provinciaux et l'industrie pour faire progresser le programme commun de commercialisation du phoque et d'expansion des exportations sur de nouveaux marchés en commençant l'élaboration d'une approche collaborative sur les stratégies de communication liées aux enjeux d'accès au marché (*Priorité* : *Intensifier l'engagement et les partenariats importants*).

Coopération circumpolaire — Contribution à la production du rapport de la phase I de l'examen de l'océan Arctique.

Espèces aquatiques envahissantes — Collaboration avec des experts du Centre d'expertise pour l'analyse des risques aquatiques de Pêches et Océans Canada, de la Commission des pêches des Grands Lacs, du U.S. Geological Survey et du U.S. Fish and Wildlife Service pour analyser les résultats de recherche et préparer une évaluation des risques écologiques liés à la menace que représente la carpe asiatique dans les Grands Lacs(*Priorité* : *Intensifier l'engagement et les partenariats importants*).

Projets de recherche scientifique — Réalisation d'une vingtaine de projets de recherche scientifique pour aider à mettre en œuvre les conseils scientifiques en matière d'élaboration des politiques et de prise de décisions dans des forums internationaux

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Activité de programme 1.8 - Gestion des voies navigables

Description

Le programme de gestion des voies navigables relève de la Garde côtière canadienne. Ce programme procure aux marins des services et de l'information, en plus de les sensibiliser aux opérations pour ainsi faciliter le déplacement efficace des navires de commerce maritime et contribuer à assurer la sécurité et l'accessibilité des voies navigables pour favoriser la prospérité économique. À cette fin, on mène plusieurs activités : arpentage de certains chenaux commerciaux dans le but d'identifier l'état du fond, les restrictions ou les dangers pour la navigation sécuritaire; fourniture aux navigateurs de renseignements sur la sécurité marine, notamment les prévisions de la profondeur de l'eau dans le Saint-Laurent, le fleuve Fraser, la rivière Detroit et le fleuve Mackenzie; mise à jour des lignes directrices techniques servant à la conception, à l'entretien et à l'utilisation des principaux chenaux commerciaux; gestion des structures marines contribuant à l'entretien des chenaux; dragage des chenaux reliant les Grands Lacs aux États-Unis et au Canada; gestion des opérations de dragage sur la base du recouvrement des coûts dans le fleuve Saint-Laurent entre Montréal et Cap Gribane; exploitation du canal Canso. Le programme de gestion des voies navigables facilite l'entretien des chenaux navigables, réduit les risques pour la navigation maritime et favorise la protection de l'environnement tout en rendant la navigation plus efficace et plus sûre. L'état de préparation opérationnelle de la flotte de la Garde côtière apporte une contribution essentielle à la mise en œuvre de ce programme, qui est offert en coordination avec le Service hydrographique du Canada, les Services de gestion des biens immobiliers de Pêches et Océans Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Le fondement juridique ou l'autorité de ce programme sont présentés dans la *Loi constitutionnelle de 1867* et la *Loi sur les océans*.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
5,2	7,5	5,4

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
40	36	-4

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

L'industrie de la navigation commerciale et les navigateurs disposent de renseignements et de services de gestion des chenaux qui leur permettent d'accéder plus facilement aux principaux chenaux de navigation commerciale.	Pourcentage des avis à la navigation publiés selon les niveaux de service de la Garde côtière canadienne	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 96 %** *Leçon retenue :* La mise en œuvre anticipée de la navigation électronique dans la région du Québec s'est traduite par la publication de 98 % des avis conformément aux niveaux de service. La mise en œuvre dans toutes les régions devrait permettre d'augmenter le rendement.
Entretien et gestion des chenaux dragués des parties canadiennes des chenaux reliant les Grands Lacs et du Saint-Laurent.	Pourcentage de zones de chenaux draguées par rapport à celles devant l'être (parties canadiennes des chenaux reliant les Grands Lacs et du Saint-Laurent uniquement).	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100 %**
Publication des sondages de chenaux	Pourcentage de sondages publiés conformément aux niveaux de service de la Garde côtière canadienne	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 80 %** La cible n'a pas été atteinte dans deux régions (région des Maritimes et région du Centre et de l'Arctique). *Leçon retenue :* Observation du rendement sur le plan de l'atteinte de la cible dans les régions où la navigation électronique a été mise en œuvre. La mise en œuvre de la navigation électronique dans ces régions devrait contribuer à accroître le rendement.

Sommaire du rendement, analyse et leçons retenues

Navigation électronique — Analyse des lacunes de la disponibilité des sources de données et conception d'une page Web nationale pour la navigation électronique.

- *Prochaines étapes :* Élaborer, en collaboration avec des partenaires, un concept d'exploitation et un plan de mise en œuvre du portail de navigation électronique et la normalisation des sources de données et des services.

Navires post-Panamax — Élaboration d'un plan d'action pour mettre en œuvre les recommandations de la Garde côtière canadienne et de Transports Canada tirées du rapport sur l'évaluation des risques concernant les navires post-Panamax dans le chenal de navigation du fleuve Saint-Laurent.

Lignes directrices techniques — Report de la mise à jour des lignes directrices techniques de la Garde côtière pour la conception, la maintenance et l'utilisation de chenaux commerciaux afin de pouvoir les harmoniser avec les lignes directrices internationales mises à jour de l'Association mondiale pour des infrastructures de transport maritimes et fluviales (AIPCN). Les lignes directrices internationales devaient être révisées en 2009, mais les mises à jour sont en retard.

Projets d'immobilisations — Poursuite du projet d'investissement pour restaurer la partie canadienne des chenaux reliant les Grands Lacs. Les projets respectent le calendrier et le budget.

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
- Raison d'être et responsabilités
- Architecture des activités de programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Sommaire du rendement
- Stratégie fédérale de développement durable
- Profil des dépenses

Analyse des programmes par résultat stratégique
- Résultats et rendement
- Services internes
- Changements apportés à la structure du gouvernement

Renseignements supplémentaires
- Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Activité de programme 1.9 – Aides à la navigation

Description

Le programme des aides à la navigation relève de la Garde côtière canadienne (GCC). Il procure des systèmes essentiels d'aides à la navigation, des services ainsi qu'une sensibilisation opérationnelle pour permettre aux secteurs canadien et international du transport maritime commercial, aux pêcheurs et aux exploitants d'embarcations de plaisance de naviguer efficacement et en toute sécurité dans les eaux canadiennes. Les systèmes d'aides à la navigation comprennent environ 17 000 aides maritimes à courte portée, notamment des aides visuelles (aides fixes et bouées), des aides sonores (cornes de brume), ainsi que des aides radar (réflecteurs et balises), de même qu'une aide maritime à longue portée (système de positionnement mondial différentiel [DGPS]). Le programme des aides à la navigation procure également de l'information sur les systèmes de navigation aux marins. Dans le cadre du programme, on examine périodiquement les systèmes d'aides à la navigation pour vérifier qu'ils répondent aux besoins des utilisateurs. Ce programme permet aux navires de naviguer plus efficacement dans les eaux canadiennes. L'état de préparation opérationnelle de la flotte de la Garde côtière et l'état de préparation des biens à terre apportent une contribution essentielle à la réalisation de ce programme, qui est mis en œuvre en collaboration avec le Service hydrographique du Canada. Le fondement juridique et l'autorité du programme des aides à la navigation sont présentés dans la *Loi constitutionnelle de 1867*, la *Loi sur les océans* et la *Loi sur la marine marchande du Canada de 2001*.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
22,3	24,6	20,6

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
201	193	-8

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
L'industrie de la navigation commerciale et les navigateurs ont accès à des systèmes d'aides à la navigation fiables qui	Pourcentage de systèmes d'aides à la navigation dont la fiabilité a été confirmée au moyen d'un examen périodique par	20 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 12 %** Rendement attendu réalisé à 59 % *Leçon retenue :* Le rendement s'explique par un manque de ressources du

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

permettent une navigation sécuritaire et efficace.	rapport au nombre total de systèmes.		programme pour effectuer les évaluations.
Systèmes d'aides à la navigation opérationnels	Temps pendant lequel une aide était opérationnelle par rapport au temps prévu (durée de mission), sur une durée moyenne de trois ans (en %)	99 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 99 %** *Leçon retenue :* Il est difficile de réagir rapidement en raison de la détérioration des aides, des ressources techniques limitées et de priorités incompatibles. Le programme cherche à améliorer les ententes sur les niveaux de service avec ses fournisseurs de services pour mieux atteindre cette cible.
Publication des Avis aux navigateurs	Pourcentage des avis mensuels aux navigateurs (publiés conformément aux niveaux de service de la Garde côtière canadienne	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100 %** Poursuite du travail visant à assurer l'informatisation de toutes les publications, ce qui appuie directement la stratégie de navigation électronique.

Sommaire du rendement, analyse et leçons retenues

Priorité : **Réagir aux changements au niveau des écosystèmes** — Évaluation de l'infrastructure de Pêches et Océans Canada et de la Garde côtière du Canada par rapport aux pressions et besoins liés au Nord et aux changements climatiques et poursuite de la mise en œuvre des initiatives actuelles pour le Nord qui renforceront les services de la Garde côtière dans l'Arctique.

Port de Pangnirtung, Nunavut — Finalisation de tous les travaux prévus pour la conception et la construction d'un système d'aides à la navigation pour le port de Pangnirtung

Projets d'immobilisations — Poursuite de cinq projets d'investissement pour la remise à neuf, la modernisation ou le remplacement des aides à la navigation à terre et flottantes. Finalisation de deux projets; achèvement prévu des trois projets restants entre 2015-2016 et 2016-2017.

- Finalisation du Plan de renouvellement des biens à terre et d'un plan d'action pour stabiliser l'état des biens de la (GCC) au fil du temps et pour assurer l'intégration de nouvelles technologies dans les programmes (*Priorité : Assurer l'état de préparation des biens*).
    - *Autres programmes participants :*, 3.2 Services de communication et de trafic maritimes; 3.5 État de préparation des actifs terrestres de la flotte

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
- Raison d'être et responsabilités
- Architecture des activités de programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Sommaire du rendement
- Stratégie fédérale de développement durable
- Profil des dépenses

Analyse des programmes par résultat stratégique
- Résultats et rendement
- Services internes
- Changements apportés à la structure du gouvernement

Renseignements supplémentaires
- Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Activité de programme 1.10 - Services de déglaçage

Description

Le programme des services de déglaçage est offert par la Garde côtière canadienne. Il fournit des services de renseignements essentiels sur les glaces, de sensibilisation aux opérations et d'aide au déglaçage pour permettre aux secteurs canadien et international de transport maritime commercial, aux pêcheurs et aux exploitants d'embarcations de plaisance de naviguer efficacement et en toute sécurité dans les eaux canadiennes lorsqu'elles sont prises par les glaces. Cette activité de programme consiste, entre autres, à donner des renseignements sur les glaces et à escorter les navires dans les eaux recouvertes de glaces, à libérer les navires emprisonnés dans la glace, à maintenir ouverts des passages dans la glace de rive, à procéder au déglaçage des ports, à dispenser des conseils sur la navigation dans les glaces, ainsi qu'à réduire les risques d'inondation sur le fleuve Saint-Laurent grâce en surveillant, prévenant et détruisant les embâcles. Les services de déglaçage contribuent également à assurer la souveraineté dans l'Arctique en acheminant les biens et autres fournitures aux communautés nordiques, en apportant un soutien aux autres organismes gouvernementaux dans les eaux envahies par les glaces, ainsi qu'en maintenant une présence visible du gouvernement fédéral en mer dans le Nord canadien. L'état de préparation opérationnelle de la flotte de la Garde côtière apporte une contribution essentielle à la mise en œuvre de ce programme, qui est offert en collaboration avec les services d'information sur les glaces d'Environnement Canada. Le fondement juridique et l'autorité du programme des services de déglaçage sont présentés dans la *Loi sur les océans*, dans la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*, dans la *Loi constitutionnelle de 1867* et, en vertu d'une entente avec Transports Canada, dans la *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques de 2001*.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
17,0	17,2	23,0

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
18	14	-4

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

Les activités de déglaçage permettent de garder la plupart des ports et des chenaux commerciaux canadiens ouverts toute l'année.	Pourcentage de services fournis par rapport au nombre total de demandes de déglaçage.	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100 %** Des températures chaudes ont contribué à ce résultat.
Opérations de déglaçage (déglaçage, escorte de navires, etc.).	Pourcentage des opérations de déglaçage offertes conformément aux niveaux de service de la Garde côtière canadienne	97 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 96 %** Augmentation des temps de réponse due aux importantes remises à neuf de deux brise-glaces au cours de la saison d'hiver (le NGCC *Amundsen* et le NGCC *Louis S. St-Laurent*). *Leçon retenue :* La Garde côtière consigne maintenant les moments demandés par les clients pour les services de brise-glaces contre une combinaison de moments négociés et de moments demandés par les clients.
Publication de renseignements sur les glaces pendant la saison des glaces	Pourcentage de cartes sur les glaces produites conformément aux niveaux de service de la Garde côtière canadienne	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 137 %** Production de 2 472 cartes des glaces comparativement aux 1 800 cartes des glaces requises (Entente de partenariat de services d'information sur les glaces).

Sommaire du rendement, analyse et leçons retenues

Priorité : Assurer l'état de préparation des biens – Acquisition, remise à neuf et remplacement de navires et de l'équipement pour le programme du service de brise-glaces conformément au plan de projet approuvé.

Niveaux de service — Entente conclue avec l'industrie au sujet des exigences en matière de déglaçage pour la période 2011-2016 et révision des Niveaux de service de brise-glaces en conséquence. Les exigences ont été élaborées par le sous-comité du déglaçage de la Commission consultative maritime nationale après examen des exigences précédentes (de 1997).

- *Leçon retenue :* L'entente sur le déglaçage sera renouvelée avec les intervenants de l'industrie maritime tous les cinq ans.

Soutien à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer – Trente-quatre jours de soutien de brise-glace comparativement à 42 jours prévus (81 %) pour respecter les obligations du Canada concernant la cartographie des fonds marins.

- Les jours perdus sont attribuables à une panne d'hélice du bateau.

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Activité de programme 1.11 – Ports pour petits bateaux

Description

Le programme des ports pour petits bateaux permet d'exploiter et de maintenir, directement ou en collaboration avec les administrations portuaires, un réseau national de ports en bon état afin de permettre à l'industrie de la pêche commerciale, y compris à l'aquaculture, de continuer à fonctionner efficacement. L'investissement public dans l'infrastructure des ports pour petits bateaux contribue à renforcer la capacité des secteurs maritime et des pêches du Canada à en tirer des avantages économiques. Les ports offrent un appui aux entreprises des secteurs de l'industrie maritime, notamment la pêche commerciale, la transformation du poisson, le transport, le tourisme et l'exploitation commerciale de plaisance, ainsi qu'aux autres utilisateurs maritimes. Ces ports constituent souvent l'unique présence du gouvernement fédéral dans les petites communautés côtières, et représentent le lien le plus direct et le plus visible entre ces communautés et le gouvernement du Canada. Ce programme transfère également, dans la mesure du possible, la propriété des ports de pêche et des ports de plaisance non essentiels aux communautés locales en procédant à des dessaisissements. Les ports pour petits bateaux sont régis par la *Loi sur les ports de pêche et de plaisance* et les règlements correspondants, ainsi que par la *Loi sur les immeubles fédéraux et les biens réels fédéraux*.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
114,6	170,7	163,6

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
177	167	-10

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Le réseau national de ports sécuritaires et accessibles, gérés par les administrations portuaires locales, répond aux besoins de l'industrie de la pêche commerciale canadienne et des communautés côtières	Pourcentage des ports de pêche commerciale essentiels ayant obtenu une cote de rendement* « passable » ou supérieure.	70 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 70 %** Représente une augmentation de 0,6 % depuis la mi-exercice 2011-2012. On ne s'attend pas à ce que les résultats changent de façon importante à court ou à moyen terme. Le résultat obtenu est

			inférieur à la cible de seulement 0,3 %.

* C'est le personnel régional des Ports pour petits bateaux qui attribue les cotes de rendement des ports après avoir examiné l'état physique des installations (brise-lames, quais, etc.), ainsi que la pertinence fonctionnelle de ces installations pour répondre aux exigences de base des utilisateurs des ports.

Sommaire du rendement, analyse et leçons retenues

Priorité : Réagir aux changements au niveau des écosystèmes — Étude sur la vulnérabilité et l'adaptation portant sur des occasions, vulnérabilités et risques particuliers possibles concernant les actifs des ports pour petits bateaux et les changements climatiques. Participation aux étapes initiales du nouveau Programme des services d'adaptation aux changements climatiques en milieu aquatique, un programme quinquennal de Pêches et Océans Canada.

Priorité : Favoriser l'excellence au niveau des opérations et de la gestion – Mise en œuvre des changements organisationnels de Ports pour petits bateaux approuvés à ce jour, consultation du personnel et mise en place de la structure organisationnelle nationale de Ports pour petits bateaux.

Ports de pêche commerciale essentiels

- Élaboration d'un plan de travail et d'une structure de gouvernance visant une stratégie d'infrastructure à long terme pour les ports pour petits bateaux qui est harmonisée avec les priorités du Ministère dans le domaine des pêches (*Priorité : Modernisation de la pêche*).
- Poursuite de la mise en œuvre de la réponse du gouvernement aux recommandations du rapport du Comité permanent des pêches et des océans, notamment :
  - Début des travaux d'évaluation de l'état de toutes les installations dans l'inventaire des ports pour petits bateaux;
  - Début des travaux préparatoires pour la stratégie de gestion du cycle de vie;
  - Achèvement de l'évaluation des frais de dragage récurrents et rédaction d'un rapport;
  - Achèvement d'une étude sur les incidences régionales possibles des changements climatiques;
  - Augmentation des niveaux de dotation du personnel affecté au soutien opérationnel dans les administrations portuaires;
  - Organisation de consultations avec le Comité consultatif national des administrations portuaires et le personnel régional des Ports pour petits bateaux pour l'élaboration d'un recueil des sources de financement pour les administrations portuaires;
  - Poursuite des travaux de construction du port pour petits bateaux à Pangnirtung (Nunavut), qui doit se terminer en 2012-2013.
  - *Prochaines étapes :* Terminer l'examen de l'état des biens et l'élaboration de la stratégie de gestion du cycle de vie.

Administrations portuaires

- Fourniture d'outils et de modules de formation devant faciliter les activités d'exploitation et de gestion des ports par les administrations portuaires afin d'accroître leur durabilité, y compris :
  - la mise à jour de plusieurs sections du manuel des administrations portuaires;
  - l'organisation de séminaires sur la formation et les aspects juridiques de la gestion d'une administration portuaire;
  - la tenue de réunions des comités consultatifs régionaux et nationaux des administrations portuaires;
  - l'élaboration d'outils, en consultation avec le Comité consultatif national des administrations portuaires, pour aider les administrations portuaires à passer à la nouvelle *Loi sur les organisations à but non lucratif*.

Prochaines étapes : Mise à jour du manuel des administrations portuaires et proposition d'autres outils et de formation au besoin.

Dessaisissement des ports

- Dessaisissement de 106 ports et avancement de 27 autres ports aux étapes finales du dessaisissement dans le cadre du Programme de dessaisissement des ports non essentiels annoncé dans le budget de 2008. Parmi ceux-ci, 27 ports ont été dessaisis en 2011-2012.
- *Leçon retenue :* Les 45 millions de dollars fournis grâce au Programme de dessaisissement des ports non essentiels ont permis d'augmenter de façon importante le nombre de ports dessaisis; on a largement dépassé le nombre des dessaisissements qui auraient été possibles sans une source de financement supplémentaire.

En 2011-2012, l'activité de programme Ports pour petits bateaux a été offerte dans le cadre des deux sous-activités suivantes définies dans l'Architecture des activités de programme :

- Sous-activité de programme 1.11.1 : Exploitation et entretien des installations portuaires
- Sous-activité de programme 1.11.2 : Dessaisissement des ports non essentiels

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 1.11.1 – Exploitation et entretien des installations portuaires

Description

Ce programme consiste à procéder à la réparation et à l'entretien des ports pour petits bateaux et des installations connexes dans le but de protéger ainsi la santé, la sécurité et l'accessibilité des utilisateurs et de préserver l'environnement. Il apporte également un soutien aux administrations portuaires qui doivent, en vertu d'un bail conclu avec Pêches et Océans Canada, gérer, exploiter et entretenir un ou plusieurs ports de pêche publics commerciaux. Les administrations portuaires sont des organismes bénévoles locaux sans but lucratif qui représentent les intérêts des pêcheurs commerciaux, des autres utilisateurs des ports, ainsi que de la communauté en général. Elles offrent des services portuaires qui procurent aux Canadiens des voies navigables accessibles en maintenant les ports en bon état.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
95,4	151,3	144,0

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Ports de pêche ouverts, sécuritaires et en bon état	Pourcentage d'installations des ports de pêche essentiels dont l'état est bon ou meilleur	80 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 82 %**
Les administrations portuaires exploitent et gèrent les ports de pêche essentiels	Pourcentage des ports de pêche essentiels qui sont exploités et gérés par les administrations portuaires	95 % d'ici le 31 mars 2015	**Résultat : 92 %** L'objectif fixé pour le programme est de 95 % d'ici le 31 mars 2015.
Barrières, limites de charge ou restrictions d'utilisation dans les	Pourcentage de ports où l'on ne trouve pas de barrières, de limites de	Maintenir le niveau de référence de	**Résultat : 13 %**

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

ports de pêche essentiels en raison du mauvais état des ports	charge ou de restrictions d'utilisation en raison de leur mauvais état	2010-2011 d'ici le 31 mars 2012	**Année de référence : 12,6 %**
Entretien, réparation et dragage des ports en cours	Pourcentage des fonds dépensés pour les réparations, l'entretien et le dragage	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 106 %** Un financement supplémentaire transféré au Programme des ports pour petits bateaux par d'autres secteurs de programmes du MPO lui a permis de dépenser plus que son budget prévu pour des projets liés aux ports pendant l'exercice.

La sous-activité Exploitation et entretien des installations portuaires fait partie de l'activité de programme Ports pour petits bateaux.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 1.11.2 – Dessaisissement des ports non essentiels

Description

Ports pour petits bateaux mène un programme de dessaisissement des ports non essentiels afin d'atteindre ainsi le but qui est d'entretenir, à long terme, uniquement les ports de pêche essentiels actifs qui sont gérés par les administrations portuaires locales. En vertu du Programme de dessaisissement des ports non essentiels, les installations portuaires qu'il faut dessaisir sont offertes à un coût nominal, d'abord aux autres ministères fédéraux et ensuite aux provinces, aux municipalités, aux organisations sans but lucratif locales ou aux Premières Nations. Les fonds du programme servent i) à accélérer le dessaisissement des ports ciblés en procédant auparavant aux réparations du port et aux opérations d'assainissement de l'environnement qui sont nécessaires ou en offrant une subvention comparable au bénéficiaire à la place des réparations; et ii) à éliminer, par démolition, certains ports qui posent des risques importants sur les plans de la sécurité et de la responsabilité. Dans le budget fédéral de 2008, on a attribué à Ports pour petits bateaux la somme de 45 millions de dollars sur quatre ans, soit jusqu'en 2011-2012, pour accélérer le rythme des opérations de dessaisissement ou de démolition des ports de pêche et des ports de plaisance peu actifs ou abandonnés.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
19,1	19,4	19,6

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Mise en œuvre du Programme de dessaisissement des ports non essentiels terminée d'ici le 31 mars 2012	Pourcentage de ports dessaisis par rapport au nombre	100 % d'ici le	**Résultat : Plus de 100 %** En avril 2012, 106 dessaisissements au total avaient été effectués, et 27 autres en étaient à l'étape finale. Au total, il est prévu que 113 ports auront été

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

	prévu	31 mars 2012	dessaisis dans le cadre du Programme de dessaisissement des ports non essentiels, soit davantage que le nombre de sites prévu au départ (de 75 à 95).
Les fonds attribués à Ports pour petits bateaux en vue du Programme de dessaisissement des ports non essentiels sont entièrement dépensés au cours de la période de quatre ans prenant fin au cours de l'exercice de 2011-2012	Pourcentage des fonds prévus au budget et dépensés	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100 %** Le résultat représente le montant dépensé sur quatre ans. D'autres dessaisissements seront effectués à partir du budget normal du Programme.

La sous-activité Dessaisissement des ports non essentiels fait partie de l'activité de programme Ports pour petits bateaux.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

▲
Haut de la page

Avis importants

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Activité de programme 1.12 – Délimitation du territoire

Description

La définition et la description des frontières maritimes du Canada doivent être établies à partir de données hydrographiques conformes aux normes internationales, ainsi que de témoignages d'experts. En 2003, le Canada a ratifié la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Après cette ratification, le Canada devra remettre d'ici 2013 les éléments nécessaires afin de prouver l'établissement des limites extérieures du plateau continental de notre pays qui s'étendent au-delà de la zone d'exclusivité économique actuelle de 200 milles. En tant que partie à l'élaboration de la présentation des éléments de preuve du Canada, Pêches et Océans Canada doit fournir les données bathymétriques et l'expertise en matière de géodésie marine qui permettront de préparer, de présenter et de défendre les éléments de preuve soumis par le Canada à la Commission des limites du plateau continental des Nations Unies. Les données bathymétriques s'obtiennent par différents moyens, notamment dans la glace, à l'aide d'un véhicule autonome et par des levés réalisés à partir des navires. Le Ministère collabore étroitement avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et Ressources naturelles Canada à cet égard. En délimitant les limites extérieures du plateau continental du Canada, et en faisant reconnaître ces limites par la communauté internationale, le Canada sera en mesure d'affirmer ses droits de souveraineté sur les ressources et de confirmer ses frontières maritimes.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
6,4	5,5	5,4

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
10	13	3*

* L'écart entre les ETP prévus et réels est dû à une intensification des activités associées à la préparation de la présentation du Canada à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS).

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Les frontières maritimes canadiennes sont définies de façon précise conformément aux	Pourcentage des travaux bathymétriques accomplis par rapport aux prévisions, en vue de la présentation des éléments de preuve par le Canada en 2013 à la Commission des limites du plateau continental des		**Résultat : 100 %** *Leçon retenue :*

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

normes internationales	Nations Unies	100 % d'ici le 31 mars 2013	La collaboration avec les États-Unis permet et a déjà permis de réaliser des gains d'efficacité dans le travail (p. ex., levés dans la mer de Beaufort).
Données bathymétriques et témoignages d'experts	Pourcentage des rapports d'experts acceptés pour définir ou défendre la description géographique des limites extracôtières du Canada	100 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 100 %**

Sommaire du rendement, analyse et leçons retenues

Priorité : Intensifier l'engagement et les partenariats importants – Poursuite de la collaboration avec la Russie, le Danemark et les États-Unis afin de recueillir, d'intégrer et d'interpréter des données bathymétriques à l'appui des éléments de preuve présentés par le Canada à la Commission des limites du plateau continental des Nations Unies.

- *Leçon retenue :* Réalisation d'économies importantes et progression plus rapide des travaux grâce à une collaboration internationale, principalement avec le Danemark et les États-Unis, en ce qui a trait à la collecte de données et à l'élaboration d'une présentation scientifique bien étayée.

Collecte de données en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer – Réalisation de tous les levés bathymétriques dans l'Arctique conformément au plan de travail.

Analyse des données collectées en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer – Réalisation de l'analyse des données requise pour rédiger le chapitre relatif à l'océan Atlantique de la présentation scientifique du Canada à la Commission des limites du plateau continental.

Soutien aux projets géodésiques en mer – Soutien à tous les paliers gouvernementaux du Canada sur tous les aspects du processus de délimitation des frontières en mer.

Évaluation de programme... Une évaluation du Programme du plateau continental étendu du Canada a été réalisée en 2011-2012. Le rapport est disponible à l'adresse suivante : Évaluation du Programme du plateau continental étendu du Canada.

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Résultat stratégique # 2 – Des écosystèmes aquatiques durables

Description

Ce résultat stratégique porte sur la conservation, la protection et la durabilité des écosystèmes aquatiques du Canada. Afin de réaliser cet avantage à long terme pour les Canadiens, il est essentiel de gérer les risques qui entourent les espèces, les océans et les habitats du poisson.

Nous nous servons de deux mesures pour évaluer les progrès accomplis dans l'atteinte de ce résultat stratégique :

- Nous comparons le pourcentage de toutes les espèces aquatiques connues qui sont considérées comme étant *en sécurité* à un pourcentage cible.[1]
- Nous comparons la valeur d'un indice consolidé de la santé des écosystèmes aquatiques à une valeur cible pour cet indice.

Notre objectif pour la première mesure est d'obtenir un pourcentage plus élevé d'espèces aquatiques en sécurité que celui de 2010. L'objectif pour la deuxième mesure est de dépasser, en 2013, l'indice de 2012 de la santé des écosystèmes aquatiques.

Pêches et Océans Canada mène les huit activités de programme suivantes, ainsi que les sous-activités correspondantes, pour assurer la durabilité de nos écosystèmes aquatiques :

- Activité de programme 2.1 : Conformité et application de la loi
  - Sous-activité de programme 2.1.1 : Éducation et intendance partagée
  - Sous-activité de programme 2.1.2 : Suivi, contrôle et surveillance
  - Sous-activité de programme 2.1.3 : Cas majeurs et enquêtes spéciales
  - Sous-activité de programme 2.1.4 : Capacité du programme de conformité et d'application des lois
- Activité de programme 2.2 : Programme de mise en valeur des salmonidés
  - Sous-activité de programme 2.2.1 : Installations du Programme de mise en valeur des salmonidés
  - Sous-activité de programme 2.2.2 : Programme de participation communautaire
  - Sous-activité de programme 2.2.3 : Programme de restauration des ressources
  - Sous-activité de programme 2.2.4 : Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés
- Activité de programme 2.3 : Gestion de l'habitat
- Activité de programme 2.4 : Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures
- Activité de programme 2.5 : Gestion des espèces en péril

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

- Activité de programme 2.6 : Services d'intervention environnementale
- Activité de programme 2.7 : Gestion intégrée des océans
  - Sous-activité de programme 2.7.1 : Outils de conservation marine
  - Sous-activité de programme 2.7.2 : Évaluations des écosystèmes
- Activité de programme 2.8 : Espèces aquatiques envahissantes

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
294,6	306,3	297,5

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
2,207	2,030	-177

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Des écosystèmes aquatiques durables	Pourcentage de toutes les espèces aquatiques connues qui sont considérées comme étant *protégées*	Supérieur ou égal à l'année de référence de 2010 d'ici le 31 mars 2015	**Résultat : Aucun résultat puisque l'objectif est prévu pour le 31 mars 2015.**
	Indice cumulatif de la santé des écosystèmes aquatiques évaluant l'état des populations, la structure trophique et la diversité des espèces	Supérieur ou égal à l'année de référence de 2012 d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : Aucun résultat puisque l'objectif est prévu pour le 31 mars 2013.** Poursuite du travail pour établir une base de référence.

Notes de bas de page

[1] Le terme « protégées » fait référence à un classement de statut dans le document intitulé *Espèces sauvages 2005*, disponible à l'adresse suivante : http://www.wildspecies.ca/wildspecies2005/index.cfm?lang=f.

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Activité de programme 2.1 – Conformité et application de la loi

Description

Le programme favorise et entretient la conformité à la loi, aux règlements et aux mesures de gestion mises en œuvre pour assurer la conservation et l'utilisation durable des ressources aquatiques du Canada, ainsi que la protection des espèces en péril, de l'habitat du poisson et des océans. Il repose sur une approche équilibrée en matière de gestion et d'application des règlements, notamment : la promotion de la conformité grâce à l'éducation et à une intendance partagée; les activités de suivi, de contrôle et de surveillance; la gestion des cas importants ou des enquêtes spéciales liées aux questions de conformité complexes. Ce programme est également mis en œuvre en étroite collaboration avec le Secteur des écosystèmes et de gestion des pêches, la Gendarmerie Royale du Canada et les partenaires de l'industrie pour assurer des pêches paisibles et ordonnées, en plus d'apporter une contribution importante, avec la Garde côtière canadienne, à la protection de la souveraineté canadienne, d'aider la Défense nationale à identifier les menaces possibles à la sécurité maritime grâce à des activités intenses de surveillance maritime, et de jouer un rôle de premier plan avec le Secteur des écosystèmes et de gestion des pêches, Environnement Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments dans l'administration du Programme canadien de contrôle sanitaire des mollusques pour empêcher la population de consommer des produits de la pêche contaminés.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
109,9	114,2	116,3

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
769	696	-73

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Les particuliers et les organisations, canadiens et étrangers, ?agissent en conformité avec les lois, les règlements et les autres cadres de ?gestion régissant les voies navigables, les	Pourcentage du taux de conformité de divers secteurs de la communauté ?réglementée (p. ex., pêches commerciales, pêches récréatives, projets		**Résultat : 92 %** Les niveaux de conformité

pêches, les océans et l'habitat au ?Canada	de développement ayant une incidence sur l'habitat du poisson)	Supérieur ou égal à 90 % d'ici le 31 mars 2012	demeurent cohérents. *Leçon retenue :* On envisage la mise à jour de la mesure du rendement pour examiner la conformité par secteur client.
Les voies navigables, les pêches et les habitats du Canada sont protégés efficacement, de façon à préserver la nature intrinsèque des ressources canadiennes et à contribuer à l'accroissement des avantages sociaux, économiques et sanitaires offerts aux Canadiens	Pourcentage de conformité et d'application de la loi	60 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat: 90 %**

Sommaire du rendement, analyse et leçons retenues

Priorisation de la modernisation — Poursuite du travail sur l'initiative de renouvellement des systèmes de conformité : élaboration de solutions réseau pour le système de conformité, réalisation d'une évaluation des menaces et des risques et élaboration du code de pratique des services du renseignement et du projet de cadre pour les services du renseignement.

- *Prochaines étapes :* Publier la version de démonstration du renouvellement des systèmes de conformité et élaborer des modèles régionaux du renseignement.

Examen Interne — Réalisation d'un examen détaillé du Programme national de Conformité et application de la loi visant principalement à accroître l'efficience, l'efficacité et la cohérence nationale en matière de prestation de programmes. Recensement des mesures pour résoudre les problèmes soulevés, élaboration des plans de travail et début de la mise en œuvre (*Priorité : Favoriser l'excellence au niveau des opérations et de la gestion*).

Consolidation des partenariats internes — Mise en œuvre du protocole national révisé de conformité de l'habitat, qui permet de renforcer le partenariat avec le programme Gestion de l'habitat. Finalisation et mise en œuvre du cours de formation et élaboration des ébauches de formulaires de présélection et de transfert.

- *Prochaines étapes :* Analyse des nouvelles exigences du programme et modification du protocole au besoin.

Consolidation de la conformité — Mise en place du Bureau de vérification de certification des captures, y compris l'élaboration et la mise en œuvre d'une procédure normalisée d'exploitation, avec un processus de vérification, qui répond aux exigences de l'Union européenne.

- Mise en place du Bureau de vérification de certification des captures. Par la suite, dépassement de la cible de 1 % à 3 % du pourcentage des certificats de pêche pour lesquels des vérifications ont été effectuées concernant la pêche illégale, non déclarée et non réglementée. Cette cible est une exigence de l'Union européenne. (*Priorité* : *Modernisation de la pêche*).
- *Prochaines étapes :* Pourvoir le poste de chef du Bureau de vérification de certification des captures et les autres postes d'analyste.
- *Leçon retenue :* Des problèmes de classification et l'absence de modèles nationaux de description de travail pour les postes de conformité et d'application de la loi à

l'administration centrale ont entraîné des retards dans la dotation.

Aquaculture en Colombie-Britannique — Mise en œuvre du programme d'exécution dans le domaine de l'aquaculture en C.-B.

- Établissement d'un nouveau programme de conformité et d'exécution pour l'aquaculture en Colombie-Britannique (*Priorité : Modernisation de la pêche*).
- *Prochaines étapes :* Élaboration de la stratégie de conformité en aquaculture (prévue à l'automne 2012).

En 2011-2012, l'activité de programme Conformité et application de la loi a été offerte dans le cadre de quatre sous-activités, comme l'indique l'Architecture des activités de programme :

- Sous-activité de programme 2.1.1 : Éducation et intendance partagée
- Sous-activité de programme 2.1.2 : Suivi, contrôle et surveillance
- Sous-activité de programme 2.1.3 : Cas majeurs et enquêtes spéciales
- Sous-activité de programme 2.1.4 : Capacité du programme de conformité et d'application des lois

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 2.1.1 – Éducation et intendance partagée

Description

Le programme Éducation et intendance partagée se compose de l'ensemble des activités essentielles visant à encourager la conformité par des stratégies telles que l'éducation, les campagnes promotionnelles et l'engagement des partenaires et des parties intéressées. Les activités éducatives sensibilisent le public et les utilisateurs de ressources et améliorent leur compréhension, ce qui leur permet d'être plus informés et ainsi plus en mesure de se conformer aux exigences réglementaires. Les campagnes promotionnelles cultivent une éthique de conservation chez les parties intéressées et le public en les incitant à atteindre des taux de conformité volontaire plus élevés. La participation des Premières Nations, des clients et d'autres groupes d'intérêt à la prise de décisions concernant la gestion de la conformité et aux fonctions de conformité augmente le sentiment d'appartenance et un sens de responsabilité d'intendance dans les régimes de gestion des ressources aquatiques. Ensemble, les activités du programme d'éducation et d'intendance partagée favorisent la conformité et génèrent du soutien pour l'avenir.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
10,5	11,0	7,3

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Les utilisateurs des pêches et des océans canadiens ont accès à des renseignements pertinents et sont informés de la réglementation liée à la protection du poisson et de son habitat au Canada	Taux de participation aux événements organisés par la Direction de la conservation et de la protection visant à sensibiliser le public et à l'inciter à respecter les lois	Supérieur ou égal à l'année de référence de 2010-2011 d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : données non disponibles** Un système de suivi n'a pas été établi pour consigner les niveaux de participation. Ces données seront recueillies dans le nouveau système. *Leçons retenues :* On recourt de plus en plus aux médias sociaux pour toucher les utilisateurs et le grand public. On évalue actuellement comment le programme

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

			peut utiliser les médias sociaux pour mener des campagnes de sensibilisation dans ce domaine; les travaux sont en cours avec les Communications.
Activités de rayonnement (p. ex., présentations dans les écoles et réunions avec l'industrie de la pêche, présentoirs dans les salons commerciaux)	Pourcentage d'heures consacrées à des activités de sensibilisation par les agents des pêches	10 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 12 %** Élaboration d'un nouveau cadre de travail pour les activités du sous-programme Éducation et intendance partagée.
Arrangements/ententes de partenariats	Nombre d'arrangements officiels de collaboration entre l'activité Conformité et application de la loi et d'autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux	Supérieur ou égal à l'année de référence de 2009-2010 d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 1** Une nouvelle entente en 2011-2012 (le nombre d'ententes de collaboration est demeuré relativement stable au cours des dernières années).

La sous-activité Éducation et intendance partagée fait partie de l'activité Conformité et application de la loi.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
- Raison d'être et responsabilités
- Architecture des activités de programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Sommaire du rendement
- Stratégie fédérale de développement durable
- Profil des dépenses

Analyse des programmes par résultat stratégique
- Résultats et rendement
- Services internes
- Changements apportés à la structure du gouvernement

Renseignements supplémentaires
- Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 2.1.2 – Suivi, contrôle et surveillance

Description

Le programme de suivi, de contrôle et de surveillance comprend un certain nombre d'activités traditionnelles de conformité et d'application de la loi ayant pour but de détecter et de prévenir les activités illégales. La surveillance de la pêche et des autres activités constitue une fonction de surveillance visant à déterminer si les participants se conforment à la loi, aux règlements et aux mesures de gestion en vigueur. La surveillance aérienne, terrestre et marine est appuyée par l'utilisation de technologies modernes telles que les systèmes de surveillance des navires et la surveillance vidéo, ainsi qu'une surveillance radar et satellite pour détecter les activités illégales. Les services tiers fournis par le biais des programmes de garde-pêches, d'observateurs en mer et de vérification à quai, ainsi que les partenariats et les opérations conjointes avec la police et d'autres organismes d'application de la loi, contribuent fortement à ce programme. La population en général collabore en déclarant les infractions dans le cadre des programmes Observer, Noter et Signaler. Pour empêcher les activités illégales, on mène des mesures d'application de la loi qui comportent des avertissements, des saisies, des arrestations, des directives, des détournements, des ordres, des contraventions, des frais et des poursuites.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
50,3	51,4	58,6

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Mesures incitatives et dissuasions efficaces pour assurer la conformité	Nombre de mesures d'application de la loi prises à l'encontre des contrevenants, proportionnellement au type et à la gravité des	Supérieur ou égal à l'année de référence de 2009-2010 d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : les données ne sont pas disponibles.**

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

	infractions		
Présence de patrouilles dans chaque secteur des communautés réglementées	Nombre d'heures consacrées aux rondes de patrouille dans chaque secteur des communautés réglementées	Supérieur ou égal à l'année de référence de 2009-2010 d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : Diminution de 13 %** *Leçon retenue :* Le service national du renseignement sur les pêches (en cours d'élaboration) constituera un élément clé du processus d'évaluation des risques du programme pour veiller à ce que l'affectation des ressources corresponde aux priorités du programme.
Utilisation de la technologie pour soutenir les activités de contrôle et de surveillance	Unités du Système de surveillance des navires déployées à bord des navires commerciaux	2 713 d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 2 615** Augmentation de 72 unités par rapport à 2 543 en 2010-2011. Lancement d'une nouvelle initiative qui exigera que tous les navires de plus de 35 pi présents dans les eaux canadiennes activent le suivi du Système de surveillance des navires et mettent les données à la disposition des agents des pêches.

La sous-activité Suivi, contrôle et surveillance fait partie de l'activité Conformité et application de la loi.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Avis importants

Haut de la page

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
- Raison d'être et responsabilités
- Architecture des activités de programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Sommaire du rendement
- Stratégie fédérale de développement durable
- Profil des dépenses

Analyse des programmes par résultat stratégique
- Résultats et rendement
- Services internes
- Changements apportés à la structure du gouvernement

Renseignements supplémentaires
- Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 2.1.3 – Cas majeurs et enquêtes spéciales

Description

Les efforts déployés dans le cadre du Programme des cas majeurs et des enquêtes spéciales visent principalement à résoudre les problèmes de conformité complexes et à risque élevé qui posent une menace importante pour la durabilité des ressources aquatiques du Canada et qu'on ne peut contrer par l'éducation ou au moyen des activités régulières de suivi, contrôle et surveillance. On recourt à des techniques d'enquêtes spéciales, notamment les activités opérationnelles secrètes, la surveillance technique, les mandats de perquisition et les technologies d'investigation numérique pour résoudre les difficultés uniques qui se présentent dans la lutte contre les activités illégales de pêche et autres. La collecte et l'analyse officielles de renseignements, la coopération interinstitutions et le réseautage, ainsi que l'harmonisation et l'intégration des systèmes de données avec des outils analytiques visuels, permettent de déterminer plus précisément les cibles d'application de la loi et de monter les dossiers des cas majeurs pour faire aboutir les poursuites. Ce programme répond aux engagements nationaux et internationaux visant à mettre un terme à la pêche illégale, non réglementée et non déclarée (INN), ainsi qu'à protéger l'habitat et les espèces en péril, ce qui permet de contribuer à la durabilité des écosystèmes aquatiques, de soutenir les activités économiques légitimes et de protéger les consommateurs contre les produits de la mer illégalement pêchés.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
15,5	15,3	10,5

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Les infractions non ou mal déclarées concernant les prises	Pourcentage de cas majeurs qui ont abouti à des condamnation, avec des amendes correspondant à la		**Résultat : 100 %** *Leçon retenue :* Les cas importants s'étendent

sont atténuées par des mesures de dissuasion efficaces	gravité des infractions	100 % d'ici le 31 mars 2012	habituellement sur plusieurs années, compliquant ainsi la tâche d'établir des rapports annuels sur le taux de réussite. Il faudrait revoir la cible ou l'indicateur du rendement.
Renseignement	Pourcentage de temps consacré à la collecte et à l'analyse de renseignements	Supérieur ou égal à l'année de référence de 2009-2010 d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 6 %** Augmentation du temps alloué à la collecte de renseignements. *Leçon retenue :* Le développement des services de renseignement du programme devrait se traduire par une augmentation du temps total consacré à la collecte et à l'analyse des renseignements.
Vérifications concernant la pêche illégale, non déclarée et non réglementée selon les exigences établies par l'Union européenne	Pourcentage des certificats de pêche pour lesquels des vérifications sont effectuées concernant la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, selon les exigences établies par l'Union européenne	De 1 % à 3 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : Supérieur à 3 %** Mise en place du nouveau Bureau de la vérification de certification des captures et début des vérifications. La cible de 1 à 3 % établie par l'Union européenne a été dépassée.

La sous-activité Cas majeurs et enquêtes spéciales fait partie de l'activité Conformité et application de la loi.

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 2.1.4 – Capacité du programme de conformité et d'application des lois

Description

La capacité du programme inclut le perfectionnement et le soutien d'une main-d'œuvre qualifiée, équipée, bien informée, en sécurité et efficace. Le fondement de ce programme de conformité et d'application de la loi est le recrutement des agents des pêches par l'intermédiaire du Programme de progression de carrière des agents des pêches. La formation continue, y compris une formation très spécialisée en matière d'application de la loi et de renseignement, est un autre élément clé qui requiert un investissement régulier. Un solide cadre juridique et politique, ainsi que des systèmes de collecte et d'analyse des renseignements, sont également des composantes importantes de la structure de soutien. Les normes, les vérifications et les codes de conduite permettent de s'assurer que la mise en application des lois et des règlements est exécutée de manière juste, prévisible, impartiale et uniforme et qu'elle respecte la Charte canadienne des droits et libertés. L'acquisition et la gestion de l'équipement, des véhicules et des navires sont nécessaires pour que la main-d'œuvre soit bien équipée et efficace. Enfin, on a recours à la planification stratégique et à des évaluations intégrées des risques pour définir les priorités opérationnelles et vérifier que l'équilibre entre les outils et les approches utilisés permet d'atteindre les objectifs du programme.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
33,6	36,6	39,8

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Le Canada a accès à un personnel formé et qualifié pour gérer et appliquer efficacement les lois, les règlements et les autres cadres de gestion qui régissent les voies	Pourcentage des agents des pêches cadets qui ont obtenu leur diplôme dans le cadre du Programme de développement de carrière	100 % d'ici le	**Résultat : 93 %** Quatorze des quinze élèves qui se sont joints à la troupe ont obtenu leur diplôme

navigables, les pêches, les océans et les habitats du pays de manière juste, prévisible et uniforme	des agents des pêches et qui ont été déployés comme prévu	31 mars 2012	en mai 2011 et ont été déployés. Début du recrutement d'une demi-troupe supplémentaire en janvier 2012.
Formation	Nombre d'heures de formation dispensées aux agents des pêches	Supérieur ou égal au niveau de référence de 2009-2010 de 5,2% d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 4,8 %** *Leçon retenue :* Organisation d'une quantité relativement constante de séances de formation (légère baisse) comparativement à 2009-2010.
	Pourcentage des agents des pêches ayant terminé leur requalification annuelle pour l'emploi progressif de la force comme prévu	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100 % (agents sur le terrain)** Les agents aux tâches allégées, en congé de maladie ou qui exercent des responsabilités administratives n'ont pas à subir la requalification annuelle.

La sous-activité Capacité du programme de conformité et d'application de la loi fait partie de l'activité Conformité et application de la loi.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
- Raison d'être et responsabilités
- Architecture des activités de programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Sommaire du rendement
- Stratégie fédérale de développement durable
- Profil des dépenses

Analyse des programmes par résultat stratégique
- Résultats et rendement
- Services internes
- Changements apportés à la structure du gouvernement

Renseignements supplémentaires
- Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Activité de programme 2.2 – Programme de mise en valeur des salmonidés

Description

Bénéficiant d'un soutien important de la population, Pêches et Océans Canada a instauré le Programme de mise en valeur des salmonidés en 1977 pour contrer le déclin chronique des populations de saumon et des pêches. Le programme demeure axé principalement sur la production de saumon du Pacifique en Colombie-Britannique et au Yukon pour soutenir les stocks vulnérables et offrir des possibilités de récolte à tous les secteurs (commercial, sportif et des Premières Nations) en vertu de la *Loi sur les pêches*, ainsi que sur la participation des Premières Nations, des collectivités locales et des tiers à des activités coopératives de pêche et d'intendance des bassins hydrographiques en vertu de la *Loi sur les océans*. Le soutien de la population demeure important, et des milliers de bénévoles participent aux activités de ce programme. De façon générale, les principales méthodes d'intervention du programme consistent, entre autres, à produire du saumon dans des installations de mise en valeur (écloseries et chenaux de frai), à rétablir et à améliorer l'habitat, notamment en aménageant des chenaux de frai et d'élevage semi-naturels, ainsi qu'à faire appel à des technologies de moindre envergure, comme les boîtes incubatrices. Ce programme procure également au Secteur des sciences des écosystèmes et des océans de Pêches et Océans Canada les données tirées des évaluations des stocks de saumon pour faciliter la gestion des récoltes dans la région du Pacifique et la réalisation des engagements pris dans le cadre du Traité sur le saumon du Pacifique, en plus de produire des programmes d'éducation et de sensibilisation du public. Les programmes d'éducation et de sensibilisation, ainsi que les partenariats avec les Premières Nations, les collectivités et les tiers favorisent la participation des citoyens aux activités de pêche et d'intendance des bassins hydrographiques, souvent avec l'aide du Programme de participation communautaire et des fondations financées par les programmes de contribution.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
30,1	31,0	30,2

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
212	211	-1

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Le public a accès à des possibilités de récolte	Pourcentage d'amélioration de la contribution aux prises	Maintenir une contribution moyenne de 10% à 15% (sous réserve du Plan de gestion intégrée des pêches et du financement) d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 12 %** L'accès à la récolte n'a pas été limité parce que le programme n'a pas atteint les objectifs de production présentés dans le plan de production annuel. *Leçon retenue :* Le résultat peut varier en fonction des modifications apportées aux niveaux de financement des programmes, des priorités de mise en œuvre, de l'introduction de nouvelles exigences de production, des effets de l'environnement et du climat, et des cycles de vie biologiques des poissons eux-mêmes.
Le public appuie les efforts de protection, d'intendance et de rétablissement du saumon et de son habitat	Nombre de parties participant aux activités coopératives de pêche et d'intendance des bassins hydrographiques	± 10 % de la moyenne actuelle de trois ans d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 9 607** **Moyenne de trois ans : 9 600** *Leçon retenue :* La mobilisation active de partenaires et de bénévoles par le biais de séances de formation, de réunions et du soutien continu aux collectivités contribue au succès.

Sommaire du rendement, analyse et leçons retenues

Stratégie en matière d'infrastructure du Programme de mise en valeur des salmonidés — Utilisation de la stratégie en matière d'infrastructure du Programme de mise en valeur des salmonidés pour orienter la planification des immobilisations majeures, l'établissement des priorités et la prise de décisions concernant l'infrastructure (p. ex., cesser les activités dans un petit nombre d'installations ayant une faible production et posant des problèmes importants au plan de la santé et de la sécurité du site).

Examen de l'organisation — Mise en œuvre avancée d'une nouvelle organisation du Programme de mise en valeur des salmonidés axée sur les zones, élaborée de façon à optimiser l'efficience et l'efficacité des activités du programme. (*Priorité de Favoriser l'excellence au niveau des opérations et de la gestion*).

Stratégie de planification de la production — Élaboration et mise en œuvre d'un nouveau processus de planification de la production pour les installations du Programme de mise en valeur des salmonidés, processus qui sera inclus dans les plans de gestion intégrée des pêches du saumon du Pacifique. Ce processus comprend davantage de consultations des clients et intervenants internes et externes pendant l'élaboration du plan.

- *Leçon retenue :* La mise en œuvre ayant réussi, le nouveau processus sera utilisé pour les cycles futurs de planification de la production.
- Intégration des commentaires émis lors des processus consultatifs (par exemple, ceux du groupe de travail du comité chargé de la planification intégrée de la pêche, du conseil consultatif sur la mise en valeur du saumon et de l'habitat, et d'autres comités) dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une planification annuelle de la production de salmonidés (*Priorité : Intensifier l'engagement et les partenariats importants*).
- Utilisation des installations du Programme de mise en valeur des salmonidés pour appuyer le rétablissement des stocks de saumon en déterminant l'impact des changements climatiques sur des stocks particuliers suffisamment tôt pour intégrer des mesures d'amélioration du rétablissement connexes dans le plan de production annuel. (*Priorité : Réagir aux changements au niveau des écosystèmes*).
    - *Leçons retenues :* En travaillant avec d'autres domaines de Pêches et Océans Canada (p. ex., le programme de gestion des espèces en péril, le secteur des écosystèmes et de l'océanographie, le secteur de la gestion des écosystèmes et des pêches), le programme peut déterminer les espèces de saumon touchées par les changements climatiques suffisamment tôt pour planifier

des mesures de rétablissement.

Cadre d'évaluation biologique — Recherche fondamentale pour déterminer les méthodes qui permettront d'élaborer un cadre d'évaluation biologique pour orienter tant l'évaluation des programmes et des projets biologiques que la prise de décisions concernant les besoins et les priorités en matière d'évaluation.

- Les calendriers des processus de consultation sur le cadre de travail interne varient en fonction de la disponibilité des ressources.

En 2011-2012, l'activité de programme Programme de mise en valeur des salmonidés s'articulait autour de quatre sous-activités, comme l'indique l'Architecture des activités de programme :

- Sous-activité de programme 2.2.1 : Installations du Programme de mise en valeur des salmonidés
- Sous-activité de programme 2.2.2 : Programme de participation communautaire
- Sous-activité de programme 2.2.3 : Programme de restauration des ressources
- Sous-activité de programme 2.2.4 : Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 2.2.1 – Installations du Programme de mise en valeur des salmonidés

Description

Les installations de mise en valeur des salmonidés, comprenant des écloseries et des frayères artificielles, sont gérées de façon à protéger les stocks vulnérables et à procurer des occasions de récolte aux Premières Nations, ainsi qu'aux pêches commerciales et sportives. La production de poisson contribue également à répondre aux exigences en matière d'évaluation scientifique des stocks en vertu du Traité international sur le saumon du Pacifique et à soutenir la gestion de la récolte au pays. Ces installations sont responsables de la plus grande partie de la production de poisson dans le cadre du Programme de mise en valeur des salmonidés, et offrent des ressources physiques et du soutien technique aux programmes de participation communautaire et de rétablissement des ressources.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
18,5	19,0	19,6

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
La mise en valeur du saumon a procuré des possibilités de récolte	Nombre de pêches visant les populations mises en valeur - tel qu'indiqué dans les Plans de gestion intégrée des pêches et conformément aux consultations qui ont entouré ces plans	± 10 % de la moyenne actuelle de trois ans d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 78** **Moyenne de trois ans : 70** Un processus de planification de la production rigoureux et inclusif a été utilisé. Le programme n'ayant pas atteint les objectifs de production présentés dans le plan de production annuel, l'accès à la récolte n'a pas été limité.
Soutien aux populations vulnérables de	Pourcentage des populations vulnérables soutenues par des activités liées à la production de		**Résultat : 100 %** Le saumon coho du Fraser intérieur et le saumon rouge du lac Cultus font

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

saumon	poisson pour lesquelles celle-ci est incluse dans les plans approuvés à l'échelle de la région	90 % d'ici le 31 mars 2012	partie des principaux stocks recensés. *Leçon retenue :* La détermination des stocks à risque et leur inclusion dès le début du cycle de planification de la production augmentent considérablement les chances que les mesures de mise en valeur permettent de rétablir les stocks touchés.
Production de poisson dans les installations du programme de mise en valeur (écloseries et frayères artificielles)	Nombre d'alevins de saumon rejetés des installations de mise en valeur (écloseries et frayères artificielles)	± 10 % de la moyenne actuelle de trois ans d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 289 millions** **Moyenne de trois ans : 311 millions** Les résultats sont demeurés constants sur une moyenne de trois ans.

La sous-activité Installations du programme de mise en valeur des salmonidés fait partie du Programme de mise en valeur des salmonidés.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 2.2.2 – Programme de participation communautaire

Description

Ce programme permet aux citoyens de participer aux activités de pêche et d'intendance des bassins hydrographiques dans le cadre de projets d'éducation et de sensibilisation, de production de poisson à petite échelle et de partenariats avec les Premières Nations, les collectivités et les tiers. Il comprend les installations de mise en valeur du Programme de développement économique des communautés, exploitées dans le cadre d'un contrat par les communautés locales et les Premières Nations, ainsi qu'un Programme de participation publique à l'intention des bénévoles de la communauté. Les installations du Programme de développement économique des communautés entreprennent la production de poisson à petite échelle pour soutenir les stocks vulnérables et procurer des occasions de récolte. Le Programme de participation publique apporte une aide technique et un soutien financier de démarrage aux groupes de bénévoles qui entreprennent des projets de conservation et de protection du saumon en faisant appel à des fonds équivalents, ainsi qu'à des dons d'équipement et d'expertise. Le Programme de participation publique soutient également des projets d'éducation scolaire et de sensibilisation du public.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
7,6	7,9	7,6

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Les Premières Nations, les collectivités locales et les tiers participent à des activités de pêche et d'intendance des bassins hydrographiques	Nombre de projets communautaires et d'écoles qui bénéficient d'un soutien	± 10 % de la moyenne actuelle de trois ans d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 2 150** **Moyenne de trois ans : 2 100** *Leçon retenue :* La participation et le soutien continus offerts par le programme aux partenaires et aux bénévoles

			sont les clés de la réussite.
Possibilités de participation communautaire et d'éducation du public	Nombre de bénévoles et d'étudiants participant aux opérations de mise en valeur des salmonidés – soutien apporté aux activités d'intendance	± 10 % de la moyenne actuelle de trois ans d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 17 375** **Moyenne de trois ans : 17 369**
Production de poisson dans les écloseries et les centres d'incubation communautaires	Nombre d'alevins de saumon rejetés des installations dans le cadre du Programme de participation communautaire (écloseries et centres d'incubation)	± 10 % de la moyenne actuelle de trois ans d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 26 616 613** **Moyenne de trois ans : 31 256 401** Tous les objectifs d'intendance ont été atteints. Diminution du nombre de poissons rejetés comparativement à la moyenne triennale pour réduire le risque de relâcher trop de poissons dans l'environnement. *Leçon retenue :* Les cibles de rendement doivent être revues en fonction des changements de production prévus.

La sous-activité Programme de participation communautaire fait partie du Programme de mise en valeur des salmonidés.

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 2.2.3 – Programme de restauration des ressources

Description

Le Programme de restauration des ressources consiste à entreprendre des projets en collaboration avec des collectivités, des organismes partenaires et les Premières Nations afin de restaurer et de mettre en valeur l'habitat du poisson pour ainsi favoriser la production de poisson et soutenir les stocks vulnérables et les possibilités de récolte. Ces projets se traduisent également par un gain net au niveau de l'habitat du poisson. La mise en œuvre du projet repose sur le soutien technique et le financement de démarrage apportés par le Programme de mise en valeur des salmonidés, ainsi que sur les ressources équivalentes très importantes provenant des partenaires. La planification des bassins hydrographiques est effectuée en collaboration avec les partenaires communautaires pour que les projets soient intégrés dans les plans locaux et de zone.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
3,0	3,1	2,7

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
La mise en valeur et la restauration de l'habitat soutiennent les populations de saumon	Mètres carrés d'habitat nouvellement créé et restauré pour le saumon grâce aux projets de restauration menés dans le cadre du Programme de mise en valeur des salmonidés (année en cours)	160 000 m^2 (sous réserve du financement des partenaires) d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 79 320 m^2** Le programme n'a pas réussi à obtenir le même niveau historique de ressources externes essentielles à la réalisation de la cible de rendement. En 2011-2012, le programme était surtout axé sur les risques en matière de santé et de sécurité dans le contexte des projets existants.
Production de poisson attribuable à la mise en	Nombre de projets d'amélioration de l'habitat ayant bénéficié du soutien du Programme de mise en valeur	~60 projets (sous réserve du financement	**Résultat : 25 projets** Le programme n'a pas réussi à obtenir le même niveau historique de ressources externes essentielles à la réalisation de la

valeur et à la restauration de l'habitat	des salmonidés	des partenaires) d'ici le 31 mars 2012	cible de rendement. En 2011-2012, le programme était surtout axé sur les risques en matière de santé et de sécurité dans le contexte des projets existants.

La sous-activité Programme de restauration des ressources fait partie du Programme de mise en valeur des salmonidés.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 2.2.4 – Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés

Description

Pêches et Océans Canada a conclu des ententes de contribution avec la Fondation du saumon du Pacifique et la T. Buck Suzuki Environmental Foundation, en vertu d'une autorité unique d'approbation de programme au sein du Programme de mise en valeur des salmonidés. Le coût de la contribution de Pêches et Océans Canada à ces Fondations est entièrement compensé par les recettes générées par la vente des timbres de conservation du saumon du Pacifique faisant l'objet d'une pêche récréative et commerciale. La Fondation du saumon du Pacifique comporte un mécanisme de financement visant à réaliser des projets communautaires touchant le saumon et son habitat afin de conserver, restaurer et mettre en valeur le saumon du Pacifique, et ce, en partenariat avec les collectivités, les représentants des Premières Nations et des organismes sans but lucratif. La T. Buck Suzuki Environmental Foundation entreprend directement des projets pour des communautés de pêcheurs afin de protéger et de conserver le poisson et son habitat.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
1,0	1,0	0,4

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Les Premières Nations, les collectivités et les organisations ont des ressources pour participer à des activités coopératives de pêche et d'intendance des bassins hydrographiques.	Nombre de groupes (Premières Nations, organisations communautaires) recevant un financement des programmes de contribution pour soutenir des activités de mise en valeur du saumon, de restauration de l'habitat du poisson et d'intendance.	± 10 % de la moyenne actuelle de trois ans d'ici le	**Résultat : 60 groupes Moyenne de trois ans : 65 groupes** On a reçu moins de propositions qu'au cours des années précédentes, ce qui a

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

		31 mars 2012	donné lieu à moins de possibilités d'octroyer un financement sous forme de contribution.
Fonds destinés aux activités communautaires d'intendance des bassins hydrographiques	Nombre de projets communautaires d'intendance des bassins hydrographiques soutenus par un financement de la Fondation du saumon du Pacifique	± 10 % de la moyenne actuelle de trois ans d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 71 projets Moyenne de trois ans : 82 projets** On a reçu moins de propositions qu'au cours des années précédentes, ce qui a donné lieu à moins de possibilités d'octroyer un financement sous forme de contribution.
Fonds destinés aux projets de mise en valeur des salmonidés et de l'habitat du poisson au sein des communautés	Nombre de projets de mise en valeur des salmonidés et de restauration de l'habitat du poisson soutenus par un financement de la T. Buck Suzuki Fondation	± 10 % de la moyenne actuelle de trois ans d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 3 projets Moyenne de trois ans : 3 projets**

La sous-activité Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés fait partie du Programme de mise en valeur des salmonidés.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Avis importants

Haut de la page

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Activité de programme 2.3 – Gestion de l'habitat

Description

Compte tenu de ses responsabilités en vertu de la *Loi sur les pêches*, de la *Loi sur les espèces en péril* et de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, le Programme de gestion de l'habitat de Pêches et Océans Canada est un outil de réglementation majeur du gouvernement fédéral qui touche la plupart des projets d'aménagement réalisés dans les plans d'eaux douces et marines poissonneuses au Canada, ou à proximité de ceux-ci. Les activités du programme aident à la réalisation de son mandat, qui consiste à conserver et à protéger l'habitat du poisson qui contribue à la durabilité des ressources halieutiques appréciées par les Canadiens. Dans le contexte des initiatives pangouvernementales pour le développement durable et d'une réglementation intelligente, le Programme aide les Canadiens à gérer les répercussions des activités autres que la pêche et concernant l'habitat du poisson. Les responsables du Programme se servent de connaissances et de savoir scientifiques pour élaborer des règlements et des politiques, pour fournir de l'orientation et des conseils officiels, pour travailler avec des personnes, des organisations et d'autres ordres de gouvernement, et pour gérer la conformité.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
58,5	67,9	61,6

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Nota : L'écart entre les dépenses prévues et les autorisations totales résulte essentiellement d'une erreur qui s'est produite pendant le processus de réaffectation mené après la réforme de l'architecture des activités de programme du Ministère en 2011-2012. On a alors attribué 6,6 millions de dollars par erreur au Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures, avant de retransférer cette somme au Programme de gestion de l'habitat.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
619	518	-101

Nota : L'écart entre les équivalents de temps plein planifiés et réels est dû à l'attrition, aux retards dans la dotation et à la réaffectation d'équivalents de temps plein pour gérer des exigences opérationnelles.

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
L'habitat du poisson est	Pourcentage de cas surveillés où l'on évite la		**Résultat : 87 %**

protégé et conservé	destruction, la détérioration et la perturbation néfaste de l'habitat	80 % d'ici le 31 mars 2012	*Leçon retenue :* Le pourcentage continue d'augmenter. Il est nécessaire d'examiner les données et de réévaluer la cible.
Les activités autres que la pêche menées dans les eaux de pêche canadiennes ou à proximité de celles-ci n'ont pas de répercussions négatives sur le poisson et son habitat.	Pourcentage des cas faisant l'objet d'une surveillance qui sont terminés et pour lesquels le promoteur a suivi les conseils officiels ou les directives réglementaires (p. ex., autorisations, lettres d'avis, énoncés opérationnels ou outils équivalents)	75% d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 86 %**
	Pourcentage des ouvrages proposés (renvois) qui auraient entraîné des impacts négatifs ou une perte de l'habitat du poisson (risque élevé) et où, après avoir reçu des conseils dans le cadre du Programme de gestion de l'habitat, on a modifié les ouvrages proposés, ce qui a permis d'atténuer les impacts en n'entraînant aucune perte d'habitat du poisson	45 % d'ici le 31 mars 2015	**Résultat : 87 %** Toutes les cibles 2011-2012 ont été atteintes. *Leçon retenue :* Le résultat indique qu'il est essentiel de préciser les définitions et d'analyser les données en permanence; un effort supplémentaire sera peut-être nécessaire pour communiquer les normes de protection de l'habitat aux promoteurs.
Conseils officiels et directives réglementaires	Pourcentage des renvois, par rapport au nombre total, qui présentent un risque « faible »	25 % d'ici le 31.03.15	**Résultat : 54 %** Toutes les cibles de 2011-2012 ont été atteintes.

Sommaire du rendement, analyse et leçons retenues

Renouvellement de la politique — Début du renouvellement de la *Politique de gestion de l'habitat du poisson (1986)*, parallèlement à la réforme législative, en vue de la rationaliser et de la simplifier et d'élaborer des outils stratégiques permettant de procéder à des examens réglementaires efficaces et efficients.

- Examen de la politique et consultation des partenaires, des intervenants et des groupes autochtones sur les manières de rationaliser la mise en œuvre du programme sur l'habitat (*Priorité :* Rationaliser et simplifier les politiques, les opérations et les procédures).
- *Prochaines étapes :* Mobilisation des intervenants internes et externes et révision de la politique parallèlement à l'introduction de la nouvelle loi.

Amélioration continue — Élaboration d'un plan de gestion de la qualité évolutif et établissement des priorités en matière d'assurance de la qualité afin de permettre la surveillance des activités dans le but d'améliorer la prestation de programmes et de la rendre uniforme et cohérente à l'échelle nationale. Réalisation d'une étude d'assurance de la qualité sur le respect des protocoles de gestion de données.

Priorisation des ressources humaines — Élaboration d'un document de travail sur les options de renouvellement du modèle de prestation de la formation et suspension du renouvellement de la formation en raison des modifications futures du programme.

Rationalisation de la mise en œuvre des programmes — Début de l'élaboration de politiques parallèlement à la réforme législative. Report des consultations internes et externes et révision de la politique en attendant l'introduction de la nouvelle loi.

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
- Raison d'être et responsabilités
- Architecture des activités de programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Sommaire du rendement
- Stratégie fédérale de développement durable
- Profil des dépenses

Analyse des programmes par résultat stratégique
- Résultats et rendement
- Services internes
- Changements apportés à la structure du gouvernement

Renseignements supplémentaires
- Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Activité de programme 2.4 – Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures

Description

Le Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures est un programme de contribution qui relève du Cadre de gestion intégrée de la contribution des Autochtones. L'un des objectifs généraux de ce cadre est d'aider les organisations autochtones à améliorer leur capacité à participer plus efficacement aux processus pluripartites de gestion des ressources aquatiques et océaniques. Le Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures permet de financer les efforts de renforcement des capacités au sein des communautés autochtones en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario et au Québec en vue de participer à la gestion collaborative de l'habitat dans le cadre d'ententes de contribution. Il vise à rehausser la capacité des communautés autochtones de travailler ensemble et de participer au processus décisionnel touchant les activités réglementaires et non réglementaires de gestion de l'habitat. Parmi les autres méthodes d'intervention du programme, mentionnons les consultations communautaires en soutien aux communautés autochtones, leur vision de la gestion de l'habitat du poisson et la définition des priorités dans ce domaine, l'élaboration de plans autochtones de gestion de l'habitat du poisson et enfin le rassemblement et la documentation du savoir traditionnel des Autochtones.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
8,7	2,1	2,1

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Nota : L'écart entre les dépenses prévues et les autorisations totales résulte essentiellement d'une erreur qui s'est produite pendant le processus de réaffectation mené après la réforme de l'architecture des activités de programme du Ministère en 2011-2012. On a alors attribué 6,6 millions de dollars par erreur au Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures, avant de retransférer cette somme au Programme de gestion de l'habitat.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
1	2	1

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

Les communautés autochtones des régions intérieures sont capables de participer à la gestion collaborative de l'habitat du poisson	Pourcentage de communautés autochtones admissibles représentées par des organisations autochtones financées par le Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures dans chaque province	50 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 78 %** Dépassement de la cible dans toutes les provinces du programme à l'exception du Manitoba.
Ententes de financement signées	Pourcentage des fonds déboursés conformément aux modalités du Programme	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100 %** Ententes signées pour tout le budget de programme

Sommaire du rendement, analyse et leçons retenues

Augmentation de la participation de la communauté autochtone — Les ententes signées ont aidé les collectivités autochtones à collaborer et à participer aux activités visant la gestion durable et la conservation de l'habitat du poisson.

Priorisation de la durabilité — Garantie d'une gestion et d'une responsabilisation appropriées dans la prestation du Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures grâce à un renforcement des mesures et du contrôle.

Évaluation de programme... Une évaluation du Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures a été menée en 2011-2012. Le rapport est disponible à l'adresse suivante : Évaluation du Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures.

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
- Raison d'être et responsabilités
- Architecture des activités de programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Sommaire du rendement
- Stratégie fédérale de développement durable
- Profil des dépenses

Analyse des programmes par résultat stratégique
- Résultats et rendement
- Services internes
- Changements apportés à la structure du gouvernement

Renseignements supplémentaires
- Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Activité de programme 2.5 – Gestion des espèces en péril

Description

La *Loi sur les espèces en péril* est un engagement essentiel du gouvernement fédéral qui consiste à empêcher la disparition ou l'extinction des espèces sauvages en péril et à contribuer à leur rétablissement. Cette loi assure, sur le plan juridique, la protection des *espèces sauvages en péril* et la préservation de leur diversité biologique. En tant que ministre compétent en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*, le ministre des Pêches et des Océans a la responsabilité et le mandat d'assurer la protection et le rétablissement de toutes les espèces aquatiques au Canada (sauf les espèces vivant sur les terres fédérales relevant de Parcs Canada). Le programme de gestion des espèces en péril, axé sur la preuve, bénéficie de l'expertise scientifique du Ministère, ainsi que des connaissances socio-économiques, des intervenants et de la communauté. La gestion du programme repose sur les principes de la *Loi sur les espèces en péril*, comme l'intendance et l'engagement, la consultation et la coopération, ainsi que la conformité et l'exécution. Celle-ci favorise les activités du cycle de conservation de la *Loi sur les espèces en péril*, notamment l'évaluation et l'inscription des espèces, le rétablissement et la protection des espèces en péril grâce à l'élaboration de stratégies de rétablissement, de plans d'action et de plans de gestion, la désignation et la protection de l'habitat critique des espèces, la promotion des efforts de rétablissement, ainsi que la surveillance et l'évaluation.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
27,0	28,5	26,2

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
124	164	40

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Prévention de la disparition ou de l'extinction des espèces aquatiques en péril et soutien de leur	Pourcentage des espèces aquatiques en péril inscrites dont la situation s'est améliorée ou est demeurée inchangée par rapport aux espèces aquatiques inscrites qui font l'objet d'un examen du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada	100 % d'ici le 31 mars 2018	**Résultat : 90 %** Sur les 10 espèces aquatiques en péril inscrites qui ont été réévaluées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada en 2011-

rétablissement			2012, neuf espèces ont conservé le même statut de risque. (La situation de la 10e espèce a empiré.)
Espèces aquatiques en péril bénéficiant d'une protection juridique	Pourcentage des espèces aquatiques en péril inscrites qui font l'objet de stratégies et de plans de promotion de la conformité	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100 %** Des stratégies et des plans de promotion de la conformité sont requis pour toutes les espèces en péril inscrites comme étant en voie de disparition, disparues du pays ou menacées.
Élaboration de documents de rétablissement en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* et affichage de ces documents sur le registre de la *Loi sur les espèces en péril*	Pourcentage des stratégies de rétablissement et des plans de gestion concernant des espèces aquatiques en péril inscrites, qui ont été élaborés et mis en œuvre dans les délais prévus par la loi (2011-2012)	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 83 %** Treize stratégies de rétablissement et deux plans de gestion demeurent en suspens en fin d'exercice.

Sommaire du rendement, analyse et leçons retenues

Tenir les Canadiens informés — Élaboration de lignes directrices provisoires sur la désignation des habitats essentiels pour informer la population canadienne de ses obligations légales de protéger les espèces aquatiques en péril et leur habitat essentiel. La première année d'un projet de trois ans visant à rationaliser la désignation des habitats essentiels est terminée.

- La directive opérationnelle révisée correspond maintenant aux dernières décisions judiciaires sur les espèces aquatiques en péril.
- *Prochaines étapes :* Présentation des lignes directrices au Comité de résultat stratégique et début des consultations plus générales.

Rationaliser les processus — Amélioration de l'efficience et de l'efficacité des processus en appui à la prise de décisions liées à la *Loi sur les espèces en péril* :

- Rationalisation des processus actuels liés à la *Loi sur les espèces en péril* (p. ex., cadre d'inscription basé sur le risque) et mise au point de nouveaux outils pour améliorer l'efficience et l'efficacité (*Priorité :* Rationaliser et simplifier les politiques, les opérations et les procédures).
- Collaboration avec Environnement Canada et Parcs Canada sur le renouvellement de la *Loi sur les espèces en péril* pour assurer la protection et le rétablissement rapides et rentables des espèces en péril. Poursuite de l'analyse des éléments de programme afin d'élaborer des positions de consensus dans des domaines clés (p. ex., la délivrance de permis et le financement de l'intendance) (*Priorité :* Favoriser l'excellence au niveau des opérations et de la gestion).
- *Prochaines étapes :* Élaboration de lignes directrices sur la délivrance de permis et obtention de l'approbation de la politique et des lignes directrices sur l'inscription.

Priorisation des technologies de l'information — Élaboration d'un système de gestion de l'information amélioré afin de recueillir plus efficacement les données et de gérer des ressources de façon à appuyer la mesure du rendement et l'amélioration continue de la mise en œuvre des programmes.

- Projet pilote sur un système de gestion de l'information relatif à la gestion des espèces en péril et analyse des lacunes afin de rationaliser les processus opérationnels (*Priorité :* Favoriser l'excellence au niveau des opérations et de la gestion).
- *Leçon retenue :* Les utilisateurs ont commenté le projet pilote et indiqué des améliorations à lui apporter pour optimiser les fonctions de l'application, ainsi que la capacité de production de rapports juridiques et financiers.

Élaborer un cadre de priorisation — Amélioration de la fourniture de renseignements et de conseils scientifiques à l'appui de la prise de décisions en élaborant et en mettant en œuvre un cadre de priorisation des activités scientifiques appuyant les efforts de rétablissement des espèces.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Activité de programme 2.6 – Services d'intervention environnementale

Description

La Garde côtière canadienne est l'organisme fédéral chargé de gérer les interventions lors de tous les déversements provenant de navires ou de sources inconnues dans les eaux canadiennes, et apporte son appui dans ce domaine à d'autres pays en vertu des ententes internationales. Le programme d'intervention environnementale a pour objectif de minimiser les répercussions des incidents de pollution marine sur l'environnement, l'économie et la sécurité publique. Dans le cadre du programme d'intervention environnementale, la Garde côtière canadienne établit un niveau, approprié et uniforme à l'échelle nationale, de préparation et de services d'intervention dans les eaux canadiennes; surveille et examine tous les rapports de pollution marine au Canada, conjointement avec d'autres ministères fédéraux; entretient des communications avec les partenaires du programme, notamment Transports Canada et Environnement Canada, afin d'appliquer une approche uniforme en matière d'intervention dans les cas de pollution marine. L'état de préparation opérationnelle de la flotte de la Garde côtière apporte une contribution essentielle à la mise en œuvre de ce programme, qui est offert en collaboration avec d'autres ministères fédéraux en ce qui concerne l'information sur la surveillance et les conseils scientifiques. L'entente sur la capacité d'intervention entre les propriétaires de navires et les intérêts commerciaux constitue un facteur essentiel pour appuyer le Régime canadien de préparation et d´intervention en cas de déversement d´hydrocarbures. Le fondement juridique et l'autorité du programme des services d'intervention environnementale sont présentés dans la *Loi sur les océans*, dans la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*, dans la *Loi constitutionnelle de 1867* et, en vertu d'une entente avec Transports Canada, dans la *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques de 2001*.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
10,6	12,0	10,9

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
80	82	2

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

Atténuation des répercussions des incidents de pollution marine sur l'environnement, l'économie et la sécurité publique	Pourcentage de cas signalés dans lesquels l'intervention était appropriée au polluant, à la menace et à l'impact.	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100 %** Atténuation de tous les incidents selon les besoins.
Intervenir lorsqu'un incident de pollution marine causée par un navire est signalé.	Pourcentage d'interventions à la suite d'un incident de pollution marine effectuées avec du personnel formé, de l'équipement situé à des endroits stratégiques et un plan de mobilisation.	80 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100 %**
Intervention appropriée aux menaces de pollution marine par un navire	Pourcentage de mesures d'intervention atteignant les objectifs du plan d'intervention en cas d'incident	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100 %**

Sommaire du rendement, analyse et leçons retenues

Consolidation de la stratégie d'intervention environnementale — Réalisation d'une évaluation de la capacité d'intervention environnementale au moyen de Normes sur les organismes d'intervention; les résultats seront utilisés pour élaborer une stratégie nationale sur l'équipement d'intervention environnementale pour veiller à ce que la Garde côtière soit prête à intervenir en cas de déversements d'hydrocarbure provenant de navires (*Priorité : Assurer l'état de préparation des biens*).

Projets d'immobilisations — Poursuite de la révision du plan à long terme de la Garde côtière de réinvestissement dans un équipement approprié, efficient, abordable et souple afin de répondre aux exigences de capacité opérationnelle actuelles et futures du gouvernement fédéral.

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
- Raison d'être et responsabilités
- Architecture des activités de programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Sommaire du rendement
- Stratégie fédérale de développement durable
- Profil des dépenses

Analyse des programmes par résultat stratégique
- Résultats et rendement
- Services internes
- Changements apportés à la structure du gouvernement

Renseignements supplémentaires
- Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Activité de programme 2.7 – Gestion intégrée des océans

Description

La *Loi sur les océans* et la politique correspondante, la Stratégie sur les océans du Canada, confirment le mandat et le rôle de Pêches et Océans Canada en tant que ministère fédéral responsable dans le domaine des océans et de la coordination des politiques et des programmes du gouvernement fédéral concernant les océans. La gestion intégrée est l'un des principes essentiels et sous-jacents de la mise en œuvre de la Stratégie sur les océans et, à ce titre, définit une approche globale et écosystémique pour soutenir le développement durable des zones étendues de gestion des océans dans les océans canadiens. Le programme Gestion intégrée des océans procure aux autorités des gouvernements fédéral et provinciaux, à l'industrie et aux Canadiens les outils (comme la désignation des zones importantes sur les plans écologique et biologique, les aires marines protégées) et les fora nécessaires pour élaborer, dans le cadre d'une collaboration, des plans de gestion intégrée qui englobent les éléments sociaux, économiques et environnementaux dans la prise de décisions. Parmi les autres méthodes d'intervention utilisées dans le cadre de ce programme, mentionnons la définition des engagements juridiques internationaux du Canada liés aux océans, ainsi que la création de zones de gestion intégrée dans toutes les régions maritimes du Canada. Le Ministère puise dans son expertise scientifique pour élaborer des outils et des directives qui guident ses décisions et ses politiques de gestion, ainsi que ses positions internationales et ses engagements juridiques dans le domaine des océans.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
38,8	39,3	38,7

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
338	286	-52

Nota : L'écart entre les équivalents de temps plein planifiés et réels est dû à l'attrition, aux retards dans la dotation et à la réaffectation d'équivalents de temps plein pour gérer des exigences opérationnelles.

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Les décisions concernant les océans tiennent compte des	Pourcentage des processus d'obtention de permis qui tiennent compte des objectifs		**Résultat : les données ne sont pas disponibles.** Établissement d'une nouvelle stratégie

objectifs du Plan de gestion intégrée des océans	du Plan de gestion intégrée des océans	100 % d'ici le 31 mars 2017	de mesure du rendement des programmes éliminant cet indicateur. C'est pourquoi aucune stratégie de collecte de données n'a été définie ou mise en place pour cet indicateur.
Les Canadiens connaissent et comprennent l'impact de leurs activités sur les écosystèmes marins	Pourcentage des répondants qui, lors du sondage, ont indiqué bien connaître l'impact de leurs activités sur les écosystèmes marins	70 % d'ici le 31 mars 2017	**Résultat : les données ne sont pas disponibles.** Établissement d'une nouvelle stratégie de mesure du rendement des programmes éliminant cet indicateur. C'est pourquoi aucune stratégie de collecte de données n'a été définie ou mise en place pour cet indicateur.

Les programmes réalisés dans ce domaine relèvent de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD)

SFDD Objectif	SFDD Indicateur du rendement	SFDD Cible	Résultat obtenu de la SFDD
Objectif 6 : Conservation et protection des écosystèmes et habitats Entretenir des écosystèmes productifs et résilients, qui sont capables de se rétablir et de s'adapter; et protéger les zones de façon à ce qu'elles demeurent intactes pour que les générations actuelles et futures puissent en profiter	Pourcentage des zones marines faisant l'objet d'un régime de conservation*	Écosystèmes marins : Améliorer la conservation des zones océaniques et des écosystèmes marins d'ici 2012 (ministère responsable : Pêches et Océans Canada)	Le Canada possède environ 59 900 kilomètres carrés d'aires protégées fédérales, provinciales et territoriales, lesquelles couvrent environ 1 % de ses océans (de la côte jusqu'à la limite de la zone d'exclusivité économique) et de ses Grands Lacs. Près de 49 100 kilomètres carrés de ces aires protégées sont dans des milieux marins, et 10 800 kilomètres carrés se trouvent dans les Grands Lacs. Selon une évaluation récente, les sites contributifs aident à conserver 0,7 % (38 400 kilomètres carrés) supplémentaires des océans canadiens. Pour de plus amples renseignements, consulter le site Web des Indicateurs de durabilité environnementale canadiens.

* En 2011-12, le Ministère a recommencé à n'utiliser qu'un seul des deux indicateurs désignés dans le *Rapport sur les plants et les priorités de 2011-2012*.

Sommaire du rendement, analyse et leçons retenues

Priorité : Réagir aux changements au niveau des écosystèmes

- Conception de modèles de Séquence des effets pour toutes les formes principales d'énergie renouvelable maritime, formation d'un groupe de travail national et validation d'une ébauche de Séquence des effets au cours d'un atelier d'experts du Secrétariat canadien de consultation scientifique. Les séquences n'ont pas encore été finalisées.
- Élaboration de l'orientation décrivant le régime de réglementation de l'énergie renouvelable maritime à utiliser par l'industrie et les organismes de réglementation gouvernementaux. Discussions des lacunes dans la réglementation et les connaissances, ainsi que des priorités scientifiques.
- Élaboration d'un plan de recherche stratégique pour l'énergie renouvelable, déterminant les domaines qui exigent une attention prioritaire.
- Conseils d'experts et leadership, en tant que président et membre du groupe directeur marin et des réseaux d'experts, sur la mise en œuvre, au Canada, du plan de surveillance de la biodiversité dans les eaux arctiques du Conseil de l'Arctique, et participation à l'atelier du Secrétariat canadien de consultation scientifique en élaborant une liste d'indicateurs océaniques à mettre à l'essai à des fins d'utilisation future.
- Réalisation d'expériences afin de mieux comprendre les réactions biologiques de certains organismes à l'acidification changeante des océans canadiens et les effets de cette acidification, fourniture de chapitres clés de l'évaluation du Programme de

surveillance et d'évaluation de l'Arctique du Conseil de l'Arctique, et participation à un atelier sur l'acidification des océans.
- Début de la mise en œuvre d'un programme scientifique sur les changements climatiques axé sur l'adaptation et l'exécution des domaines de responsabilité du mandat de Pêches et Océans Canada, ainsi que sur l'avancement d'un programme scientifique pour les changements climatiques.

Santé des océans — La plupart des travaux relatifs aux engagements pris en vertu de l'initiative Santé des océans sont terminés. L'exercice 2011-2012 marquait la dernière année du financement de la première initiative Santé des océans. Une évaluation du programme Gestion intégrée des océans a été menée (en même temps que celle du programme Santé des océans). L'étude de l'évaluation préliminaire a permis de conclure qu'il faut en permanence porter attention à la santé des océans canadiens, que le programme Gestion intégrée des océans va dans le sens des priorités fédérales et que le gouvernement fédéral, en collaboration avec les autres ordres de gouvernement et d'autres intervenants, apporte une contribution importante et appropriée aux programmes liés aux océans.

- *Leçon retenue :* Un Plan d'action de gestion répondant aux recommandations tirées de l'évaluation de Santé des océans est en cours de préparation et d'approbation. Le rapport d'évaluation met en exergue la nécessité de collaborer à un haut niveau pour planifier la gestion des océans et la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de mesure du rendement du programme.

- Élaboration du cadre de travail national du réseau canadien des aires marines protégées et obtention de l'approbation de principe lors de l'assemblée annuelle du Conseil canadien des ministres des pêches et de l'aquaculture (septembre 2011). Début de la rédaction de l'orientation technique pour l'établissement du réseau canadien d'aires marines protégées par le comité d'experts techniques fédéral-provincial-territorial. Lancement de la planification biorégionale du réseau d'aires marines protégées dans certaines régions (p. ex., Maritimes, Pacifique) (*Priorité : Intensifier l'engagement et les partenariats importants*).
- Participation à un atelier avec des représentants du Canada, des États-Unis et du Mexique pour rédiger des instructions d'intégration de facteurs scientifiques de changements climatiques dans la planification du Réseau nord-américain d'aires marines protégée (*Priorité : Réagir aux changements au niveau des écosystèmes*).
- Poursuite des travaux visant la désignation de six nouvelles aires marines protégées; toutes les zones d'intérêt ont été approuvées, mais la désignation reste en retard.
- Élargissement de l'inventaire des aires marines protégées au Canada, y compris les « sites contributifs » possibles.

Gestion intégrée — Mise au point d'outils de gestion intégrés, tels que des plans de gestion intégrée des océans (les plans de trois des cinq zones étendues de gestion des océans sont terminés), des Séquences des effets et des outils fondés sur les risques ou géospatiaux, pour faciliter l'élaboration et la diffusion de l'information afin d'appuyer les processus décisionnels dans certains espaces marins.

Résultats du rendement — Réalisation de la stratégie de mesure du rendement du programme Gestion intégrée des océans, y compris l'établissement du modèle logique du programme et des indicateurs de rendement connexes. Une évaluation du programme Gestion intégrée des océans a été menée (en même temps que celle de l'initiative Santé des océans). Les constatations de cette évaluation appuient fortement la pertinence et valident les résultats communiqués par le programme Gestion intégrée des océans.

- *Leçon retenue :* Le rapport d'évaluation du programme Gestion intégrée des océans a recommandé que le programme mette davantage l'accent sur les priorités et les efficacités dans son approche. Le Plan d'action de gestion élaboré inclut : des plans pour préciser et communiquer des objectifs de gestion intégrée à court, à moyen et à plus long terme; le renouvellement des structures de gouvernance interministérielles avec une participation accrue des cadres supérieurs

dans la définition de l'orientation; une participation plus stratégique et ciblée des intervenants clés en ce qui concerne les océans.

Initiative de renouvellement du programme des océans — Réalisation d'un examen exhaustif des besoins, des défis et des possibilités des programmes, actuels et futurs, concernant les océans dans le but de mieux atteindre les objectifs. Élaboration des thèmes pour un programme de renouvellement, avec des priorités de renouvellement à intégrer dans les plans de travail nationaux et régionaux.

Évaluation de programme... Une évaluation de l'activité du programme Gestion intégrée des océans a été menée en 2011-2012. Le rapport est disponible à l'adresse suivante : Évaluation de l'activité du programme Gestion intégrée des océans.

En 2011-2012, l'activité de programme Gestion intégrée des océans a été offerte dans le cadre de deux sous-activités, comme l'indique l'Architecture des activités de programme :

- Sous-activités de programme 2.7.1 : Outils de conservation marine
- Sous-activités de programme 2.7.2 : Évaluations des écosystèmes

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
- Raison d'être et responsabilités
- Architecture des activités de programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Sommaire du rendement
- Stratégie fédérale de développement durable
- Profil des dépenses

Analyse des programmes par résultat stratégique
- Résultats et rendement
- Services internes
- Changements apportés à la structure du gouvernement

Renseignements supplémentaires
- Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 2.7.1 – Outils de conservation marine

Description

Le programme des outils de conservation marine favorise la gestion durable des ressources océaniques en offrant des solutions pour protéger les aspects essentiels des écosystèmes. Des écosystèmes océaniques sains et productifs constituent la base de toutes les activités dans le domaine des océans. C'est pourquoi on prend diverses mesures, comme la création d'aires marines protégées, afin de protéger et gérer les écosystèmes uniques et sensibles. Pêches et Océans Canada, Environnement Canada et Parcs Canada ont tous pour mandat d'établir des aires marines protégées pour des raisons variées, mais complémentaires. Il est nécessaire à cette fin de définir des objectifs de conservation visant à mettre en œuvre les décisions de gestion écosystémique des océans, de mettre au point des outils d'aide à la prise de décisions axés sur les risques, de formuler des directives en matière de qualité de l'environnement, de désigner des aires marines protégées par voie de règlement, ainsi que de développer un réseau national d'aires marines protégées afin de protéger et de conserver les ressources et les habitats des écosystèmes marins. L'expertise scientifique du Ministère constitue le fondement scientifique de l'élaboration et de la réalisation des activités en rapport avec ce programme.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
15,4	15,7	14,2

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Les principales fonctions et structures des écosystèmes marins sont protégées et	Pourcentage des objectifs de conservation concernant les aires marines protégées, les réseaux d'aires marines protégées et les plans de gestion intégrée des océans,	100 % d'ici le 31 mars 2017	**Résultat : données non disponibles** La méthode de collecte de données pour cet indicateur n'a pas été définie ou mise en place. Impossible d'obtenir des données de résultats liées à cet indicateur.

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

conservées	atteints		
Aires marines protégées désignées	Nombre de nouvelles aires marines protégées désignées	8 d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 0** Toutes les zones d'intérêt ont été approuvées, ce qui constitue une étape majeure dans la désignation des aires marines protégées. Élaboration du Cadre national du réseau canadien des aires marines protégées et début de la préparation des conseils techniques sur l'établissement de ces zones. *Leçon retenue :* Retards en raison de plusieurs facteurs, y compris une sous-estimation du calendrier et des retards dans les processus d'approbation et de consultation.

La sous-activité « Outils de conservation marine » fait partie de l'activité de programme Gestion intégrée des océans.

Évaluation de programme... La sous-activité Outils de conservation marine a été évaluée dans le cadre de l'évaluation de l'activité de programme Gestion intégrée des océans menée en 2011-2012. Le rapport est disponible à l'adresse suivante : Évaluation de l'activité de programme Gestion intégrée des océans.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 2.7.2 – Évaluations des écosystèmes

Description

Les utilisations nombreuses et parfois contradictoires des océans requièrent que l'on adopte une approche écosystémique pour contribuer à la gestion intégrée des environnements et des ressources aquatiques. Cette approche interdisciplinaire assure une compréhension plus approfondie des variables des océans et de leurs interactions, qu'il s'agisse de choses vivantes ou non vivantes, pour montrer au bout du compte comment l'activité humaine influe sur les écosystèmes aquatiques. Le Ministère effectue des recherches scientifiques et la surveillance des attributs et des caractéristiques des écosystèmes à l'aide de véhicules spatiaux ou aériens autonomes, ainsi que de plateformes installées à bord de navires. Ces connaissances qui en découlent appuient la réalisation des évaluations des écosystèmes, la production des rapports qui y sont associés, ainsi que l'élaboration d'outils de conservation et de gestion écosystémique comme des outils d'évaluation des risques, des indicateurs d'écosystèmes, des mesures d'adaptation aux changements climatiques et des évaluations de l'impact cumulatif, que les décideurs utiliseront dans la gestion intégrée des environnements marins.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
23,4	23,6	24,5

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Approche scientifique écosystémique appliquée à la gestion intégrée des océans et des voies navigables intérieures du Canada	Pourcentage des demandes d'avis scientifiques au sujet des écosystèmes aquatiques approuvées par la haute direction et réalisées	90 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 75 %**
	Pourcentage des publications, sur le site Web du Secrétariat canadien de consultation scientifique, pour chaque demande concernant les écosystèmes aquatiques adressée au Secrétariat et à laquelle il a répondu	90 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 55 %**

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

Avis scientifique sur l'état des écosystèmes aquatiques marins	Nombre de publications du Secrétariat canadien de consultation scientifique concernant des évaluations des écosystèmes aquatiques qui sont affichées sur le site Web du Secrétariat	Conserver la moyenne sur cinq ans de 36 (2006-2011) d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 37** Le nombre de publications demeure stable (49 en 2010-2011 et 34 en 2009-2010).

La sous-activité Évaluations des écosystèmes fait partie de l'activité de programme Gestion intégrée des océans.

Évaluation de programme... La sous-activité Évaluations des écosystèmes a été évaluée dans le cadre de l'évaluation du programme Gestion intégrée des océans menée en 2011-2012. Le rapport est disponible à l'adresse suivante : Évaluation du programme Gestion intégrée des océans.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Activité de programme 2.8 – Espèces aquatiques envahissantes

Description

Les espèces aquatiques envahissantes constituent une menace majeure pour la biodiversité aquatique, la santé des écosystèmes ainsi que les industries des pêches et de l'aquaculture qui dépendent d'écosystèmes sains et productifs. Selon l'Union Internationale pour la conservation de la nature, les espèces exotiques envahissantes constituent la deuxième menace la plus grave pour la biodiversité, après la perte de l'habitat. Reconnaissant la gravité de cette menace, le Conseil canadien des ministres des pêches et de l'aquaculture a, en 2004, mis au point le Plan d'action canadien de lutte contre les espèces aquatiques envahissantes. L'objectif de ce plan d'action consiste à prévenir de nouvelles invasions, à détecter tôt les nouveaux envahisseurs, à réagir rapidement aux nouveaux envahisseurs et, en cas de besoin, à gérer les envahisseurs qui sont établis et qui se propagent. Les connaissances acquises grâce aux activités scientifiques, comme la recherche sur les voies d'invasion, les méthodes permettant de détecter les nouvelles invasions, les évaluations des risques, ainsi que les mesures de contrôle, appuient les règlements et les ententes canadiens et internationaux, ainsi que l'élaboration de cadres de gestion qui favoriseront la mise en œuvre du Plan d'action canadien.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
11,0	11,3	11,5

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
65	71	6

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
L'introduction d'espèces aquatiques envahissantes est minimisée et on a atténué l'impact des espèces aquatiques envahissantes actuelles	Pourcentage de réalisation des activités qui favorisent la mise en œuvre du Plan d'action du Canada visant à contrer la menace des espèces aquatiques envahissantes	100 % des activités prévues financées dans le cadre Plan d'action canadien de lutte contre les espèces aquatiques envahissantes sont terminées dans les délais prescrits	**Résultat : 100 %**
Recherche sur les voies d'invasion, les méthodes	Production scientifique de Pêches et Océans Canada, en pourcentage des	Maintenir ou améliorer la	**Résultat : 19 %***

permettant de détecter les nouvelles invasions, les évaluations des risques et les mesures de contrôle	publications du MPO par rapport au nombre total de publications canadiennes dans le domaine des espèces aquatiques envahissantes	moyenne de cinq ans (2006-2011) d'ici le 31 mars 2012	**Moyenne de cinq ans : 17 %**

* Dans le rapport Science-Metrix « Données bibliométriques en appui aux rapports sur le rendement de Pêches et Océans – 2012 », on indique que les données sur les publications sont incomplètes pour 2011.

Sommaire du rendement, analyse et leçons retenues

Politique de réglementation et règlements — Élaboration de la stratégie de réglementation et d'une proposition de réglementation pour le contrôle et la gestion des espèces aquatiques envahissantes en vertu de la *Loi sur les pêches*. Finalisation de l'intention réglementaire, présentation de la stratégie et de la proposition aux collègues provinciaux par l'entremise du Comité national sur les espèces aquatiques envahissantes (*Priorité :* Réagir aux changements au niveau des écosystèmes).

- *Prochaines étapes :* Entreprendre des consultations publiques, finaliser les règlements et élaborer un plan de mise en œuvre.

Évaluations des risques socio-économiques — Élaboration d'un cadre d'intégration des facteurs socio-économiques dans le processus d'évaluation des risques, finalisation de l'évaluation des risques socio-économiques et élaboration de deux évaluations des risques socio-économiques (crabe vert et tuniciers).

Évaluation binationale des risques posés par la carpe asiatique — Évaluation de la menace posée par la carpe asiatique pour les écosystèmes aquatiques dans les Grands Lacs.

- Collaboration avec les États-Unis par l'entremise de la Commission des pêcheries des Grands Lacs pour élaborer une évaluation binationale des risques de la carpe asiatique dans les Grands Lacs (*Priorité :* Intensifier l'engagement et les partenariats importants).
- *Prochaines étapes :* Poursuivre les travaux avec les États-Unis et afficher le rapport sur le site Web de Pêches et Océans Canada.

Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs — Participation et contribution à la renégociation de l'Accord avec les États-Unis et collaboration avec la région du Centre et de l'Arctique pour mobiliser Environnement Canada et renseigner le Ministre sur l'Accord.

- Participation des États-Unis au sondage et à la surveillance des Grands Lacs du Canada (*Priorité :* Intensifier l'engagement et les partenariats importants).

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Résultat stratégique # 3 – Des eaux sécuritaires et sécurisées

Description

Ce résultat stratégique vise le maintien et l'amélioration de la sécurité et de la sûreté maritimes au Canada. Afin de réaliser cet avantage à long terme pour les Canadiens, nous mettons en place les infrastructures, l'information, les produits et les services maritimes nécessaires pour garantir la sécurité de la navigation tout en protégeant les vies et les biens.

Nous mesurons les progrès que nous réalisons vers l'atteinte de ce résultat stratégique de deux façons :

- Nous comparons à une valeur cible le pourcentage du public canadien qui évalue le système de transport maritime du Canada comme étant *sécuritaire* ou *très sécuritaire*.
- Nous comparons à une valeur cible le pourcentage du nombre total de mouvements de navires dans les eaux canadiennes qui provoquent des incidents maritimes.

Pour la période de rapport actuelle, nos cibles sont de 90 % pour les cotes « sécuritaire » et « très sécuritaire » et de moins de 0,2 % pour les incidents maritimes[1] pour les mouvements de navires.

Pêches et Océans Canada offre les huit activités de programme suivantes, qui visent à assurer la sécurité et la sûreté des eaux canadiennes :

- Activité de programme 3.1 : Services de recherche et sauvetage
  - Sous-activité de programme 3.1.1 : Coordination et intervention en recherche et sauvetage
  - Sous-activité de programme 3.1.2 : Garde côtière auxiliaire canadienne
- Activité de programme 3.2 : Services de communication et de trafic maritimes
- Activité de programme 3.3 : Sécurité maritime
- Activité de programme 3.4 : État de préparation opérationnelle de la flotte
  - Sous-activité de programme 3.4.1 : Capacité opérationnelle de la flotte
  - Sous-activité de programme 3.4.2 : Maintenance de la flotte
  - Sous-activité de programme 3.4.3 : Acquisitions de la flotte
- Activité de programme 3.5 : État de préparation des actifs terrestres de la flotte
- Activité de programme 3.6 : Collège de la Garde côtière canadienne
- Activité de programme 3.7 : Produits et services hydrographiques
- Activité de programme 3.8 : Prévisions océaniques

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

688,8	756,1	688,3

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
4,896	4,855	-41

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Des eaux sécuritaires et sécurisées	Pourcentage du public canadien déclarant que le système de transport maritime du Canada est sécuritaire ou très sécuritaire	90 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : Données non disponibles** Les données devaient provenir d'un sondage de Transports Canada qui n'a pas été effectué. Un nouvel indicateur est en cours d'élaboration.
	Pourcentage d'incidents de transport maritime canadiens et étrangers (p. ex. collision, échouement, heurt violent et dommages par les glaces) par rapport au total des déplacements de navires canadiens et étrangers dans les eaux canadiennes	Moins de 0,2 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 0,02 %** Maintien d'un faible taux d'incidents avec un nombre accru de mouvements de navires.

Notes de bas de page

1 Les incidents maritimes comprennent les collisions, les échouements, les heurts violents et les dommages par les glaces.

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Activité de programme 3.1 – Services de recherche et sauvetage

Description

Les responsables du programme Services de recherche et sauvetage en mer de la Garde côtière canadienne (GCC) dirigent, assurent et entretiennent l'état de préparation de la composante maritime à l'échelle du système fédéral de recherche et de sauvetage, qui s'étend sur 5,3 millions de kilomètres carrés, et ce, avec l'aide de nombreux intervenants et partenaires, dont la Garde côtière auxiliaire canadienne et le ministère de la Défense nationale. Grâce à la communication, à la coordination et à la réalisation des interventions de recherche et de sauvetage ainsi qu'à la sensibilisation aux opérations, le programme Services de recherche et sauvetage de la Garde côtière auxiliaire canadienne augmente la probabilité de sauvetage des personnes qui se retrouvent dans des situations périlleuses sur l'eau. L'état de préparation opérationnelle de la flotte et les Services de communication et de trafic maritimes de la Garde côtière apportent une contribution essentielle à la réalisation de cette activité. Le fondement juridique et l'autorité du programme Services de recherche et sauvetage sont présentés dans la *Loi constitutionnelle de 1867*, la *Loi sur les océans* et la *Loi sur la marine marchande du Canada de 2001*.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
34,6	35,2	39,7

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
124	127	3

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Les personnes qui risquent de perdre la vie ou d'être blessées dans le milieu marin peuvent recevoir de l'aide	Pourcentage de vies sauvées par rapport au nombre total de vies en péril signalées en milieu marin	Supérieur ou égal à 90 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 98,7 %** Cet objectif représente un point de référence opérationnel; l'objectif consiste à sauver 100 % des vies à risque.
L'intervention de la Garde côtière auxiliaire canadienne	Pourcentage des missions relevant du programme Services de recherche et sauvetage en mer acceptées par la Garde		**Résultat : de 90 % à 95 %** La disponibilité a varié en

est rentable pour la Garde côtière canadienne	côtière auxiliaire canadienne par rapport au nombre total de missions réalisées par celle-ci	75% d'ici le 31 mars 2012	fonction des écarts en matière de ressources dans les régions (p. ex., propriétaire-exploitant ou navires réservés aux interventions).

Sommaire du rendement, analyse et leçons retenues

Garde côtière auxiliaire canadienne — Début du processus de renouvellement pour mettre à jour les accords de contribution officiels avec les six organisations membres de la Garde côtière auxiliaire canadienne. Présentation d'une analyse des dépenses des organisations membres au Comité d'évaluation ministériel; élaboration et mise en œuvre d'un chemin critique vers le renouvellement.

- *Leçons retenues :* Évaluation des organisations membres pour passer à la mise en œuvre des recommandations (p. ex., examen et mise à jour des normes de service et des indicateurs de rendement).

Service de recherche et sauvetage dans le Nord — Début de l'élaboration d'un plan de travail avec la Force opérationnelle interarmées (Nord) du ministère de la Défense nationale pour mettre en œuvre un projet pilote afin de fournir de la formation sur la recherche et le sauvetage en mer aux unités de Rangers canadiennes et d'appuyer les missions dans le Nord.

Évaluation de programme... Une évaluation du programme Recherche et sauvetage de la Garde côtière canadienne et de la Garde côtière auxiliaire canadienne a été effectuée en 2011-2012. Le rapport est disponible à l'adresse suivante : Évaluation du Programme de recherche et sauvetage de la Garde côtière canadienne et de la Garde côtière auxiliaire canadienne.

En 2011-2012, l'activité de programme État de préparation opérationnelle de la Flotte a été offerte dans le cadre de trois sous-activités, comme l'indique l'Architecture des activités de programme :

- Sous-activité de programme 3.1.1 : Coordination et intervention en recherche et sauvetage
- Sous-activité de programme 3.1.2 : Garde côtière auxiliaire canadienne

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 3.1.1 – Coordination et intervention en recherche et sauvetage

Description

Le Programme Coordination et intervention en recherche et sauvetage de la Garde côtière canadienne (GCC) fournit des services de coordination et d'intervention dans le but d'augmenter les chances de survie des personnes qui risquent de perdre la vie ou de subir des blessures dans l'environnement marin en leur donnant accès à de l'aide : en coordonnant et en assurant les interventions de recherche et de sauvetage (SAR) en mer, en favorisant la sécurité des personnes en mer, en aidant le ministère de la Défense nationale à intervenir à la suite d'incidents aéronautiques et humanitaires, en offrant une capacité d'intervention en recherche et sauvetage, et en gérant des partenariats essentiels à la coordination efficace des activités. Grâce à la communication, à la coordination et à la réalisation des interventions de recherche et de sauvetage ainsi qu'à la sensibilisation aux opérations, le Programme Coordination et intervention en recherche et sauvetage de la Garde côtière canadienne augmente la probabilité de sauvetage des personnes qui se retrouvent dans des situations périlleuses sur l'eau. L'état de préparation opérationnelle de la flotte et les Services de communication et de trafic maritimes de la Garde côtière apportent une contribution essentielle à la réalisation de cette activité. Le fondement juridique ou l'autorité du programme Coordination et intervention en recherche et sauvetage est présenté dans la *Loi constitutionnelle de 1867*, la *Loi sur les océans* et la *Loi sur la marine marchande du Canada de 2001*.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
29,9	30,3	35,4

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
L'intervention en recherche et sauvetage	Pourcentage d'alertes de recherche et de sauvetage en mer reçues faisant l'objet d'une enquête conformément aux procédures opérationnelles (les procédures		**Résultat : 100 %** Fermeture de tous les

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

est coordonnée et appropriée.	opérationnelles de recherche et de sauvetage intègrent les recommandations du Bureau de la sécurité des transports, s'il y a lieu).	100 % d'ici le 31 mars 2012	dossiers dans le système de gestion de mission – Recherche et sauvetage.
Services de coordination et d'intervention en recherche et sauvetage	Pourcentage des navires primaires de recherche et de sauvetage qui respectent le délai de réaction de 30 minutes ou moins lors des incidents en mer	99 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 97 %** Délai de réaction moyen atteint : 9,6 minutes. Dépassement du niveau de service de 30 minutes à l'occasion pour des raisons telles que des conditions météorologiques difficiles ou le transport terrestre jusqu'au site de lancement.

La sous-activité Coordination et intervention en recherche et sauvetage fait partie de l'activité de programme Services de recherche et sauvetage.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 3.1.2 – Garde côtière auxiliaire canadienne

Description

La Garde côtière auxiliaire canadienne (GCAC) est répartie en six organisations bénévoles sans but lucratif, constituées sous le régime fédéral, qui reflètent les cinq régions de la Garde côtière canadienne (GCC), et une entité nationale. Le ministre des Pêches et des Océans entretient une entente de contribution officielle avec chacune des six sociétés de la Garde côtière auxiliaire canadienne en ce qui concerne les coûts connexes. Les sociétés sont des entités juridiques distinctes du gouvernement du Canada et travaillent dans le cadre d'un partenariat étroit avec la Garde côtière canadienne. La majorité des membres de la Garde côtière auxiliaire canadienne sont des pêcheurs commerciaux et des navigateurs de plaisance qui offrent leur temps et prêtent leurs navires afin de contribuer au programme Services de recherche et sauvetage (SAR) de la Garde côtière canadienne. Les autres membres de la Garde côtière auxiliaire canadienne sont des bénévoles des collectivités locales qui prennent place à bord des navires communautaires réservés aux interventions, et ce, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. La Garde côtière auxiliaire canadienne compte près de 4 200 membres et dispose d'environ 1 100 navires. La connaissance locale, l'expérience en mer, les talents de navigateur et le professionnalisme de ses membres en font l'un des plus grands atouts maritimes du Canada. Cette activité est régie par une entente de contribution et réalisée en coordination avec les Services de recherche et sauvetage et les Services de communication et de trafic maritimes de la Garde côtière. L'autorité particulière de ce programme de contribution repose sur une directive du Cabinet. Le fondement juridique plus large du programme de contribution de la Garde côtière auxiliaire canadienne est décrit dans la *Loi constitutionnelle de 1867*.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
4,7	4,9	4,3

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Les navigateurs bénéficient de l'intervention de la Garde côtière auxiliaire canadienne lors des missions de recherche et sauvetage.	Pourcentage des incidents de recherche et de sauvetage en mer auxquels la Garde côtière auxiliaire canadienne a participé	20 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 25 %**
La capacité de la Garde côtière auxiliaire canadienne à intervenir lors des missions de SAR est maintenue	Pourcentage de changement du nombre des membres de la Garde côtière auxiliaire canadienne	Moins de - 8 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : - 2 %** 3 907 membres ont été retenus
	Pourcentage de changement du nombre des navires de la Garde côtière auxiliaire canadienne	Moins de - 8 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : - 1 %** 1 129 navires ont été retenus
Accord de contribution en cours et valide	Pourcentage d'organismes auxiliaires produisant des rapports conformément aux modalités de l'accord de contribution	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100 %**

La sous-activité Garde côtière auxiliaire canadienne fait partie de l'activité de programme Services de recherche et sauvetage.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Avis importants

Haut de la page

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Activité de programme 3.2 – Services de communication et de trafic maritimes

Description

Le programme Services de communication et de trafic maritimes (SCTM) est offert par la Garde côtière canadienne (GCC). La sécurité des navigateurs et la protection du milieu marin en eaux canadiennes dépendent, en grande partie, de la diffusion efficace et opportune de l'information. Le programme Services de communication et de trafic maritimes permet d'offrir un système de communication fiable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, afin de contribuer à la sécurité des personnes en mer, à la protection du milieu marin, à la navigation sécuritaire et efficace dans les voies navigables canadiennes ainsi qu'à la sensibilisation au domaine maritime. Les services consistent, entre autres, à assurer les communications de détresse et les communications radio générales en mer, la diffusion de renseignements sur la sécurité maritime, le contrôle des navires entrant en eaux canadiennes, la réglementation du trafic maritime dans certaines étendues d'eau canadiennes, ainsi que la fourniture de renseignements maritimes à d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral et de services d'appels téléphoniques en mer selon le principe du recouvrement des coûts. L'état de préparation des actifs terrestres de la Garde côtière canadienne et les activités du Collège de la Garde côtière canadienne apportent une contribution essentielle à la mise en œuvre de ce programme. Le fondement juridique ou l'autorité du programme Services de communication et de trafic maritimes est présenté dans la *Loi constitutionnelle de 1867*, la *Loi sur les océans*, la *Loi sur la marine marchande du Canada de 2001* et, en vertu d'une entente avec Transports Canada, dans la *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques de 2001*.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
45,1	45,7	47,0

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
447	436	-11

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Les navires peuvent	Pourcentage du nombre total de collisions, de heurts		**Résultat :**

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

traverser les eaux canadiennes en toute sécurité.	violents et d'échouements par rapport au nombre total de mouvements de navires dans les zones des services de trafic maritime	< 1 % d'ici le 31 mars 2012	**0,02 %** Maintien d'un faible taux d'incidents avec un nombre accru de mouvements de navires.
Intervention en cas de communications de détresse et de sécurité	Pourcentage d'appels ayant donné lieu à une intervention conformément aux niveaux de service publiés de la Garde côtière canadienne	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100 %** Réponse à plus de 7 500 appels reçus.
Renseignements sur le trafic maritime et les voies navigables dans les zones des services de trafic maritime	Pourcentage des renseignements sur le trafic maritime et les voies navigables transmis aux navires soumis à la réglementation (dans les zones des STM) conformément aux niveaux de service publiés de la Garde côtière canadienne	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100 %**
Réponse aux demandes des navires voulant entrer dans les eaux canadiennes	Pourcentage d'autorisations accordées ou refusées au large par rapport au nombre total de navires ayant demandé la permission d'entrer dans les eaux canadiennes alors qu'ils étaient en mer	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100 %** Réponse à toutes les demandes reçues.

Sommaire du rendement, analyse et leçons retenues

Planification de la relève — Poursuite du recrutement de nouveaux agents des Services de communication et de trafic maritimes, dont une vingtaine par an dans le cadre d'un processus de recrutement national.

Examen de la charge de travail — Élaboration d'un plan d'action visant à mettre en œuvre les recommandations résultant de l'examen de la charge de travail et lancement d'un projet pilote étudiant l'établissement d'un calendrier optimal.

NAVAREA (zones de navigation) — Lancement du service de transmission par satellite NAVAREA pour les renseignements de sécurité de la navigation dans les NAVAREA de l'Arctique.

Projets d'immobilisations — Poursuite de six projets d'investissement visant à mettre à jour l'équipement de communication des centres des Services de communication et de trafic maritimes et de sites éloignés.

- Finalisation du Plan de renouvellement des actifs terrestres et d'un plan d'action pour stabiliser l'état des biens de la Garde côtière canadienne au fil du temps et pour assurer l'intégration réussie de nouvelles technologies dans les programmes (*Priorité : Assurer l'état de préparation des biens*).
  - Autres programmes de contribution : 1.9 Aides à la navigation; 3.5 État de préparation des actifs terrestres de la flotte

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Activité de programme 3.3 – Sécurité maritime

Description

Le Programme Sécurité maritime est dirigé par la Garde côtière canadienne. Les responsables de ce programme collaborent avec les ministères et organismes fédéraux qui assument certaines responsabilités en matière de sécurité maritime, dont la Gendarmerie royale du Canada, les Forces canadiennes, l'Agence des services frontaliers du Canada, Sécurité publique Canada et Transports Canada, en facilitant la fourniture de services d'experts dans le domaine maritime, de soutien aux navires et d'information. Le Programme Sécurité maritime offre à ces organismes des renseignements pertinents de la Garde côtière pour les aider à réaliser leur mandat de sécurité, en mer et à l'échelle nationale. L'état de préparation opérationnelle de la flotte de la Garde côtière, les Services de communication et de trafic maritimes et l'état de préparation des actifs terrestres de la flotte apportent une contribution essentielle à la réalisation de cette activité. Cette activité est offerte en collaboration avec le programme Conservation et exécution de Pêches et Océans Canada. Le fondement juridique ou l'autorité du programme Sécurité maritime est présenté principalement dans la *Loi sur les océans*.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
10,1	12,6	6,4

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
23	48	25*

* Les ETP prévus dans le RPP de 2011-2012 ne comprenaient pas les plans de dotation des Centres d'opérations de la sécurité maritime (COSM). 2011-2012 était un exercice de transition pour le projet des COSM.

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Les organismes fédéraux d'application de la loi et de renseignement disposent de l'information et du soutien nécessaires pour être mieux informés des déplacements des navires et répondre aux incidents sur l'eau.	Taux de disponibilité de l'image complète de la situation maritime fournie par le Ministère par rapport au taux de disponibilité annoncé aux clients	99,7 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat: 99,9%** Accès aux données autorisé en temps opportun grâce au Système d'information sur la navigation maritime. Poursuite des travaux sur le nouveau système pour dresser un tableau maritime consolidé et amélioré.

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

Information sur le trafic maritime	Taux de disponibilité du système d'identification et de repérage à longue distance des navires et du Système d'identification automatique	99,7 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat :** **Longue distance – 99,9 %** **Automatique – 95 %** Amélioration des résultats du système d'identification et de repérage à longue distance des navires de plus de 3 % comparativement à 2010-2011. Poursuite des travaux de mise en œuvre des dernières parties du Système d'identification automatique; retard dû à des raisons contractuelles.

Sommaire du rendement, analyse et leçons retenues

Centre d'opérations de la sécurité maritime – Grands Lacs — Poursuite du développement du Centre d'opérations de la sécurité maritime – Grands Lacs interagences avec des partenaires en matière de sécurité.

Centres d'opérations de la sécurité maritime sur les côtes — Poursuite du développement de deux centres d'opérations de la sécurité maritime, à Halifax et à Victoria, avec des partenaires en matière de sécurité.

Projets d'immobilisations — Poursuite des dépenses d'investissements à long terme dans des systèmes essentiels de repérage de navires et d'information, ainsi que dans des outils d'analyse pour appuyer la sensibilisation au domaine maritime de l'ensemble du gouvernement. Établissement de deux sites d'essai dans l'Arctique, installation du matériel (entièrement réalisé à Resolute Bay et presque entièrement réalisé à Iqaluit) et finalisation des exigences relatives à la mise en réseau.

Last Modified: NaN-NaN-NaN
Avis importants
Haut de la page

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Activité de programme 3.4 – État de préparation opérationnelle de la flotte

Description

Le programme État de préparation opérationnelle de la flotte de la Garde côtière canadienne (GCC) consiste à offrir des navires, des aéroglisseurs, des hélicoptères et des petits bateaux sécuritaires, fiables, disponibles et fonctionnels ayant à leur bord des équipages compétents et professionnels prêts à répondre aux besoins sur l'eau et dans le domaine maritime. Ce programme comprend la gestion et les opérations de la flotte, ainsi que la maintenance et les acquisitions de cette dernière. Dans le cadre du programme État de préparation opérationnelle de la flotte, la Garde côtière canadienne s'assure que la flotte civile du gouvernement du Canada répond aux besoins actuels et futurs des Canadiens et du gouvernement du Canada. Le programme État de préparation opérationnelle de la flotte appuie les programmes de la Garde côtière, les activités des Secteurs des sciences et de la Gestion des pêches et de l'aquaculture de Pêches et Océans Canada, ainsi que les activités de plusieurs autres ministères nécessitant un soutien sur l'eau dans le cadre de leur mandat. Le Collège de la Garde côtière canadienne contribue grandement à l'exécution de ce programme. Le fondement juridique et l'autorité de ce programme ainsi que la capacité sont présentés dans la *Loi constitutionnelle de 1867* et la *Loi sur les océans*.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
425,0	466,4	416,9

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
2,817	2,809	-8

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Une flotte de navires modernes qui répond aux exigences et aux besoins opérationnels du gouvernement du Canada	Pourcentage de la durée de vie opérationnelle restante des flottes de grands et de petits navires (ceci exclut les hélicoptères et les petites embarcations)	Entre 40 % et 60 % pour les navires, grands et petits, d'ici le 31 mars 2021	**Résultat : Grands navires : 21 % Petits navires : 29 %** Poursuite des

			travaux afin d'atteindre la cible de 2021.

Sommaire du rendement, analyse et leçons retenues

Priorité : Réagir aux changements au niveau des écosystèmes — Évaluation de l'infrastructure de Pêches et Océans Canada et de la Garde côtière du Canada en fonction des pressions et des besoins liés au Nord et aux changements climatiques et poursuite de la mise en œuvre des initiatives actuelles concernant le Nord qui renforceront les services de la Garde côtière dans l'Arctique.

Gestion de la flotte — Transition vers le système iFleet terminée; cette transition permettra d'améliorer la gestion de la flotte grâce à des économies internes et à des améliorations du système de gestion de l'information.

- L'accent ayant été mis sur d'autres priorités, report de la recherche d'occasions, dans le cadre d'ententes sur les niveaux de service, de collaborer avec les clients, les intervenants et d'autres partenaires clés; les ententes seront terminées en 2012-2013 (*Priorité : Intensifier l'engagement et les partenariats importants*).

Formation et perfectionnement

- Élaboration et début de la mise en œuvre du programme Certification des membres d'équipage de navire.
- Développement du site Web et du forum du Réseau opérationnel des femmes et invitation lancée aux employées de la Garde côtière canadienne à se joindre au réseau volontaire et à utiliser l'outil de communication.

Investissements continus

- Poursuite de l'élaboration et de la mise à jour du Plan de renouvellement de la flotte pour assurer l'état de préparation opérationnelle continue de la flotte.
- Acquisition, radoub et remplacement de navires et de l'équipement conformément aux plans de projets approuvés. Sur les 18 navires devant être livrés en 2011-2012, 14 (toutes les barges environnementales) ont été livrés. La livraison de quatre navires, trois navires côtiers de sciences halieutiques et un patrouilleur semi-hauturier, a été retardée du fait des négociations relatives à des modifications complexes de la conception. Ces navires devraient être livrés en 2012-2013 (*Priorité : Assurer l'état de préparation des biens*).
- Obtention d'un engagement de 2,5 milliards de dollars sur une période de 11 ans pour renouveler la flotte de la Garde côtière canadienne en appui au Plan de renouvellement de la flotte. Cet investissement permettra d'assurer la continuité de l'état de préparation opérationnelle de la flotte (*Priorité : Assurer l'état de préparation des biens*).

En 2011-2012, l'activité de programme État de préparation opérationnelle de la flotte a été offerte dans le cadre de trois sous-activités, comme l'indique l'Architecture des activités de programme :

- Sous-activité de programme 3.4.1 : Capacité opérationnelle de la flotte
- Sous-activité de programme 3.4.2 : Maintenance de la flotte
- Sous-activité de programme 3.4.3 : Acquisitions de la flotte

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 3.4.1 – Capacité opérationnelle de la Flotte

Description

Le programme Capacité opérationnelle de la Flotte de la Garde côtière canadienne (GCC) concerne les opérations de la flotte, la gestion de la flotte ainsi que la dotation en personnel de la flotte. Ce programme fait en sorte que des professionnels certifiés exploitent avec sécurité, efficacité et efficience les navires, les aéroglisseurs, les hélicoptères et les petites bateaux qui sont prêts à intervenir afin de répondre aux besoins du gouvernement du Canada sur l'eau et dans le domaine maritime. Le Collège de la Garde côtière canadienne contribue grandement à l'exécution de cette activité. Les activités du programme Capacité opérationnelle de la Flotte sont régies par plusieurs conventions internationales et règlements nationaux concernant le domaine maritime. Par exemple, le Système de gestion de la sûreté et la de sécurité (SGSS) de la Flotte de la Garde côtière reprend le Code international de gestion des navires (que le Canada a ratifié en tant que pays membre de l'Organisation maritime internationale des Nations Unies), le Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires ainsi que le Code international du travail (applicable aux marins). Le Système de gestion de la sûreté et de la sécurité de la Flotte est aussi grandement influencé par la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, par les constatations contenues dans les rapports d'enquête maritime de Transports Canada, par les enquêtes internes sur la sécurité, par les règlements sur la santé et la sécurité au travail ainsi que par les règlements de la *Loi sur la marine marchande du Canada* régissant la certification des marins, l'inspection des navires, les exigences en matière d'équipement maritime, ainsi que les autres aspects touchant la réglementation des opérations. Le fondement juridique et l'autorité de ce programme ainsi que la capacité sont présentés dans la *Loi constitutionnelle de 1867* et la *Loi sur les océans*.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
244,2	282,2	416,9

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Nota : Les dépenses encourues pour les sous-activités Maintenance de la flotte et Acquisitions de la flotte ont été regroupées sous la sous-activité Capacité opérationnelle de la flotte en raison de la complexité de la réforme de l'architecture des activités de programmes réalisée en 2011-2012. Les ajustements nécessaires seront apportés en 2012-2013 et les années suivantes afin de refléter les dépenses réelles de chaque sous-activité.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau;		

cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Les missions des clients sont effectuées selon les plans convenus mutuellement	Pourcentage de missions de clients remplies par rapport aux missions approuvées par les clients et planifiées	90 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 92 %** Ce résultat représente environ 44 % des données annuelles puisque la source de données (iFleet) n'était pas entièrement mise en œuvre pour 2011-2012. Ce résultat ne doit pas être comparé aux résultats obtenus dans les années à venir. Un ensemble de données complet sera disponible pour les rapports de 2012-2013.
Navires, véhicules à coussin d'air, hélicoptères et petites embarcations opérationnels	Pourcentage de jours opérationnels consacrés par rapport au nombre prévu et approuvé par le client	Plus de 97 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 96 %** Moins de jours de service que prévu en raison des demandes de changements des clients en cours d'année, des situations d'urgence supplémentaires qui ont retenu les navires ou encore des pannes imprévues des navires qui ont nécessité de la maintenance.

La sous-activité Capacité opérationnelle de la flotte fait partie de l'activité de programme État de préparation opérationnelle de la flotte.

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activité de programme 3.4.2 – Maintenance de la flotte

Description

Le programme Maintenance de la flotte de la Garde côtière canadienne (GCC) comprend la gestion et la fourniture des services de maintenance pendant la durée de vie opérationnelle des navires, des aéroglisseurs, des hélicoptères et des petits bateaux, afin qu'ils soient disponibles pour offrir les services de la flotte en toute fiabilité. Cette sous-activité permet de garantir la disponibilité et la fiabilité de ces navires en planifiant les investissements et en offrant des services d'ingénierie, d'entretien et d'aliénation tout au long du cycle de vie. Le Collège de la Garde côtière canadienne contribue grandement à l'exécution de ce programme. Au besoin, cette activité est réalisée en coordination avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Les activités associées à la maintenance et à la remise en état de la Flotte sont régies par plusieurs accords commerciaux nationaux et internationaux, des instruments juridiques comme la *Loi sur la gestion des finances publiques* et le *Règlement sur les marchés de l'État*, ainsi que des politiques, des directives et des lignes directrices émanant du Conseil du Trésor, du Secrétariat du Conseil du Trésor, d'Industrie Canada et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. L'autorité de base en matière d'acquisition des compétences au niveau de la flotte repose dans la *Loi constitutionnelle de 1867* et la *Loi sur les océans*.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
47,1	47,1	0,0

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Nota : Les dépenses encourues pour les sous-activités Maintenance de la flotte et Acquisitions de la flotte ont été regroupées sous la sous-activité Capacité opérationnelle de la flotte en raison de la complexité de la réforme de l'architecture des activités de programmes réalisée en 2011-2012. Les ajustements nécessaires seront apportés en 2012-2013 et les années suivantes afin de refléter les dépenses réelles de chaque sous-activité.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

Les navires, les aéroglisseurs, les hélicoptères et les petits bateaux sont disponibles pour mettre en œuvre les programmes de la Garde côtière canadienne	Les navires, les aéroglisseurs, les hélicoptères et les petits bateaux sont disponibles pour mettre en œuvre les programmes de la Garde côtière canadienne	Moins de 3 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 2,3 %** Résultat fondé sur les données provenant de deux systèmes sources (Système d'information sur les activités de la flotte et iFlotte). En raison des différences entre les données provenant des deux sources, ce résultat ne doit pas être comparé aux résultats obtenus dans les années à venir.
Navires et aéroglisseurs en bon état	Pourcentage d'évolution de l'état par rapport à la cote de référence de 2009-2010	Augmentation de 3 % sur une période de trois ans d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : Données non disponibles** Les données pour cet indicateur ne seront pas disponibles avant mars 2013.

La sous-activité Maintenance de la flotte fait partie de l'activité de programme État de préparation opérationnelle de la flotte.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Sous-activités de programme 3.4.3 – Acquisitions de la flotte

Description

Le programme Acquisitions de la flotte de la Garde côtière canadienne consiste à gérer l'acquisition des nouveaux navires, aéroglisseurs, hélicoptères et petits bateaux afin de répondre aux besoins de la Garde côtière canadienne qui sont indiqués dans le plan de renouvellement de la flotte. Dans le cadre de ce programme, le financement approuvé pour l'acquisition de 14 nouveaux grands navires et d'un nouvel aéroglisseur a été mis en place. Ce programme fournit des services de gestion de projets et des contrôles internes (c.-à-d. fonction d'analyse critique touchant la portée du projet, gestion des dépenses, etc.) et veille à ce que les nouveaux navires soient livrés conformément au calendrier approuvé. Au besoin, cette activité est réalisée en coordination avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Les achats publics par le Canada sont régis par la loi et encadrés par des accords commerciaux internationaux et nationaux, des instruments juridiques, comme la *Loi sur la gestion des finances publiques* et les *Règlements sur les marchés de l'État*, ainsi que par des politiques, des directives et des lignes directrices provenant du Conseil du Trésor, du Secrétariat du Conseil du Trésor, d'Industrie Canada et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. L'autorité de base en matière d'acquisition des compétences au niveau de la flotte repose dans la *Loi constitutionnelle de 1867* et la *Loi sur les océans*.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
129,6	137,1	0,0

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Nota : Les dépenses encourues pour les sous-activités Maintenance de la flotte et Acquisitions de la flotte ont été regroupées sous la sous-activité Capacité opérationnelle de la flotte en raison de la complexité de la réforme de l'architecture des activités de programmes réalisée en 2011-2012. Les ajustements nécessaires seront apportés en 2012-2013 et les années suivantes afin de refléter les dépenses réelles de chaque sous-activité.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
Les renseignements sur les ressources humaines ne sont pas disponibles à ce niveau; cependant, les ressources sont incluses dans total de l'activité de programme concernée.		

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu

La Garde côtière canadienne a accès à une flotte de navires modernes qui répond aux exigences et aux besoins opérationnels déterminés dans le Plan de renouvellement de la flotte.	Moyenne d'âge des navires, grands et petits, qui composent la flotte (ceci exclut les hélicoptères et les petites embarcations)	Moins de 29 ans (grands navires), moins de 16 ans (petits bateaux) d'ici le 31 mars 2012	**Grands navires : 30,4 ans** **Petits bateaux : 14,4 ans** L'âge moyen d'un grand navire est légèrement supérieur à l'objectif. Cette tendance est largement attribuable au fait que beaucoup de grands navires sont demeurés en service au-delà de leur durée de vie opérationnelle prévue. L'âge moyen de la flotte de petits navires est conforme à l'objectif du fait que plusieurs navires vieillissants ont été retirés du service et que cinq nouveaux navires sont entrés en service en 20112012.
Nouveaux grands navires, aéroglisseurs, hélicoptères et petits bateaux	Pourcentage des étapes essentielles du projets réalisées par rapport à celles prévues	95 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100 %** Les résultats dépassent l'objectif du fait que tous les projets comportant des étapes essentielles ont atteint les résultats prévus en 20112012.
	Pourcentage de navires, véhicules à coussin d'air, petites embarcations et hélicoptères opérationnels livrés par rapport au nombre prévu	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 78 %** En 20112012, 14 des 18 navires prévus, y compris 14 barges environnementales, ont été livrés. La livraison de quatre navires a été retardée, un patrouilleur semihauturier et trois navires côtiers de sciences halieutiques. Les projets ont accusé des retards en raison de problèmes complexes liés à la conception et à la construction.

La sous-activité Acquisitions de la flotte fait partie de l'activité de programme État de préparation opérationnelle de la flotte.

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Activité de programme 3.5 – État de préparation des actifs terrestres de la flotte

Description

Le programme État de préparation des actifs terrestres de la Garde côtière canadienne (GCC) met à la disposition de celle-ci des biens autres que la flotte (d'une valeur de 1,6 milliard de dollars) fiables afin de soutenir l'exécution de ses programmes. Ces biens comprennent les aides à la navigation fixes et flottantes telles que les aides visuelles (phares et bouées), les aides sonores (cornes de brume), les aides radar (réflecteurs et balises) ainsi que les aides maritimes de longue portée telles que le système de localisation GPS différentiel (DGPS), les systèmes électroniques de communication et de navigation et plus de 300 tours radio. Le programme État de préparation des actifs terrestres permet de veiller à la disponibilité et à la fiabilité de ces biens en planifiant les investissements et en offrant des services d'ingénierie, d'entretien et d'aliénation tout au long du cycle de vie. Le Collège de la Garde côtière canadienne contribue grandement à l'exécution de ce programme. Au besoin, cette activité est réalisée en coordination avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Les activités associées à la gestion des actifs terrestres de la GCC et de leur cycle de vie sont régies par différents instruments juridiques, comme la *Loi sur la gestion des finances publiques* et les *Règlements sur les marchés de l'État*, ainsi que par des politiques, des directives et des lignes directrices du Conseil du Trésor, du Secrétariat du Conseil du Trésor, d'Industrie Canada et de TPSGC. Le fondement juridique ou l'autorité de ce programme sont présentés dans la *Loi constitutionnelle de 1867* et la *Loi sur les océans*.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
124,2	140,4	118,4

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
853	816	-37

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Les actifs terrestres permettent de réaliser	Pourcentage des engagements pris dans le cadre des ententes sur les niveaux de service et respectés : biens des Services de communication et de trafic maritimes (calculé		**Résultat : 91 %** Finalisation de dix projets d'immobilisations et report de la date d'achèvement d'un projet

les programmes de la GCC	à partir du nombre de projets d'immobilisations approuvés par les clients et terminés, et du nombre de bons de travail concernant de la maintenance corrective déclarés et terminés à la fin de l'exercice financier)	90 % d'ici le 31 mars 2012	jusqu'en 2012-2013. 1 375 bons de travail sur 1 506 (91 %) ont été réalisés ou entrepris; des autres, 95 (6 %) sont approuvés et en attente d'ordonnancement, 4 sont en attente ou reportés et 32 (2 %) sont en attente d'approbation ou de matériel.
	Pourcentage des engagements pris dans le cadre des ententes sur les niveaux de service et respectés : biens liés aux aides à la navigation (calculé à partir du nombre de projets d'immobilisations approuvés par les clients et terminés, et du nombre de bons de travail concernant de la maintenance corrective déclarés et terminés à la fin de l'exercice financier)	90 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 78 %** Finalisation de six projets d'immobilisations. 585 bons de travail sur 1 039 (56 %) ont été réalisés ou entrepris; des autres, 93 (9 %) sont approuvés et en attente d'ordonnancement, 6 sont en attente ou reportés et 355 (34 %) sont en attente d'approbation ou de matériel. *Leçon retenue :* Rendement inférieur à la cible en raison d'un manque d'effectif pour la maintenance corrective non essentielle (personnel déjà affecté à d'autres tâches), de retards pour se rendre sur les sites, de pièces non disponibles (les délais peuvent être importants).
Actifs terrestres en bon état	Pourcentage de changement de l'état par rapport à la cote de référence de 2010-2011	Augmentation de 3 % sur une période de trois ans d'ici le 31 mars 2014	**Conditions de référence : Comme neuf : 56 % Bon : 14 % Passable/vieillissant : 10 % Mauvais/fin de vie : 21 % Résultats déclarés en 2011-2012 à utiliser comme base de référence pour les comparaisons avec les années à venir. Aucun résultat déclaré de 2010-2011 aux fins de comparaison.**

Sommaire du rendement, analyse et leçons retenues

Renouvellement de l'infrastructure terrestre

- Achèvement du cadre de renouvellement du Plan de renouvellement des actifs terrestres décrivant la vision, l'orientation et les principes directeurs du renouvellement des actifs terrestres de la Garde côtière canadienne. Le Plan de renouvellement des actifs terrestres et un plan d'action servant à en orienter l'élaboration et la réalisation sont terminés. Ce plan d'action permet également de stabiliser l'état des actifs de la GCC au fil du temps et d'intégrer de nouvelles technologies dans les programmes.
- Mise à jour des plans de catégorie d'actifs et des rapports connexes sur l'état des biens, qui fournissent des évaluations de haut niveau de l'état des actifs, pour les aides à la navigation et les Services de communication et de trafic maritimes. Les retards rencontrés sont attribuables au fait que les ressources avaient été réaffectées à l'achèvement du Plan de renouvellement des actifs terrestres.
- *Priorité : Assurer l'état de préparation des biens*
- Autres programmes de contribution : 1.9 Aides à la navigation; 3.2 Services de communication et de trafic maritimes

Vision nordique — Soutien des programmes de la Garde côtière dirigeant l'élaboration de la Vision nordique de l'agence pour renforcer la capacité de la Garde côtière à offrir des services dans l'Arctique. Exemples de réalisations : lancement du service de transmission par satellite NAVAREA pour les renseignements de sécurité de la navigation dans les zones de navigation (NAVAREA) de l'Arctique et achèvement de tous les travaux prévus de conception et de construction d'un système d'aides à la navigation pour le port

de Pangnirtung.

- Évaluation de l'infrastructure de Pêches et Océans Canada et de la Garde côtière du Canada par rapport aux pressions et besoins liés au Nord et aux changements climatiques et poursuite de la mise en œuvre des initiatives actuelles pour le Nord qui renforceront les services de la Garde côtière dans l'Arctique (*Priorité : Réagir aux changements au niveau des écosystèmes*).

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Activité de programme 3.6 – Collège de la Garde côtière canadienne

Description

En tant qu'institution de formation de la Garde côtière canadienne, institution nationale bilingue et décernant des diplômes, le Collège de la Garde côtière canadienne dispense aux professionnels de la marine l'enseignement nécessaire à l'exécution de programmes venant appuyer la mission et le mandat de la Garde côtière dans les domaines de la sécurité et de la sûreté maritimes et de la protection de l'environnement. L'état de préparation opérationnelle de la flotte de la Garde côtière canadienne, l'état de préparation des actifs terrestres, les Services de communications et de trafic maritimes, les services de recherche et sauvetage et les services d'intervention environnementale apportent une contribution essentielle à la mise en œuvre de ce programme. Au besoin, cette activité est réalisée en partenariat avec les établissements d'enseignement maritime provinciaux. Le fondement juridique ou l'autorité de ce programme sont présentés dans la *Loi constitutionnelle de 1867* et la *Loi sur les océans*.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
11,2	12,5	14,5

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
252	269	17

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
La Garde côtière canadienne bénéficie d'un accès à du personnel formé à ses opérations pour exécuter ses programmes	Pourcentage de diplômés du programme de formation des officiers par rapport au nombre de stagiaires admis	70 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 63 %** 24 des 38 stagiaires inscrits sont inclus. Quatre stagiaires restant dans le programme devraient obtenir leur diplôme en juin 2012.
	Pourcentage de diplômés du programme de formation des officiers des SCTM par rapport au nombre de stagiaires admis	90 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 95 %** 21 des 22 stagiaires inscrits sont inclus.
Cours de perfectionnement	Pourcentage de cours de		

Tableaux supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

professionnel (formation en entretien et équipement naval, intervention environnementale, recherche et sauvetage)	perfectionnement professionnel offerts par rapport à ceux prévus	100 % d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 100 %**
Programmes de formation (officiers des Services de communication et de trafic maritimes et officiers de navire)	Nombre de diplômés du programme de formation des officiers	28 d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 24** 24 des 38 stagiaires inscrits sont inclus. Quatre stagiaires restant dans le programme devraient obtenir leur diplôme en juin 2012.
	Nombre de diplômés du programme des officiers des Services de communication et de trafic maritimes (SCTM)	19 d'ici le 31 mars 2012	**Résultat : 21** 21 des 22 stagiaires inscrits sont inclus.

Sommaire du rendement, analyse et leçons retenues

Plan de transformation — On a continué d'assurer la mise en œuvre et le respect du calendrier du Plan de transformation élaboré en 2009-2010 pour renouveler la structure organisationnelle du Collège afin que ce dernier puisse répondre plus efficacement à la demande croissante de formation à la Garde côtière.

- *Leçon retenue* :La mise en œuvre du plan de transformation du Collège a permis d'améliorer les cadres de travail en matière de gouvernance et de mettre en place une structure organisationnelle capable de répondre aux besoins de la Garde côtière canadienne en matière de formation. Le Collège est également en mesure d'offrir une formation maritime spécialisée dans les deux langues officielles aux employés de la Garde côtière afin d'appuyer les programmes et les services prévus dans le mandat du Ministère.

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Activité de programme 3.7 – Produits et services hydrographiques

Description

Pour pouvoir utiliser les voies navigables canadiennes en toute sécurité, il faut connaître les limites physiques à la navigation. Le Service hydrographique du Canada (SHC) contribue à la sécurité des voies navigables canadiennes en procédant à des levés hydrographiques, principalement à bord de navires de la Garde côtière canadienne, dans le but de mesurer, de décrire et de cartographier les caractéristiques physiques des océans et des eaux continentales navigables du Canada. En tant qu'autorité en matière d'hydrographie au Canada, le SHC utilise ces données afin de produire des matériels de navigation à jour, opportuns et précis pour faciliter le transport maritime dans les eaux nationales et internationales. En plus de favoriser la sûreté et la sécurité des eaux, les données hydrographiques peuvent être utilisées dans une gamme d'activités de recherche et développement dans les secteurs de l'ingénierie, de la recherche océanique et des énergies renouvelables et non renouvelables.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
28,7	31,2	30,0

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
287	242	-45

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu
Les utilisateurs des voies navigables du Canada et les autres parties intéressées disposent des produits et services dont ils ont besoin pour naviguer de façon sécuritaire et mener d'autres activités sur les voies navigables du Canada.	Nombre de matériels de navigation, numériques et sur papier, de Pêches et Océans Canada qui ont été distribués	Préserver les niveaux de distribution actuels ou augmenter sensiblement le nombre des produits distribués d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : Augmentation nette de 10 %** Les ventes de cartes papier ont diminué de 12 %, alors que les ventes de cartes numériques ont augmenté de 31 %. Poursuite de la tendance à la hausse de la demande de produits numériques et réduction de la demande de cartes sur papier traditionnelles. *Leçon retenue :* La diversification du mode de distribution des produits a un effet positif sur l'introduction des

			matériels nautiques numériques.
Renseignements hydrographiques sur les océans et les eaux navigables du Canada	Délai moyen pour l'émission des avis aux navigateurs par le Service hydrographique du Canada après réception des renseignements sur la source	Diffuser en moins de quatre mois d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : Trois mois** *Leçon retenue :* Les erreurs ou les omissions dans les données fournies, qui entraînent des recherches supplémentaires, peuvent prolonger le temps nécessaire à la préparation des avis aux navigateurs.
	Pourcentage de la production de cartes prévue terminée pour les zones à risque élevé et moyen	40 % pour les cartes à risque élevé selon un cycle de cinq ans (2010-2014); 70 % pour les cartes à risque moyen selon un cycle de dix ans (2005-2014) d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 49 % pour les cartes à risque élevé; 47 % pour les risques à risque moyen** Poursuite de la tendance de la demande de cartes, dépassant la capacité du programme. *Leçon retenue :* Un investissement considérable dans la technologie, ainsi qu'un examen et un ajustement des niveaux de services, sont nécessaires pour gérer la demande et les attentes.

Sommaire du rendement, analyse et leçons retenues

Priorité : Intensifier l'engagement et les partenariats importants — Participation d'autres ministères et d'organismes fédéraux à vocation scientifique et d'organisations internationales aux levés et au suivi des milieux marins canadiens :

- Collaboration avec le ministère de la Défense nationale pour doter trois plateformes navales d'instruments de collecte de données hydrographiques (Pêches et Océans Canada a participé à l'analyse et à la gestion subséquentes des données obtenues);
- Réalisation de plusieurs projets collaboratifs avec Ressources naturelles Canada et Parcs Canada;
- Coordination des collaborations de cartographie et de sondage avec la National Oceanic and Atmospheric Administration des États-Unis.
- *Leçon retenue :* On obtient de meilleurs résultats dans le cadre d'une collaboration en mettant en place des processus de planification pluriannuels stratégiques et efficaces.

Priorité : Réagir aux changements au niveau des écosystèmes — Analyse des lacunes dans les cartes marines et les publications nautiques dans l'Arctique en collaboration avec la Commission hydrographique régionale pour l'Arctique, et début de la mise au point d'un outil pour faciliter la surveillance et la priorisation des levés hydrographiques et la cartographie des voies navigables de l'Arctique.

Modèle de protection et de distribution des produits numériques — Amélioration de la couverture et de la fourniture de services pour les produits nautiques numériques et début de l'évaluation du modèle de prestation de services du Service hydrographique du Canada pour harmoniser les services et les produits avec un système national d'établissement des priorités.

- *Leçon retenue :* Dans les circonstances actuelles, le programme aura de la difficulté à suivre le rythme des changements rapides et l'intérêt des navigateurs pour les technologies de navigation numériques.

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Résultats et rendement

Activité de programme 3.8 – Prévisions océaniques

Description

En tant que nation maritime entourée de trois océans et d'un vaste réseau d'eaux continentales, il est très important pour le Canada de comprendre les processus océaniques afin de pouvoir prédire les conditions des océans et l'état de la mer, ainsi que leur influence sur les autres systèmes terrestres, comme le climat à l'échelle planétaire. Pour ce faire, le Canada effectue la recherche et la surveillance à long terme des principaux paramètres des océans (notamment la température, le niveau de la mer, les nutriments, les marées, le degré de salinité) en faisant appel à des véhicules spatiaux ou aériens autonomes, ainsi qu'à des observations réalisées à bord de navires, et gère ces données pour en assurer l'intégrité et l'accessibilité. Ces données constituent le fondement scientifique des produits, des services et des renseignements de prédiction concernant les océans utilisés pour assurer la sécurité de la navigation, l'état de préparation en cas d'urgence (comme les alertes au tsunami, les ondes de tempête), l'adaptation aux changements climatiques, les opérations de recherche et de sauvetage, l'atténuation des répercussions des déversements d'hydrocarbures, ou encore les opérations en mer, comme l'exploitation pétrolière et gazière. Les clients du programme sont des utilisateurs internes comme la Garde côtière canadienne, d'autres ministères et organismes fédéraux (comme Environnement Canada, le ministère de la Défense nationale, Transports Canada, Sécurité publique Canada), diverses industries maritimes (p. ex., les domaines comme la navigation commerciale, l'exploitation pétrolière et gazière en mer, l'industrie de la pêche), la communauté scientifique marine canadienne et internationale, ainsi que les Canadiens intéressés par le domaine.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
9,8	12,2	14,5

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
93	108	15*

* L'écart entre les équivalents temps plein prévus et réels résulte du nouveau financement reçu pour l'adaptation aux changements climatiques.

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur du rendement	Cible	Résultat obtenu

Les Canadiens ont accès à des données océanographiques et à des prévisions concernant les océans qui les informent sur l'état physique et biochimique des océans du Canada	Les ajouts annuels aux archives océanographiques physiques sont diffusés chaque semaine sur les sites nationaux et internationaux	Maintien du niveau de service tout en faisant face à une croissance de 10 % du volume des données reçues d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : Maintien des niveaux de service.** Poursuite de la mise à jour des bases de données océanographiques en temps opportun. Réponse à 182 sur 188 demandes imprévues de données et de renseignements reçues par formulaire en ligne ou par téléphone.
Information sur les marées et les niveaux d'eau des voies navigables canadiennes	Pourcentage du temps où les indicateurs de marées et de niveaux d'eau fonctionnent et transmettent des données	95 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 96,5 %** L'objectif est encore atteint à l'échelle nationale. Individuellement, l'objectif n'a pas été atteint dans le cas de trois indicateurs de tension éloignés en raison de la difficulté à se rendre jusqu'aux indicateurs pour les réparer. *Leçon retenue :* Des méthodes et des technologies novatrices en matière de transfert de données et de sauvegarde du système devraient être envisagées pour les sites éloignés.
Données océanographiques physiques et biochimiques reçues, traitées et diffusées	Pourcentage de nouvelles données ajoutées aux bases de données, comparativement au volume des données reçues pendant l'année	80 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 95 %**
	Pourcentage des demandes de données ayant obtenu une réponse	Maintenir ou dépasser le rendement des années précédentes avec un écart permis de 2 % d'ici le 31 mars 2013	**Résultat : 97 %** **Année précédente : 97 %**

Sommaire du rendement, analyse et leçons retenues

Modèles régionaux des océans — Amélioration des modèles océaniques régionaux et détermination de la façon de les utiliser en tant que principaux outils opérationnels. Pour ce faire, on a réalisé la majorité des plans de travail indiqués dans le protocole d'entente du Réseau opérationnel canadien de systèmes couplés de prévision environnementale, conclu entre le ministère de la Défense nationale et Environnement Canada.

Infrastructure de télédétection par satellite — Poursuite des travaux avec l'Agence spatiale canadienne pour élaborer de nouvelles façons d'utiliser une infrastructure de captage à distance (par satellite). Pour ce faire, on a répondu aux demandes de l'Agence spatiale canadienne (p. ex., microsatellites).

- *Leçon retenue :* Création d'une approche à deux volets (comprenant un groupe de coordination et un groupe technique) afin d'intégrer davantage la contribution de Pêches et Océans Canada aux demandes de l'Agence spatiale canadienne et de travailler proactivement avec l'Agence pour répondre aux besoins actuels et futurs.

Plan de surveillance de l'océan Arctique — Collaboration avec Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, Environnement Canada et Ressources naturelles Canada sur l'exécution du plan de surveillance de l'océan Arctique. Envoi de commentaires à Environnement Canada sur l'inventaire des activités de Pêches et Océans Canada en matière de surveillance et d'observation dans l'Arctique.

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
- Raison d'être et responsabilités
- Architecture des activités de programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Sommaire du rendement
- Stratégie fédérale de développement durable
- Profil des dépenses

Analyse des programmes par résultat stratégique
- Résultats et rendement
- Services internes
- Changements apportés à la structure du gouvernement

Renseignements supplémentaires
- Principales données financières et états financiers
- Tableaux

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Services internes

Description

Cette activité de programme contribue à répondre aux besoins en matière de programmes de Pêches et Océans Canada, ainsi qu'aux autres obligations de l'organisme. Les services internes apportent un soutien à trois niveaux : un soutien au niveau de la gouvernance et de la gestion, des services de gestion des biens, et des services de gestion des ressources.

Le soutien et les services dispensés par les Services internes permettent de mettre en œuvre les programmes du gouvernement du Canada de la façon la plus efficace et efficiente possible.

L'activité de programme Services internes comprend uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble de l'architecture d'activités de programme d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
310,4	370,2	336,7

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 ETP

Planifiées	Réelles	Différence
1 933	1 840	-93

Sommaire du rendement, analyse et leçons retenues

Priorité : Rationaliser et simplifier les politiques, les opérations et les procédures — Examen de la *politique organisationnelle et de classification* de Pêches et Océans Canada pour l'harmoniser avec la nouvelle version de la série de politiques du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Priorité : Réagir aux changements au niveau des écosystèmes — Collaboration avec les Secteurs et la Garde côtière canadienne pour soutenir la sous-ministre et lui fournir des conseils stratégiques lors des réunions du comité ponctuel des SM sur l'Arctique à propos de la Stratégie pour le Nord.

Priorité : Favoriser l'excellence au niveau des opérations et de la gestion

- Mise en œuvre de la nouvelle structure de gouvernance et élaboration d'un plan d'action en plusieurs volets visant à renforcer le nouveau système de gouvernance du Ministère.
- Élaboration d'un cadre de travail ministériel provisoire sur les bienfaits pour le

public et les retombées pour le privé dans l'ensemble des programmes et des services de Pêches et Océans Canada et de la Garde côtière canadienne, et réalisation de quatre cas types pour valider le caractère utilisable du cadre de travail.
- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de gestion de l'information en définissant les objectifs de haut niveau du plan d'action de la stratégie, en finalisant les modalités des normes sur les données, en élaborant et en mettant en œuvre le programme de formation en sensibilisation à la gestion de l'information, et en mettant la dernière main à la politique sur les données.
- Mise en œuvre d'un cadre de gestion des risques pour les Services juridiques.

Politique sur la vérification interne — Mise en œuvre de la *Politique sur la vérification interne* du Conseil du Trésor, qui a reçu une cote *Forte* dans la dernière évaluation du Cadre de responsabilisation de gestion.

Politique sur l'évaluation — Mise en œuvre du plan d'évaluation de 2011-2012, y compris l'approbation de 11 rapports d'évaluation de programme (http://www.dfo-mpo.gc.ca/ae-ve/evaluations-fra.htm). Six des évaluations qui devaient être réalisées en 2011-2012 ont été reportées à 2012-2013. Ces retards sont dus surtout à l'accélération de deux évaluations supplémentaires à l'appui du soutien du renouvellement des programmes, ainsi qu'à un retard dans les évaluations interministérielles dirigées par d'autres ministères.

Gestion financière saine — Renforcement des cadres de travail du Ministère pour contrôler l'approvisionnement et gérer le matériel, et rigueur appliquée dans les exercices d'affectation et de budgétisation.

Gestion axée sur les résultats — Mise en œuvre de la phase II de la structure de gestion, des ressources et des résultats, ainsi que du plan d'amélioration de la gestion axé sur les résultats afin d'assurer la disponibilité des renseignements pour la prise de décisions et la responsabilisation ministérielles. Renforcement du rôle consultatif de la Direction générale de l'évaluation. (Priorité : *Favoriser l'excellence au niveau des opérations et de la gestion*).

Structure nationale des ressources humaines — Mise en œuvre de la structure nationale des ressources humaines, notamment de centres d'expertise en planification, en apprentissage et en perfectionnement des ressources humaines et en langues officielles, ainsi que d'un système de gestion des ressources humaines mis à niveau (PeopleSoft v8.9), sur une plate-forme partagée avec quatre autres ministères.

Délai d'exécution de la dotation — Report des plans de création d'une unité de dotation collective à la lumière des priorités changeantes. Obtention d'un délai de dotation de 139 jours, soit trois jours de moins que la fonction publique en général. Utilisation de la dotation collective pour appuyer le recrutement et les besoins courants en dotation des postes de niveau EX.

- *Leçon retenue :* L'approche de dotation collective a permis de limiter le besoin de lancer un processus annoncé pour chaque poste vacant et de combler ces derniers de façon rapide et rentable.

Équité en matière d'emploi — Mesures prises pour augmenter la représentation des femmes, des minorités visibles, des Autochtones et des personnes handicapées au sein de l'effectif en mettant en œuvre un Plan d'action national pour l'équité en matière d'emploi – 2011-2014 révisé et en créant de nouveaux réseaux nationaux d'employés pour les groupes désignés. Vérification de l'équité en matière d'emploi par la Commission canadienne des droits de la personne au sein du Ministère et examen des systèmes d'emploi; les recommandations issues de ces deux évaluations ont été intégrées au Plan pour l'équité en matière d'emploi de 2011-2014.

Langues officielles — Mise en œuvre d'un nouveau Plan d'action en matière de langues officielles pour 2011-2014 qui encourage l'utilisation des deux langues officielles, soutient les employés dans l'apprentissage et l'entretien de leurs compétences dans la deuxième langue officielle, tient compte des besoins des minorités linguistiques, et se concentre

sur la prestation de services bilingues à la population canadienne.

Biens immobiliers — Mise à jour du cadre de gestion des biens immobiliers pour appuyer de façon convenable les programmes ministériels (fournit des modèles, des outils et des procédures utilisés dans la gestion des biens immobiliers).

Coordination environnementale — Élaboration d'une stratégie pour la conformité ministérielle aux règlements, aux politiques et aux pratiques exemplaires en matière d'environnement, s'appuyant sur les programmes de gestion environnementale existants.

Sécurité — Révision et mise en œuvre des programmes de sécurité et de sûreté pour assurer un milieu de travail sécuritaire et sécurisé, y compris la rédaction du Plan de sécurité ministériel et de la Politique de planification de la continuité des opérations, et l'achèvement de la politique et du manuel de radioprotection.

Politique de gestion des données — Élaboration de la politique sur les données et début de sa mise en œuvre à l'appui de l'atténuation du risque ministériel lié à « l'information destinée à la prise de décisions ».

Politique sur l'architecture d'entreprise — Rédaction de la Politique sur l'architecture intégrée pour faciliter la gestion et la sélection d'investissements pour les logiciels et le matériel informatique du Ministère. Retards en raison de la création de Services partagés Canada.

Stratégie fédérale de développement durable

Pêches et Océans Canada participe à la Stratégie fédérale de développement durable et contribue aux cibles d'écologisation des opérations gouvernementales dans le cadre de l'activité de programme Services internes. Le Ministère contribue aux secteurs ciblés suivants du thème IV — Réduire l'empreinte environnementale — En commençant par le gouvernement :

- Objectifs en matière de bâtiments écologiques;
- Objectif en matière d'émissions de gaz à effet de serre;
- Objectif en matière d'équipement électronique et électrique excédentaire;
- Objectif en matière de réduction des unités d'impression;
- Objectif en matière de consommation de papier;
- Objectif par rapport aux réunions écologiques;
- Objectif par rapport aux achats écologiques.

Pour plus de détails sur l'Écologisation des opérations gouvernementales de Pêches et Océans Canada, visiter le tableau de l'Écologisation des opérations gouvernementales.

Sous-activité de programme : Soutien à la gouvernance et à la gestion

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
79,9	97,6	86,6

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
620	591	-29

Sous-activité de programme : Services de gestion des ressources

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*

110,4	142,4	115,5

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
968	890	-78

Sous-activité de programme : Services de gestion des biens

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)

Dépenses prévues	Autorisations totales*	Dépenses réelles*
120,3	130,2	134,6

* Ces données ne comprennent pas les montants transférés à Services partagés Canada.

Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)

Planifiées	Réelles	Différence
345	359	14

Évaluation de programme... Une évaluation des Services de gestion des biens (Biens immobiliers et Gestion du matériel, et Services des acquisitions) a été réalisée en 2011-2012. Le rapport est disponible à l'adresse suivante : Évaluation des Services de gestion des biens : Biens immobiliers et Gestion du matériel, et Services des acquisitions.

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
- Raison d'être et responsabilités
- Architecture des activités de programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Sommaire du rendement
- Stratégie fédérale de développement durable
- Profil des dépenses

Analyse des programmes par résultat stratégique
- Résultats et rendement
- Services internes
- Changements apportés à la structure du gouvernement

Renseignements supplémentaires
- Principales données financières et états financiers
- Tableaux

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Changements intervenus dans la structure du gouvernement

Incidences de la création de Services partagés Canada sur les ressources humaines et financières

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de $)	Dépenses prévues	Autorisations totales*
Transfert net à Services partagés Canada (SPC) après les décrets**	—	10,3
Ressources humaines pour 2011-2012 (ETP)	**Planifiées**	**Réelles**
Jugés transférés à Services partagés Canada	—	30

* Conformément à l'article 31.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux décrets C.P. 2011-0881, C.P. 2011-0877 et C.P. 2011-1297, ce montant a été jugé comme ayant été affecté à Services partagés Canada, ce qui a entraîné une réduction du crédit pour Pêches et Océans Canada.

** Les autorisations totales, qui sont présentées dans le tableau Ressources financières pour 2011-2012 (et les autres tableaux pertinents) à la section Sommaire du rendement, représentent la valeur nette de tous les transferts à Services partagés Canada. Les dépenses réelles ne comprennent pas les dépenses engagées au nom de Services partagés Canada à partir de la date du décret.

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers
Tableaux

Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012

Principales données financières et états financiers

Les données financières qui se trouvent dans le présent rapport visent à dresser un aperçu global de la situation et des opérations financières de Pêches et Océans Canada. Les états financiers du Ministère sont disponibles sur le site Web de Pêches et Océans Canada.

Résumé de l'état de la situation financière (non vérifié) en date du 31 mars 2012 (en milliers de dollars)

	Variation (%)	2011-2012	2010-2011
Total des passifs nets	(4,9%)	698 677	665 814
Total des actifs financiers nets	(23,7%)	226 040	296 279
Dette nette ministérielle	**27,9%**	**472 637**	**369 535**
Total des actifs non financiers	1,2%	2 651 320	2 621 049
Situation financière nette ministérielle	**(3,2%)**	**2 178 683**	**2 251 514**

Résumé de l'état des résultats et de la situation financière nette du Ministère (non vérifié) pour l'exercice clos le 31 mars 2012 (en milliers de dollars)

	Variation (%)	2011-2012	2010-2011
Total des dépenses	3,4%	2 074 134	2 005 935
Total des revenus	2,7%	45 426	44 211
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2,8%	2 046 865	1 990 548
Situation financière nette ministérielle	(3,2%)	2 178 683	2 251 514

* Redressé

supplémentaires
Autres sujets d'intérêt
Coordonnées

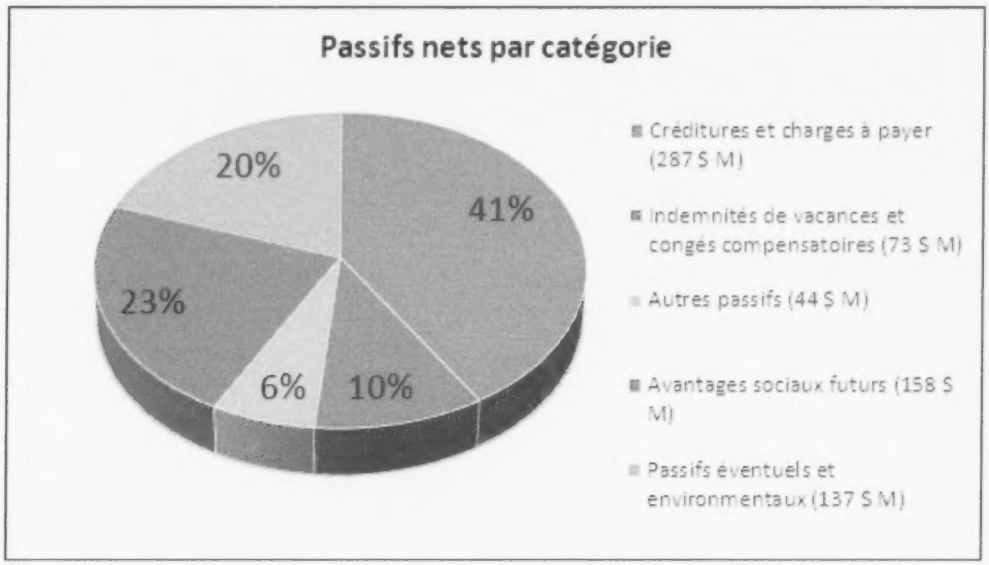

Autre format

Les passifs nets s'élevaient à environ 699 millions de dollars à la fin de 2011-2012, soit une diminution de moins de 1 % comparativement à l'exercice précédent. Le tableau ci-dessus montre le total des passifs nets classés par type.

Les actifs financiers nets s'élevaient à environ 226 millions de dollars à la fin de 2011-2012, soit une diminution de moins de 70 millions de dollars ou de 23,7 % comparativement à l'exercice précédent. Le montant dû au Fonds de revenus consolidés (FRC) représente 97 % du total des actifs financiers nets, le reste se trouvant dans les comptes débiteurs et les avances à l'exception de ceux tenus au nom du gouvernement fédéral.

Les actifs non financiers s'élevaient à 2 651 millions de dollars à la fin de 2011-2012, soit une augmentation de 30 millions de dollars ou de 1,2 % par rapport aux actifs non financiers de l'exercice précédent (2 621 millions de dollars). Les immobilisations corporelles comprenaient 98 % du total des actifs non financiers, le reste se trouvant dans l'inventaire.

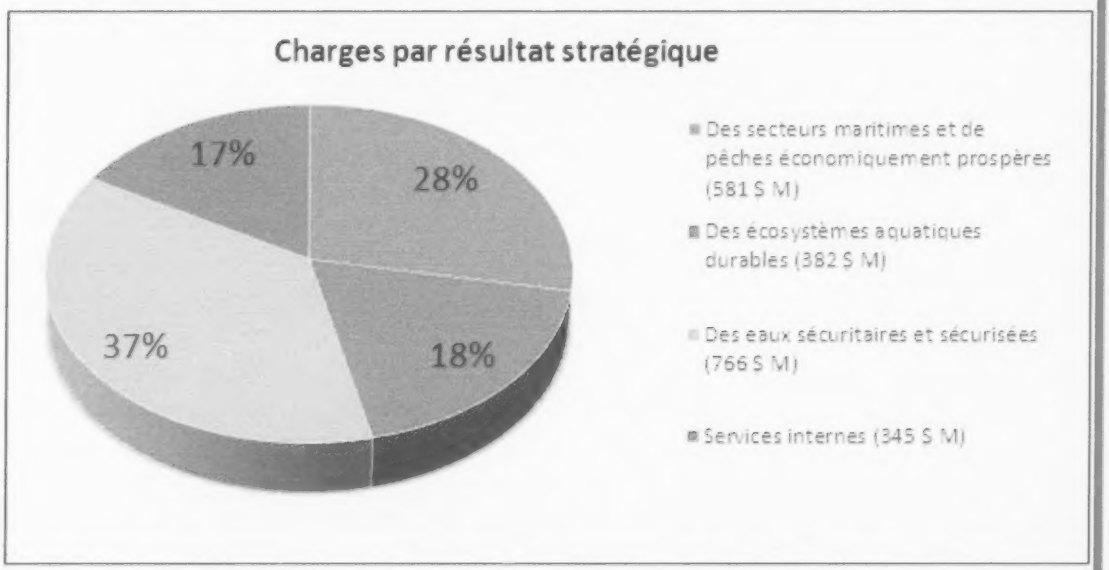

Autre format

Les dépenses totales étaient de 2 074 millions de dollars à la fin de 2011-2012, soit une augmentation de 68 millions de dollars ou de 3,4 % par rapport à l'exercice précédent. Le tableau ci-dessus montre que la majorité des dépenses, soit 1 347 millions de dollars ou 65 %, concernaient les résultats stratégiques Des eaux sécuritaires et sécurisées et Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères. Les deux autres résultats stratégiques représentaient 727millions de dollars ou 35 % des dépenses totales. Cette augmentation résulte essentiellement de la hausse des indemnités de départ (49 millions de dollars) à la suite des conventions collectives offrant aux employés l'option de demander à ce qu'on leur verse les indemnités de départ accumulées en tout ou en partie.

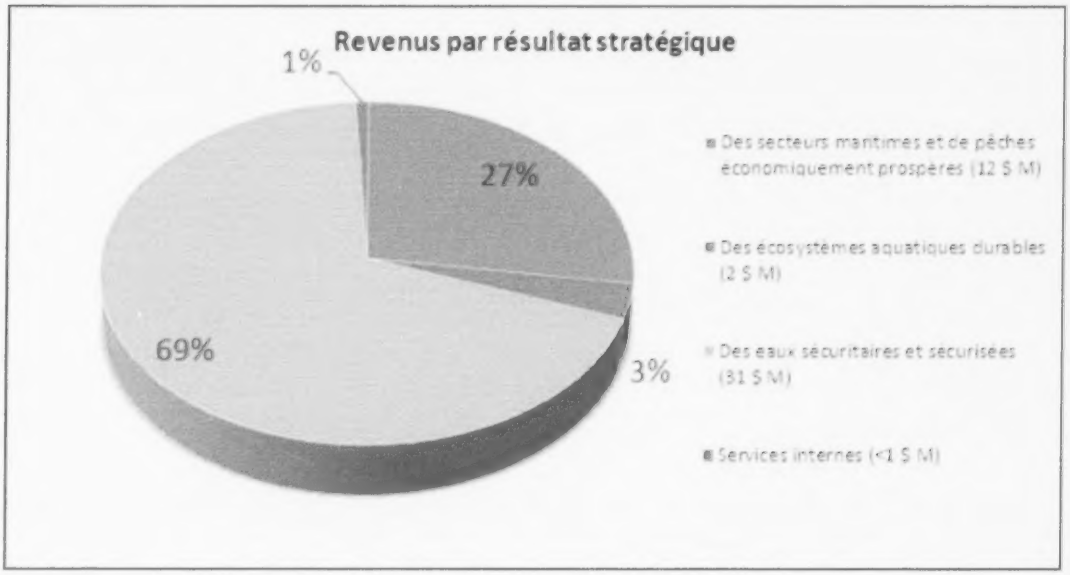

Autre format

Les revenus totalisaient 45 millions de dollars à la fin de 2011-2012, soit une augmentation de 1 million de dollars ou de 2,8 % par rapport à l'exercice précédent. Le tableau ci-dessus montre que la majorité des revenus, soit 31 millions de dollars ou 69 %, proviennent du résultat stratégique Des eaux sécuritaires et sécurisées, les autres résultats stratégiques représentant 14 millions de dollars ou 31 % du total des revenus.

Last Modified: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
Raison d'être et responsabilités
Architecture des activités de programmes
Priorités organisationnelles
Analyse des risques
Sommaire du rendement
Stratégie fédérale de développement durable
Profil des dépenses
Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultats et rendement
Services internes
Changements apportés à la structure du gouvernement
Renseignements supplémentaires
Principales données financières et états financiers
Tableaux

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement

Liste des tableaux supplémentaires

- Sources de revenues disponibles et des revenues non disponibles
- Rapport sur les frais d'utilisation
- Rapport d'étape sur les grands projets de l'État et les projets de transformation
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Financement pluriannuel initial
- Initiatives horizontales
- Écologisation des opérations gouvernementales
- Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications externes
- Vérifications internes et évaluations
- Rapport d'étape pour les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
- Raison d'être et responsabilités
- Architecture des activités de programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Sommaire du rendement
- Stratégie fédérale de développement durable
- Profil des dépenses

Analyse des programmes par résultat stratégique
- Résultats et rendement
- Services internes
- Changements apportés à la structure du gouvernement

Renseignements supplémentaires
- Principales données financières et états financiers
- Tableaux

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement

Autres sujets d'intérêt

Prix et reconnaissance internes de Pêches et Océans Canada

La sous-ministre a décerné à **12** récipiendaires de partout au Canada le Prix d'excellence de Pêches et Océans Canada pour contributions exceptionnelles au niveau de la réalisation des objectifs du Ministère en 2011.

La sous-ministre a décerné, en 2011, **28** mentions élogieuses du sous-ministre et de la Garde côtière canadienne à des employés ministériels afin de souligner des gestes importants de dévouement au devoir ou de bravoure qui ont contribué à l'amélioration et au bien-être de la société.

Près de **277** employés se sont vus remettre le Prix de distinction visant à souligner leurs réalisations et leur contribution exceptionnelles ayant favorisé l'atteinte des objectifs du ministère ou de la fonction publique.

Le Ministère a rendu hommage à **19** employés en 2011 en leur décernant la Médaille pour services distingués des agents de la paix, et à **16** employés en leur accordant une médaille ou une barrette pour services distingués de la Garde côtière canadienne.

Plus de **875** employés de Pêches et Océans Canada ont vu leur long service à la fonction publique fédérale reconnu, soit **342** pour 15 années de service; **315** pour 25 années de service, et **218** pour 35 années de service.

Environ **283** employés du Ministère sont partis à la retraite et ont été félicités par la remise d'un certificat de retraite signé par le sous-ministre pour leurs années au service du gouvernement du Canada.

Plus de **1 105** employés ont mérité la reconnaissance de leur supérieur qui leur a remis une Prime immédiate ou présenté une autre forme de reconnaissance non officielle.

Primes et reconnaissance d'organisations externes

Comité national de sécurité en plongée – Prix de reconnaissance en santé et sécurité au travail

Pêches et Océans Canada autorise près de 100 employés de partout au Canada à plonger chaque année et jouit constamment d'un excellent dossier de sécurité en matière de plongée. Le leadership et l'expertise du Comité en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques et procédures de plongée sécuritaires ont contribué de façon importante à la prestation continue d'activités de plongée sécuritaire au nom du Ministère. Depuis l'introduction, il y a quatre ans, du suivi des statistiques opérationnelles de plongée, les employés du Ministère ont réalisé plus de 11 000 plongées et enregistré plus de 5 000 heures de temps de plongée sans aucune blessure ou maladie liée à la plongée.

Le Comité est formé de : Jeremy Stewart (Coordonnateur national de sécurité en

plongée/Coordonnateur régional de sécurité en plongée – Région du Centre et de l'Arctique); Brian Clements (Coordonnateur régional de sécurité en plongée – Région du Pacifique); Paul Robichaud (Coordonnateur régional de sécurité en plongée – Région du Québec); Fernand Savoie (Coordonnateur régional de sécurité en plongée – Région du Golfe); Megan Wilson (Coordonnatrice régionale de sécurité en plongée – Région des Maritimes) et Dan Porter (Coordonnateur régional de sécurité en plongée – Région de Terre-Neuve-et-Labrador).

Tim Hall et son équipe – Région des Maritimes – Prix honorifique régional de la Communauté nationale des gestionnaires pour la Nouvelle-Écosse

Tim Hall et sa division ont pris un risque en concevant une nouvelle approche novatrice en matière de désignation des Centres d'intérêt dans l'est du plateau néo-écossais pour le programme des aires marines protégées. En tenant compte des commentaires d'intervenants et des leçons apprises, l'équipe de Tim a présenté trois options de Centres d'intérêt plutôt qu'une au public. Par la suite, son équipe a reçu pendant sept mois les commentaires d'intervenants dans le cadre d'un processus de collaboration. Le résultat a été accueilli fort positivement et l'équipe s'est vue remettre un prix régional pour ses efforts (l'équipe a reçu le Prix lors du Forum de la Communauté nationale des gestionnaires qui a eu lieu à Toronto en mai 2011).

L'équipe comprend Barbara Gagnon-Thériault, Brad Sass, Trish Trainor, Tim Hall, Colleen Duval, Belinda Baerwald, Victoria Etchegary, Leslie Monkman, François Guimont, Perry Boldt, Bill Grandy, Darlene Brown, Isabelle Labrie, Glenda Burt, Paula Harker et Kathleen Libelt.

Bob (Robert J.) Keeley – Région de la capitale nationale – Prix de réalisation de l'Échange international des données et de l'information océanographiques

Bob Keeley a pris sa retraite en 2010 après plus de 30 années de services à la Direction générale de la gestion des données scientifiques intégrées du Service hydrographique du Canada. Il a énormément contribué au forum international d'échange et de gestion des données, encourageant ainsi la coopération internationale et la normalisation au sein de la communauté internationale.

Ce prix souligne l'appréciation des experts qui ont contribué en temps et en efforts à la conception et à la transformation du programme d'Échange international des données et de l'information océanographiques en réseau mondial de centres de données et d'information depuis sa mise en œuvre en 1961 en tant que comité de la Commission océanographique intergouvernementale.

Le Prix de réalisation a été présenté à M. Keeley lors de la Conférence internationale du 50e anniversaire de l'Échange international des données et de l'information océanographiques le 21 mars 2011.

Lois Loewen – Région des Maritimes – Prix de reconnaissance du gouvernement du Canada pour la communauté de gestion de l'information et de technologie de l'information

Lois Loewen, bibliothécaire des ressources électroniques de Pêches et Océans Canada et membre de notre Direction générale de la gestion de l'information et des services de la technologie, a récemment reçu le Prix de reconnaissance du gouvernement du Canada pour la communauté de gestion de l'information et de technologie de l'information.

M. Loewen représente Pêches et Océans Canada dans le cadre d'une initiative collaborative horizontale de six partenaires scientifiques de la fonction publique : la cyberbibliothèque scientifique fédérale. La cyberbibliothèque scientifique fédérale négocie avec les éditeurs pour obtenir un accès continu et équitable aux journaux électroniques scientifiques, technologiques et médicaux. Sa récente validation de principe a entraîné une augmentation exponentielle du nombre de périodiques intégraux disponibles à partir des ordinateurs du personnel ministériel, pour un coût semblable ou moindre.

La bibliothèque virtuelle du Ministère est passée de 8 titres en 2005 à plus de 3 000 en 2011. En 2010, on comptait plus de 90 000 téléchargements d'articles intégraux par le personnel du Ministère.

Le Prix a été remis par le dirigeant principal de l'information au nom du gouvernement du Canada le 18 mai 2011 lors d'un dîner de gala au cours de la Semaine de perfectionnement professionnel pour l'Association des professionnels de l'information du secteur public.

John Loder – Région des Maritimes – Médaille J.P. Tully dans le domaine de l'océanographie

Le 8 juin 2011, John Loder s'est vu remettre la médaille J.P. Tully dans le domaine de l'océanographie par la Société canadienne de météorologie et d'océanographie (SCMO). La remise de la médaille a eu lieu lors du Congrès annuel de la SCMO à Victoria, en Colombie-Britannique. M. Loder a été félicité pour son apport à la communauté grâce à sa grande compréhension et sa vaste connaissance des processus physiques fondamentaux dans les régions côtières et d'eaux profondes, ainsi que pour son leadership et sa gestion scientifique exemplaires malgré la réduction de l'appui aux laboratoires gouvernementaux. Sa profonde connaissance de la théorie, combinée avec ses excellentes aptitudes pour l'analyse de données et la modélisation prudente ont mené à des perspectives novatrices sur l'océanographie et le climat du bassin du nord-ouest de l'Atlantique. Ses idées et son énergie ont mobilisé la communauté dans l'appui d'une surveillance à long terme dans la mer du Labrador, région clé pour l'étude des processus des changements climatiques.

Andrew J. Weaver – Université de Victoria – Prix A. G. Huntsman 2011 pour l'excellence en science de la mer

Andrew J. Weaver (membre de la Société royale du Canada) est un leader international en modélisation et analyse de l'océan et du climat et, plus particulièrement, un grand spécialiste dans le rôle de l'océan dans la variabilité du climat et les changements climatiques. La recherche de M. Weaver à l'Université de Victoria porte sur de multiples aspects de l'océan, du climat et de la modélisation et de l'analyse paléoclimat. Son groupe de recherche a conçu un modèle climatique du système terrestre connu internationalement sous le nom de modèle climatique de l'Université de Victoria.

L'un des aspects innovateurs de l'approche de la recherche de M. Weaver consiste en sa capacité de dépasser les barrières disciplinaires traditionnelles. Son travail comporte le thème sous-jacent de l'amélioration de notre compréhension scientifique de l'environnement naturel. Il s'est récemment intéressé à la façon dont le climat et les changements climatiques soudains ont influencé la dispersion des humains au cours des 135 000 dernières années et a publié, avec ses collègues, de nombreux articles portant sur ce domaine émergent. Enfin, M. Weaver est un porte-parole exceptionnel sur les questions concernant les sciences du climat et il a dévoué beaucoup d'énergie à la communication de données scientifiques fiables au grand public. M. Weaver a siégé à de nombreux comités nationaux et internationaux et ses contributions scientifiques ont été reconnues sur le plan international (membre de la Société royale du Canada, récipiendaire de prix scientifiques prestigieux et décoré de l'Ordre de la Colombie-Britannique).

M. Weaver a accepté le prix à l'Institut océanographique de Bedford à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, le 24 novembre 2011.

Jocelyne Hellou – Région des Maritimes – Prix de réalisation en recherche de 2011 de l'International Society for Polycyclic Aromatic Compounds

L'International Society for Polycyclic Aromatic Compounds a décerné son Prix de réalisation en recherche de 2011 à Jocelyne Hellou au cours du 23e Symposium international sur les composés aromatiques polycycliques qui a eu lieu à Münster, en Allemagne, en septembre 2011. Jocelyne Hellou a été félicitée pour ses contributions exceptionnelles au domaine de la recherche sur les composés aromatiques polycycliques,

tout particulièrement dans les domaines des hydrocarbures aromatiques polycycliques dans l'environnement marin.

Date de modification: NaN-NaN-NaN

Haut de la page

Avis importants

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement
Message du ministre
Aperçu du ministère
- Raison d'être et responsabilités
- Architecture des activités de programmes
- Priorités organisationnelles
- Analyse des risques
- Sommaire du rendement
- Stratégie fédérale de développement durable
- Profil des dépenses

Analyse des programmes par résultat stratégique
- Résultats et rendement
- Services internes
- Changements apportés à la structure du gouvernement

Renseignements supplémentaires
- Principales données financières et états financiers
- Tableaux

2011-2012 Rapport ministériel sur le rendement

Coordonnées

Pêches et Océans Canada
Direction générale des communications
200, rue Kent
13th étage, station 13E228
Ottawa (Ontario)
K1A 0E6

Téléphone : 613-993-0999
Télécopieur : 613-990-1866
Téléscripteur : 1-800-465-7735
Courriel : info@dfo-mpo.gc.ca